TRAITÉ
DE
L'ORTHOGRAPHE;

Dans lequel on établit, par une methode claire & facile fondée sur l'usage & sur la raison, les regles certaines d'écrire correctement. Et où l'on examine par occasion les regles qu'a données M. de Lesclache.

X 1276 6

Ouvrage tres-utile, tant aux François, qu'aux Etrangers, qui desirent sçavoir écrire & prononcer nôtre langue.

In tenui labor.

Par le S.r de Maupas conduit.

A PARIS.

Chez IACQVES TALON, Marchand Libraire, ruë de la Harpe, entre les Colleges de Harcour & de Iustice, à la Iustice.

M. DC. LXIX.

Avec Privilege du Roy.

AVIS.

LORS que j'ay commencé ce Traité de l'orthographe, mon dessein n'estoit point de le donner au public; je voulois seulement satisfaire à la priere d'un de mes amis, qui m'avoit demandé quelque instruction pour son usage particulier : mais l'ouvrage s'estant enfin perfectionné jusques au point où il est, je n'ay pû refuser aux personnes qui ont droit de me commander, de luy faire voir le jour. Il faut cependant que je reconnoisse que c'est une resolution à laquelle je ne me suis porté qu'avec beaucoup de repugnance, considerant qu'il est impossible de pouvoir donner des regles qui soient approuvées generalement de tout le monde. Car les uns s'attachans entierement à l'ancienne maniere d'écrire, suivent encore l'usage qui estoit receu il y a trente ou quarante ans, qui vouloit alors que

lon marquât dans les mots toutes les lettres qu'ils doivent avoir, conformément à ceux des langues originales dont ils derivent. D'autres embraſſent de nouvelles manieres introduites depuis peu par quelques auteurs, qui ont eu plus de ſoin de faire parler d'eux par les nouveautez qu'ils ont inventées, que de travailler utilement pour le public. D'autres enfin tenant le milieu entre ces deux extremitez, ſuivent cette ſorte d'orthographe, qui eſtant conforme à la perfection de la langue, n'a rien de ces nouveautez qui obligeroient de rejetter tous les livres imprimez juſques à preſent, ſi elles eſtoient receuës. C'eſt celle que les Sçavans mettent en pratique; c'eſt celle que nous voyons en uſage dans les bons livres qui ſe ſont imprimez depuis quelques années, & qui s'impriment encore tous les jours; c'eſt celle ſur laquelle je fonde les regles que je donne dans ce livre, comme eſtant la plus generale, la plus parfaite, & qui peut rendre nôtre langue plus facile aux

étrangers. C'eſt acauſe de cela que je poſe pour premier principe d'apprendre l'orthographe, de lire avec application les bons livres, & de faire en liſant, de frequentes reflexions ſur les mots qui paroiſſent avoir quelque difficulté, afin de ſe former par cette meditation, une habitude à n'y plus ſouffrir de difficulté. Sur ce fondement donc de la lecture des bons livres, faite avec application, jointe à l'étude de ce Traité de l'orthographe, je puis aſſurer qu'il n'y a point de voye plus certaine pour ſçavoir écrire correctement. Il faut lire ce livre de telle ſorte, que commençant par le premier chapitre, on continuë juſques à la fin, ſans en interrompre le cours, en ſautant de feuillet en feuillet. Il ne faut pas auſſi ſe contenter de l'avoir parcouru une ſeule fois; eſtant certain que plus on le lira, plus on y trouvera de lumiere, & plus on en remportera de connoiſſance. Et outre cela ie croy qu'on pourra utilement charger la memoire des enfans des conjuguaiſons des verbes; ce

qui ſera un moyen aſſuré d'empêcher une infinité de fautes groſſieres où tombent ceux qui n'ont iamais fait aſſez de reflexion ſur les differentes manieres de conjuguer. Mais parce qu'un homme ne peut pas tant voir que cinquante, il pourra peut-être arriver que d'autres perſonnes auront des lumieres ſur cette matiere, que ie n'auray pas euës, ou iugeront des choſes autrement que ie n'ay fait: Je prie ces Meſſieurs de vouloir bien mettre par écrit leurs penſées, & de les faire tenir au Libraire qui vend ce livre, afin qu'ayant examiné leurs raiſons, on puiſſe les ſatisfaire dans une ſeconde edition. Il ne peut eſtre que glorieux à un honnête homme, de contribuer à la perfection d'un ouvrage auſſi neceſſaire à tous les François, que l'eſt un juſte Traité de l'orthographe.

TABLE DES CHAPITRES contenus en ce livre.

Chapitre I. DEs lettres en general, & leur division, pag. 1.

Chap. II. Des lettres en particulier. p. 5

Chap. III. Des syllabes. p. 59

Chap. IV. Des mots. p. 71

Chap. V. Des accens. p. 132

Chap. VI. De la ponctuation. p. 140

Chap. VII. Quelques remarques, tant generales que particulieres, necessaires pour écrire correctement. p. 155

Chap. VIII. Remarques à faire pour écrire exactement. p. 165

Chap. IX. Contenant certains mots qui s'écrivent diversement, & d'un sens different, qui ont toutefois la même, ou presque la même prononciation. p. 182

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 26 Mars 1669. Signé, Par le Roy en son Conseil, BOVCOT; il est permis à JACQVES TALON, Marchand Libraire, d'imprimer ou faire imprimer un livre intitulé, *Traité de l'orthographe* &c. pendant le temps de cinq ans accomplis, à commencer du jour que ledit livre aura esté achevé d'imprimer, avec defenses à tous autres de le contrefaire, ni en vendre & debiter de contrefaits, sous les peines portées par ledit Privilege.

Registré sur le livre de la Communauté des Marchands Libraires de cette ville, suivant & conformément à l'Arrêt de la Cour de Parlement, du 8 Avril 1653, aux charges & conditions portées par ledit Privilege, le 2 Avril 1669. André Soubron *Syndic.*

Imprimé pour la premiere fois le 20 Septembre 1669.

TRAITÉ DE L'ORTHOGRAPHE.

CHAPITRE PREMIER.

Des lettres en general, & leur diviſion.

LOn appelle du nom de *lettres*, tous les caracteres ſimples qui compoſent l'alphabet. Ie dis caracteres ſimples, pour en exclure ceux qui marquent pluſieurs lettres enſemble, comme & &c, qui pour n'eſtre autre choſe

que *et*, & *us*, ne ſe comptent point parmi les lettres.

Cela ſuppoſé, je dis que nous avons vingt cinq lettres; a, b, c, d, e, f, g, h, j, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, v, u, x, y, z.

De ces lettres, il y en a ſix voyelles, & dix-neuf conſones.

Les ſix voyelles ſont; a, e, i, o, u, y.

Les dix-neuf conſones ſont; b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.

On diviſe encore les conſones en treize muettes, & cinq liquides.

Les treize conſones muettes ſont; b, c, d, f, g, j, k, p, q, t, v, x, z.

Les cinq liquides ſont; l, m, n, r, s.

H n'entre point dans cette derniere diviſion; parce qu'elle n'a toûjours eſté reputée que comme une ſimple aſpiration. Mais pour ſçavoir ce qu'elle eſt à l'égard de nôtre langue, il faut voir ce que j'en diray en ſon rang dans le chapitre ſuivant.

Les voyelles ſont ainſi appellées, parceque ſe rencontrant, ou ſeules, ou avec les conſones, pour former les ſyllabes, elles predominent dans le ſon que forme la voix humaine.

Les conſones au contraire n'ont aucun ſon, ſi elles ne ſont jointes aux voyelles. Et c'eſt proprement de l'aſſemblage de ces deux ſortes de lettres, que ſe forment les ſyllabes.

Entre les conſones, les muettes ſont plus éloignées du ſon que les liquides. C'eſt pourquoy l'on ne trouve guere deux muettes enſemble devant ou aprés les voyelles dans une même ſyllabe. Et quand il s'y en rencontre ainſi deux, il y en a toûjours une qui ne ſe prononce point; comme dans ces mots; *ſept, poinct, dict, faict, nuict, ſainct, fruict, doigt, vingt, exempt, prompt, rompt,* & ſemblables.

Quand de trois conſones qui ſuivent une voyelle dans une même ſyllabe, il y en a une muette, cette derniere eſt imperceptible en pro-

nonçant le mot : comme dans ceux-cy; *temps*, *corps*, *champs*, &c.

Le *q* eſt de toutes les conſones muettes, celle qui eſt le plus éloignée du ſon; & il n'en a aucun s'il n'eſt avec deux voyelles. Et c'eſt pour cette raiſon qu'il ne ſe trouve jamais que ſuivi d'un *u* qu'une voyelle ſuivante determine;comme lon void dans les ſyllabes *qua*, *que*, *qui*, *quo*, *quu* : ſi ce n'eſt qu'il finiſſe un mot, où il prend la prononciation du *c*; comme dans ceux-cy;*coq*, *cinq*;au dernier deſquels ſi on ajoûte *iéme*,pour marquer un nombre d'ordre, il doit eſtre ſuivi d'un *u* pour en faire *cinquiéme*. A quoy il n'y a qu'une ſeule exception, qui eſt à l'égard du nom *coq* au ſingulier,auquel on ajoûte ſimplement une *s*, pour en faire le plurier,*coqs*.

CHAPITRE II.

Des lettres en particulier.

C'Est une des grandes difficultez qui se rencontrent en nôtre langue, tant pour bien prononcer en lisant, que pour écrire correctement, que de connoître la force de chaque lettre en particulier. Car encore qu'il y en ait quelques-unes dont l'usage, en quelque lieu qu'elles se trouvent placées, est toûjours uniforme ; il y en a toutefois d'autres dont la prononciation, selon les rencontres, est si differente, que je ne croy pas qu'une application mediocre soit suffisante pour en acquerir la connoissance parfaite. Afin donc de soulager dans un travail si fâcheux, & les enfans, & les autres personnes qui cherchent à s'instruire de l'orthographe, je feray les plus necessaires remarques sur

chacune des lettres, en m'attachant à l'ordre qu'elles ont dans l'alphabet.

A.

IL n'y a pas peu de peine à faire bien concevoir les differentes rencontres où il faut se seruir de l'*a*, ou de l'*e*, dans les mots où ces deux voyelles estant precedées de l'une des deux consones *m* & *n*, qui sont suivies de quelque autre consone, ont toutes deux la même, ou presque la même prononciation de l'*a*. C'est pourtant une difficulté qu'il faut surmonter. Et voicy ce que je croy necessaire pour cela.

1. Tous les participes des verbes, de quelque conjuguaison qu'ils soient, s'écrivent toûjours par *a*: comme *aimant*, *brillant*, *calmant*, *dormant*, *finissant*, *devant*, *rendant*, *entendant* &c.

2. Tous les noms & adverbes qui se terminent par *ment*, quoique

l'*e* en ce lieu, ait la prononciation de l'*a*, doivent s'écrire par *e*, acause de leur origine de l'Eſpagnol ou de l'Italien *mento*, ou *mente*: ainſi on écrit *mandement*, *jugement*, *reglement*, *ſagement*, *grandement*, &c.

Il faut en excepter *amant*, *diamant*.

3. Il faut auſſi écrire par *e*, & non par *a*, les verbes de la quatriéme conjuguaiſon, deuant *ndre*, dans tous les temps & les modes: comme *entendre*, *prendre*, *rendre*, *fendre*, *tendre*, &c.

4. Il faut de même écrire par *e* & non par *a* les mots qui commencent, ſuivant leur prononciation, par *an*, qui eſt ſuivi d'une conſone: comme *en* particule, *entre*, *entier*, *enfance*, *enfler* &c.

Il en faut excepter peu de mots: comme *an* nom, *année*, *ancien*, *ancre* de navire, *andouille*, *ange*, *Angers*, *angle*, *Angleterre*, *angoiſſe*, *Angoulême*, *anguille*, *annoncer*, *annuel*, *anterieur*, *anticiper*, *antidate*, *antidote*, *antimoine*, *antique*, *antre* caverne, *anxieté*.

Il faut remarquer ſur cette regle,

que la prononciation *an*, ſe doit écrire par *em* au commencement des mots, lors que la lettre qui ſuit cette ſyllabe, eſt un *b*, une *m*, ou un *p*: comme *embarquer, embarras, emmener, emmeubler, emparer, emplir* &c.

Mais ceux-cy s'écrivent par *a: ambaſſadeur, ambre, Ambroiſe, Ambrun, ambigu, ambition, amble, amphitheatre, ample, ampliation, amplifier, ampoule.*

Toutes les autres regles, qui ſuppoſent une connoiſſance entiere de langue latine, n'eſtant pas generalement juſtes; & quand même elles le ſeroient, ſe rencontrant de beaucoup au deſſus de la portée de la plûpart de ceux qui deſirent ſçavoir l'orthographe; je croy que je dois ſuivre cette autre maniere d'en inſtruire, ſans toutefois rejetter celle-là.

Ces noms s'écrivent par un *a* devant *nt* ſelon leur prononciation: *arrogant, chant, méchant, mendiant,*

enfant, chalant, nonchalant, vigilant, ſanglant, vaillant; comme auſſi ceux qui ſuivent, devant *nd*, *gland galand, gand, marchand, friand* &c.

Mais ceux-cy s'écrivent par un *e* nonobſtant leur prononciation; *agent, argent, regent, ſergent, onguent, client, diligent, negligent, indigent, contingent, patient, impatient, orient, occident, eſcient, lent, violent, inſolent, excellent, talent, opulent, turbulent, aſtringent preſident, parent* &c.

Ces noms en *ance* & *anſe* conſervent l'*a* de leur prononciation: *abondance, alliance, aſſûrance, avance, balance, bienſeance, creance complaiſance, confiance conſtance inconſtance défiance, défaillance, delivrance, diſtance, enfance, France, eſperance, extravagance, ignorance, importance, inconſtance, jouiſſance, lance, balance nonchalance, vigilance, repugnance reſiſtance, quittance, naiſſance, ſtance, ſubſtance, aſſiſtance, puiſſance, prevoyance ſouffrance ſouvenance, mouvance rencontrance, reſſemblance, lieutenance, vangeance, vigilan-*

ce, ordonnance, anſe, danſe, &c.

Mais ces autres s'écrivent par *e* contre leur prononciation: *apparence, abſtinence, audience, clemence, continence competence, conſcience, conference, deference, dependence, difference, diligence, decadence, defenſe, eminence, eſſence, excellence, eloquence, experience, intelligence, indulgence, imprudence, indigence, impenitence, impertinence, innocence, licence, negligence, opulence, patience, prudence, providence, penitence, Provence, preference, regence, reverence, violence, dépenſe, recompenſe* &c.

Les adverbes en *mment*, ont devant cette terminaiſon un *a* ou un *e*, ſelon que les ont les noms en *ance* ou *ence* d'où ils derivent: Comme des premiers, *abondamment, conſtamment, puſſamment*, &c. Et des derniers, *apparemment, differemment, diligemment eminemment, excellemment* &c.

M. de Leſclache ne manquera pas icy de faire valoir ſa regle, d'écrire comme lon prononce, qui eſt

l'unique moyen d'éviter tout cet embarras, où nous attache l'uſage. Mais s'il conſideroit bien que ce même uſage eſt fondé ſur les langues originales, dont la nôtre tire ſa force & ſa beauté, il ceſſeroit aſſûrément de pretendre par ſon autorité particuliere, faire un ſi grand renverſement. Et même je ne ſçay comment il s'eſt porté à l'entreprendre, veuque depuis cinquante ans qu'il y a que quelques auteurs ont voulu faire cette innovation, on ne void point qu'ils ayent eſté ſuivis. Ie crains pour luy une pareille fortune.

B.

SELON l'ancienne maniere d'écrire, on trouve cette lettre dans pluſieurs mots, où elle ne ſe prononce point; comme *debvoir, doubte, fiebvre, Orfebvre, ſoubſcrire,* & ſemblables. C'eſt pourquoy elle eſt déja retranchée comme ſuperflue: mais

il la faut conſerver dans le mot, *plomb*.

C.

CETTE conſone eſtant jointe avec les voyelles *a*, *o*, *u*, a le ſon du k; comme *cachet*, *calme*, *colere*, *college*, *cupidité*, *curioſité*. Mais elle a le ſon de l'*s*, lors qu'elle eſt avec *e*, ou *i*; comme *celer*, *celuy*, *ciel*, *ciment* &c.

Elle ſe prononce de même que le g, au milieu de quelques mots; comme *ſecret*, *ſecond*, & ſemblables.

Le *c* ſe met devant le *q*, dans certains mots, où leur origine le demande ainſi; comme *acquerir*, *becqueter*, *Iacques* &c. mais il n'en faut point en ceux qui ne l'ont point par leur origine; comme dans ceux-cy; *caquet*, *coquin*, *faquin*, *moquer*, &c.

L'on ôme cette même lettre dans les mots où eſtant avec le *t*, elle ne ſe prononce point, par la raiſon cy deſſus alleguée de deux conſones muettes

muettes : comme dans *faict*, *dict*, *poinct*, *oinct*, *nuict*, *sainct*, que lon écrit ainſi; *fait*, *dit*, *point*, *oint*, *nuit*, *ſaint* : & dans le verbe *pratiquer*. Au ſujet dequoy je diray en paſſant que lon ne doit point écrire ces mots, *faites*, *dites*, *pratiquer* par deux *t*, comme font pluſieurs; puisque le *c* eſtant retranché comme ſuperflu, il n'y a point de raiſon de mettre un *t* en ſa place.

Lors que le *c* a le ſon ou le ſifflement de l'*s* devant les voyelles *a* & *o*, on luy doit mettre une petite queuë en forme de virgule, que lon nomme cedille, de peur qu'il ne faſſe le ſon de *ka*, *ko*; comme il ſe void dans ces mots; *leçon*, *façon*, *garçon*, *tronçon*, *glaçon*, *rançon*, *ç'a*, *ç'ont*, *çà*, *deçà*, & ſemblables. Et ſur tout il faut bien prendre garde aux verbes dont l'infinitif eſt en *cer* : comme *lancer*, *lacer*, *placer*, *tracer*, *exercer*, *annoncer*, & ſemblables, pour leſquels cette regle eſt trés neceſſaire. C'eſt pourquoy je marqueray icy toutes les

rencontres où elle a lieu dans le verbe *lancer*, qui ſervira de modelle pour tous les autres: *Lançons, lançois, lançoit, lançoient; lançay, lanças, lança, lançâmes, lançâtes, lançaſſent, lançant.*

Il faut dire la même choſe des premieres, ſecondes, & troiſiémes perſonnes au ſingulier, & des troiſiémes au plurier, du preſent de l'indicatif des verbes *appercevoir, decevoir, concevoir*, & ſemblables, qui s'écrivent ainſi *apperçois, apperçoit, apperçoivent, deçois, deçoit, deçoivent, conçois, conçoit, conçoivent.*

Quant au verbe *ſçavoir*, que quelques perſonnes intelligentes font deſcendre du verbe latin *ſapere*, & qu'ils écrivent pour cette raiſon ſans ç; encore que je ne blâme ni leur maniere, ni leur motif, je m'attache neanmoins à l'uſage receu, fondé ſur le ſentiment de ceux qui qui le tirent du verbe *ſcire* auſſibien que le mot *ſcience*; & je ne puis acauſe de cela, m'empêcher d'écrire: *Je*

ſçay, tu ſçais, il ſçait, nous ſçavons, vous ſçavez, ils ſçavent: Ie ſçavois &c. *Ie ſçauray* &c. *Ie ſçaurois* &c. *ſçavoir, ſçachant, ſçavant.* Pour les autres temps, dans leſquels aprés *ſc*, il ſuit un *e*, il ne faut point de cedille ſous le *c*, parceque ſa prononciation eſt douce devant cette voyelle, comme j'ay dit cy-deſſus; c'eſt pourquoy lon écrit ſimplement: *Ie ſceus, j'ay ſceu* &c.

M. De Leſclache bannit ce *c* & ſa cedille, & met une *s*, en ſa place. Voicy ſa raiſon: Si cette marque ne ſe met ſous le *c* que pour luy donner le ſon de l'*s* devant *a* & *o*, il ne faut point écrire ces ſyllabes autrement qu'avec une *s*, puiſqu'il faut donner à chaque lettre la place qui luy eſt propre. Mais il ne conſidere pas que par cette raiſon il renverſe une partie de nôtre écriture, & qu'il y a pluſieurs lettres qui ont le même ſon, qu'il ſeroit libre par ſon principe de prendre les unes pour les autres. Outre cela il ne faudroit

pas ſeulement changer le *c* en *s*, dans ces temps que je viens de marquer, mais même dans tous les autres des mêmes verbes, où le *c* ſe trouve avec l'*e*, afin de garder partout l'uniformité. Enfin je luy demande comment il veut écrire *ç'a & ç'ont*, qui ſe rencontrent dans ces manieres de parler; *ç'a eſté luy, ç'ont eſté eux?* Car il ne peut pas les écrire par *s*, puis qu'il nous apprend luy même la difference qu'il y a entre *ce* & *ſe*. Ie ne croy pas auſſi qu'il veuille dire, que l'apoſtrophe conſerve au *c* la douceur qu'il avoit avant l'eliſion; puis qu'une lettre abſente & retranchée ne peut point empêcher la prononciation naturelle d'une ſyllabe. Et pour le luy prouver, tout ennemi de la grammaire qu'il eſt, il me permettra, s'il luy plaît, de luy dire, que c'eſt une regle conſtante dans la langue Grecque, que lors qu'il ſe fait une eliſion; & que la voyelle pour laquelle elle ſe fait, eſt marquée d'un eſprit âpre, ſi la conſone

precedente eſt une des trois qui ſont douces, elle ſe change en aſpirée. Et par la même raiſon, le *c* qui eſtoit doux avec la voyelle *e* avant l'eliſion, eſt legitimement cenſé devenir rude avec *a*, nonobſtant l'apoſtrophe. Ce qu'eſtant, adieu du moins en cela, la reforme de M. De Leſclache.

D.

CETTE lettre s'écrit & ne ſe prononce point dans ces mots, *bled, gand, muid, nid, nud, pied, rond, blond, bond, cloud, gond.*

Lors que la particule *on*, ou le pronom *il*, *elle*, ſuivent un verbe qui finit par un *d*; comme ſont les troiſiémes perſonnes au ſingulier du preſent de l'indicatif des verbes en *dre*, le même *d* ſans changer, prend la prononciation du *t*: comme *entend on, prend-il, vend-elle.* Il faut dire la même choſe de l'adverbe *quand: quand on lit, quand il lit, quand elle lit, quand ils liſent.*

Parce que *d* ne ſe prononce point dans ces mots compoſez de la preposition *ad*, on ôme cette lettre: comme *ajourner, ajournement, ajoûter, ajuger, ajuſtement, amodier, amodiation, amiral, amiraute, avancer, avantage, avenir, avenement, avenue, aventure, avanturier, avertir, avertiſſement, avis, aviſer, aviſé, avouer, aveu, avocat, avocaſſer.*

E.

IL y a quatre prononciations differentes de cette lettre; l'*e* maſculin, l'*e* feminin, l'*e* ouvert, & l'*e* plus ouvert.

L'*e* maſculin eſt celuy qui marque un ſon bien articulé, cõme dans ces mots; *majorité, divinité, ſanté.*

L'*e* feminin ou muet, eſt celuy qui ne ſe prononce qu'à demy, & d'une maniere preſque imperceptible: comme dans ces mots, *juſtice, force, prudence.*

L'*e* ouvert eſt celuy qui ſe pro-

nonce d'une bouche plus ouverte que le maſculin ; comme dans ces mots, *procés*, *ſuccés*, *objét*, *ſujet*.

L'*e* plus ouvert eſt celuy qui ſe prononce d'une bouche plus ouverte que l'*e* ouvert; comme dans ces mots, *bête*, *tête*, *même*.

Ce qui manque en nôtre langue pour connoître ces quatre ſortes de prononciations d'une même lettre, c'eſt une marque par laquelle on puiſſe diſcerner l'*e* maſculin d'avec l'*e* ouvert.

Car l'*e* maſculin ſe reconnoît par ſon accent aigu, l'*e* feminin par ſa ſimplicité, l'*e* plus ouvert ſe remarque par le circonflexe : il n'y a que l'*e* ouvert qui demeurera ſans accent, ou qui aura le même que l'*e* maſculin.

Vne perſonne tres-habile faiſant reflexion ſur cét inconvenient, & conſiderant combien il eſt difficile de faire concevoir aux enfans & aux étrangers les differentes prononciations de trois *e*, qui ſe rencontrent

quelquefois dans un ſeul môt; comme dans *fermeté, netteté, breveté*; propoſoit de marquer les premiers *e* qui ſe rencontrent dans ces trois mots, & qui ſont ouverts, d'une petite queue, telle qu'elle ſe met au *ç* pour l'adoucir. C'eſt à Meſſieurs de l'Academie d'y pourvoir, s'ils le jugent à propos, & de la maniere qu'il leur plaira. Mais je ne croy pas que perſonne tombe dans le ſens de M. De Leſclache, qui marque trois *e* du ſeul accent aigu, quoique leur prononciation ſoit tres-differente, comme il l'enſeigne luy-même: luy qui s'erige en maître de nôtre langue, & qui pretend avoir ſeul trouvé le ſecret de la rendre intelligible & facile aux étrangers.

Il y a une autre difficulté, ſçavoir ſi lon doit marquer d'accents tous les *e* maſculins, ouverts, & plus ouverts. Voicy comme je le voy pratiqué par des perſonnes qui ſont en reputation d'écrire correctement.

L'*e* maſculin ſe marque d'un ac-

cent aigu, à la fin de tous les noms, comme *bonté*, *ſanté*, *gravité* &c. & des ſupins des verbes de la premiere conjuguaiſon; comme *aimé*, *mangé*, *marché* &c.

Le même *e* ſe marque du même accent partout où il a cette elevation acauſe d'une *s* qui ne ſe prononce point, ſi l'on retranche cette *s*: comme *écrire*, *éteindre*, *établir*, *étaller*, *détruire*, *détromper*, *méprendre*, *rétablir*.

Mais je ne ſçay s'il ſeroit bon d'en mettre partout ailleurs; quoique je voye des perſonnes pour qui j'ay du reſpect, qui le pratiquent; & ma raiſon eſt, parceque il faudroit trop multiplier les accens, y ayant des mots de trois ſyllabes, où il faudroit trois *e* aigus; comme *précédé*. Ie croy qu'ayant bien appris à lire, on n'a pas beſoin de cette multiplication d'accens. Il n'y a que pour la facilité des étrangers. Mais comme ils ſçavent preſque tous la langue Latine, il ſera aiſé à ceux qui leu

apprendront nôtre grammaire, de leur faire entendre par exemple que tous les mots composez de la preposition *pre*, gardent en françois la même prononciation.

Mais à l'égard des mots composez de la particule *re*, qui se prononcent tantôt par un *e* masculin, comme *réchauffer*, tantôt par un *e* feminin, comme *rechausser*, suivant le sentiment d'une personne tres-intelligente, on doit marquer d'un accent aigu l'*e* de cette particule *re* quand il est masculin : comme dans ces mots : *réciter*, *réprouver*, *rédiger*, *réciproque*, *réformer*, *réprimer*, *répudier*, & semblables.

Lon marque aussi du même accent aigu l'*é* ouvert, aux dernieres syllabes des mots en *ét*, comme *objét*, *sujét* ; & des mots terminez en *és* au nominatif singulier, comme *procés*, *excés*, *succés*, *accés*, *exprés*, *decés* &c ; & des adverbes des *prés*, *auprés* &c. Mais les mots d'une seule syllabe, quoiqu'ils se prononcent de la mê-

me maniere, ne reçoivent point d'accent; comme *des* article, *mes*, *tes*, *ſes*, *les* &c. excepté la prepoſition *dés*.

Comme l'*e* plus ouvert ne ſe trouve que dans quelques mots d'où lon ôte l'*s* qui le ſuit, parcequ'elle ne ſe prononce point; voyez ce qui en eſt rapporté en parlant de l'*s*.

Outre ce que j'ay dit en parlant de l'*a*, que l'*e* devant les lettres *m* & *n*, ſuivies d'autres conſones, prend la prononciation de l'*a*, j'ajoûteray icy qu'il en faut excepter quelques mots: comme *gemme*, *ſienne*, *Vincenne*, *prenne*, *vienne*, *garenne*, *convienne*, *previenne*, *tienne*, *contienne*, & les autres temps de *tenir* & *venir* avec leurs compoſez.

Il en faut excepter auſſi les troiſiémes perſonnes des verbes au plurier, dont l'*e* feminin avec le *t* ſe prononcent comme ſi la lettre *n* n'y eſtoit point; ce qui fait la difference de prononciation qui eſt entre ces verbes & les noms qui s'écrivent avec les mêmes lettres, ces derniers

ſuivans la regle generale: dont je donne pour exemple, *parent*, troiſiéme perſonne au plurier du preſent du verbe *parer*; & *parent* qui eſt un nom qui marque conſanguinité entre deux perſonnes. On void la même choſe dans le verbe *preſident*, qui vient de *preſider*; & le mot *preſident* qui eſt un nom d'office.

D'où lon peut voir encore que la regle que veut établir M. De Leſclache eſt mauvaiſe; puis qu'en écrivant les noms *parent* & *preſident* par *a*, on les confondroit avec les participes *parant* & *preſidant*.

F.

MONS. De Leſclâche veut que lon ſe ſerve de cette lettre dans tous les mots, où juſques à preſent lon a employé le *ph*. Ie ſuivrois ſon avis ſi la conſideration de l'étimologie des mots qui derivent du Grec, ne m'empêchoit de blâmer par là les ſçavans qui s'en ſervent dans

dans ces rencontres. C'eſt pourquoy je croy que lon peut écrire en l'une & l'autre maniere ces mots ; *philoſophe*, *phyſique*, *phantôme*, *phantaiſie*, *phenix*, *phiole*, *phlegme* &c. preferant neanmoins celle-cy à l'autre.

La lettre *f* ne ſe prononce point à la fin de quelques mots, comme *baillif*, *clef*, ni au plurier des noms terminez par cette lettre au ſingulier : comme *bœufs*, *œufs*, *nerfs* &c.

G.

LE *g*, rend mouillée la lettre *n* qui le ſuit, en ſorte que dans la prononciation il ſe joint toûjours avec cette même lettre *n* dans la même ſyllabe : comme *digne*, *regne*, *vigne*, *Pologne*, *Bourgogne* &c. Mais il s'écrit & ne ſe prononce point dans les mots *ſigner*, *aſſigner*.

Lon marque le *g* dans les mots *doigt* & *vingt*, quoiqu'il ne s'y prononce point, acauſe qu'il ſe rencontre dans les mots latins d'où ils de-

crire comme lon prononce, qui eſt

retranche

rivent; & pour les diſtinguer de *doit* & *vint*, des verbes *devoir* & *venir*.

Cette même lettre avec *a*, *o*, *u*, ſe prononce rudement, & d'un ſon qui luy eſt particulier: comme lon void dans ces mots; *garder*, *garnir*, *gorge*, *gomme*, *ambigu*, *augure* &c. Mais avec les voyelles *e* & *i* il ſe prononce d'une maniere plus douce, & prend le ſon de *j* conſone. Ainſi lon dit *ge*, *gi*, de même que s'il y avoit *je*, *ji*: comme *geler*, *general*, *gibier*, *girouette* &c.

Le *g* ſe rend rude avec *e* & *i* quand il eſt ſuivi d'un *u*; comme *guerre*, *guerir*, *guetter*, *guider*, *guigner* &c.

Il faut neanmoins prendre garde à certains mots qui s'écrivent par *gue* & *gui*, où l'*e* & l'*i* ne ſe confondent pas avec l'*u* precedent; comme *arguer*, *aiguille* *aiguiſer*, *Guiſe* (Duché) qui differe en cela de *guiſe* (mode) & au feminin des adjectifs *ambigu* & *aigu* qui reçoivent deux points ſur l'*e* pour en faire une ſyllabe diſtincte de *gi*; comme *ambiguë*, *aiguë*.

Et lon
& *o*, en
voyelle
finitif e
engager,
ger &c.
ces mêm
de cette
je donn
geons, *jug*
jugeas, *ju*
jugeaſſen
core ob
ce, qui v
M. D
jours à
veut qu
point
& *ji*, lo
tre l'*j* au
que *ge*,
gue, &
ne va p
ment g
ſant, il
ont ſce

retranchée comme ſuperflue: mais

Et lon adoucit le même *g* avec *a* & *o*, en les faiſant preceder par la voyelle *e* dans les verbes dont l'infinitif eſt en *ger*: comme *manger, engager, nager, juger, partager, aſſieger* &c. Et lon peut ſe regler pour ces mêmes verbes, en ce qui regarde cette regle, ſur les exemples que je donne icy dans le verbe *juger*: *jugeons, jugeois, jugeoit, jugeoient; jugeay, jugeas, jugea, jugeâmes, jugeâtes; jugeât, jugeaſſent. jugeant.* Ce qu'il faut encore obſerver dans le mot *vangeance*, qui vient de *vanger.*

M. De Leſclache ſe tenant toûjours à ſon principe de reforme, veut que puisque *ge*, & *gi* n'ont point d'autre prononciation que *je* & *ji*, lon employe en cette rencontre l'*j* au lieu du *g*: & par conſequent que *ge*, & *gi* ayent le même ſon que *gue*, & *gui.* Sa pretenſion en ce lieu ne va pas moins qu'à un renverſement general, puisqu'en l'établiſſant, il faudroit que tous ceux qui ont ſceu lire juſques à preſent, ap-

dellus alleguée de deux conſones muettes

priſſent tout de nouveau par un alphabet fait à ſa mode; & que lon fît perir tous les livres qui auroient eſté imprimez juſques au jour que cette reforme ſeroit receuë, pour en imprimer d'autres qui ſeroient conformes à ſes principes. Ie ne ſçay comment il n'a point preveu ces inconveniens: ou s'il les a preveus, comment a-t il pû ſe reſoudre à faire cette démarche, puiſqu'il n'y a rien de plus temeraire à un particulier, que de vouloir de ſon autorité privée faire un ſi prodigieux changement dans une langue auſſi fameuſe que la nôtre?

H.

NOVS avons deux ſortes d'*h* dans nôtre langue; l'une qui eſt proprement françoiſe, & que nous aſpirons en parlant, que lon peut dire eſtre une veritable conſone, puiſqu'elle empêche toute eliſion: comme lon void dans les

mots *hai*
l'autre qu
laquelle
tereſt, qu
honneur
dans les
c'eſt pou
plus l'el
point au
mots. E
d'obſerv
apoſtrop
la haine,
me.
Excep
gle le m
la force
ginale,
quent l'
le, & ſa
le heros,
& *heroï*
prenner
n'y eſt
L'*h* ſ
conſon

mots *haine*, *hanter*, *herſe*, *houſſe*: Et l'autre qui nous eſt étrangere, & en laquelle nous ne prenons autre intereſt, que de la marquer pour faire honneur aux langues qui l'ont miſe dans les mots où elle eſt attachée: c'eſt pourquoy elle n'empêche non plus l'eliſion que ſi elle n'eſtoit point au commencement de ces mots. Et c'eſt ce qu'il eſt neceſſaire d'obſerver pour ne pas mettre une apoſtrophe & écrire l'*haine*, pour *la haine*, ou bien *le homme* pour *l'homme*.

Exceptez ſeulement de cette regle le mot *heros*, qui retient l'*h* avec la force qu'elle a dans ſa langue originale, devant lequel par conſequent l'article s'écrit avec ſa voyelle, & ſans apoſtrophe; ainſi lon dit *le heros*, & non l'*heros*. Mais *heroïque* & *heroïne*, qui en ſont derivez, reprennent la regle ordinaire, & l'*h* n'y eſt point aſpirée.

L'*h* ſe joint quelquefois avec les conſones *c*, *p*, *r*, *t*.

Lors que l'*h* eſt precedée d'un *c*, ces deux lettres ſe prononcent ordinairement avec la voyelle ſuivante par un ſifflement qui eſt propre à nôtre langue; comme *charité, chemin,* &c. Dont il faut excepter quelques mots qui deſcendent du grec; comme *Euchariſtie, charactere, Zacharie, echo* & ſemblables.

Eſtant jointe avec le *p*, ils rendent enſemble le ſon de la lettre *f*, dans les mots derivez du grec. Et c'eſt ainſi que lon écrit ces mots : *philoſophe, epitaphe, triompher* &c.

Et quand elle ſe trouve avec les lettres *r* & *t*, dans les mots qui deſcendent pareillement du grec, elle ne change rien dans la prononciation. Et c'eſt auſſi de cette maniere que lon écrit ces mots: *rhume, rhethorique, rheubarbe, Rhodes, Rhoſne, Thomas, threſor, theatre, theologie, theriaque* &c.

les autres. Outre cela il ne faudroit

I.

IL y a deux lettres de ce nom, dont l'une eſt voyelle, & l'autre eſt conſone.

L'*i* voyelle eſt celuy qui de ſa nature ſe peut joindre à toutes les conſones pour faire avec elles des ſyllabes; ou aux autres voyelles, pour faire auſſi avec elles des diphthongues. Il ſe reconnoît parmi l'autre, parcequ'il ne ſe tire point plus bas que le corps des autres lettres; c'eſt pourquoy on peut l'appeller le petit *i* acauſe de ſa figure.

Celuy qui eſt conſone ſe diſtingue de celuy qui eſt voyelle par ſa longueur, qui ſurpaſſe les autres, particulierement par le bas, & qui, ſelon ſa nature, ſe joint aux voyelles, pour faire les ſyllabes *ja, je, ji, jo, ju*; comme on les écrit dans ces mots, *jamais, jeune, j'iray, joly, juger.*

Quoique dans les meilleures Imprimeries cette diſtinction ſi neceſ-

faire s'obſerve exactement, je reconnois qu'il y a peu de perſonnes qui la ſuivent en écrivant. Ce defaut vient de ce que les maîtres en l'art de l'écriture, n'ayant pas fait aſſez de reflexion ſur l'importãce de marquer de divers characteres ces deux lettres ſi differentes, n'en ont point donné de leçon. Mais je ne doute point qu'ils ne le faſſent, aprés ce que je leur dis icy pour leur en faire connoître la neceſſité.

K.

ENCORE que le k ait conſervé ſon rang parmi les lettres de l'alphabet, il eſt neanmoins devenu tout à fait inutile dans nôtre langue.

L.

PARCEQUE *l* ne ſe prononce point dans ces mots *fault, vault veult, ſault, pouldre, mouldre, tiltre,* & ſem-

blables, elle en a eſté retranchée comme ſuperflue; c'eſt pourquoy on les écrit ainſi : *faut*, *vaut*, *vent*, *ſaut*, *poudre*, *moudre*, *titre* &c.

L ſe prononce comme *u* dans ces mots, *col*, *licol*, *mol*, *fol*, *ſol*; & c'eſt acauſe de cette prononciation qu'il y a pluſieurs perſonnes qui changent cette *l* en *u*, & écrivent *cou*, *licou*, *mou*, *fou*, *ſou*.

La même lettre ne ſe prononce point à la fin de ces mots; *fuſil gentil*, *ſourcil*, *outil*, *ſaoul*, quoiqu'elle doive y eſtre écrite.

La double *ll* eſtant precedée immediatement d'un *i*, devient preſque toûjours mouillée, & ſe prononce comme *gl*; ce qu'elle ne fait jamais lors que l'*i* ne la precede point. C'eſt pourquoy toutes les fois que des mots font le ſon comme de *gle*, ou *gli*, on doit eſtre aſſûré qu'il faut la double *ll* avec *i* devant; cõme en ces mots; *faille* & *failli*, *bouille* & *bouilli*, *fille*, *grille*, *étrille*, *gentilli*, *veuille*, *mouille* &c.

Il en faut excepter ces mots: *Achille, mille, ville, argille, pupille, tranquille, tranquillité.*

Mais à la fin des mots elle ne ſe prononce mouillée qu'aprés les diphtongues *ai* & *ei*: comme en *ail, email, corail, ſoleil, vermeil, vieil.* C'eſt pourquoy elle n'eſt point mouillée dans ces mots: *fil, nil, vil, ſubtil, exil, civil* & ſemblables.

Il faut remarquer à l'occaſion des mots qui ont une *l* mouillée, acauſe de l'*i* qui la devance, lequel eſt precedé d'une autre voyelle, que lors que dans ces mêmes mots, le *c*, ou le *g* commencent la ſyllabe mouillée, ces deux conſones doivent eſtre ſuivies immediatement d'un *u*; comme dans ceux-cy *cercueil, recueil, écueil, accueil, orgueil,* & dans les temps des verbes, *cueillir, recueillir* &c: Au lieu que dans les autres ſyllabes de même ſon, l'*u* eſt immediatement devant l'*i*; comme en ceux-cy, *ſeuil, fauteuil, cerfeuil, deuil, Montreuil* & dans les mots, *veuille, feuille,* & ſemblables.

M.

LORS que l'*m* ſe trouve devant une conſone, elle ſe prononce ſans battement de levres, & prend le ſon de la lettre *n*: Ainſi lon prononce *embraſſer, embaumer, emmener, emprunter, compter, condamner, rompre, temps, ſolemnel, comme, homme*, de même que ſi les *m* de ces mots n'eſtoient que des *n*. Cela eſt particulierement à obſerver devant les lettres *b, p*, & *m* même, qui ſe prononçant avec battement de levres, rompant celuy de l'*m* qui les precede; C'eſt pourquoy il ne faut pas en écrivant ſuivre tellement la prononciation que lon mette l'*n* devant ces lettres *b, p & m*. Et c'eſt pour cette raiſon que dans tous les mots où l'on prononce l'*n* devant une de ces trois conſones, il ne faut jamais manquer d'y mettre une *m*, comme dans *combler, emmener, tromper*, & par tout ailleurs.

A l'égard de l'*m* devant *n*, il en faut excepter *hymne*, *indemniſer*, *calomnier*, & les mots qui en ſont derivez : comme auſſi le mot *domter* qui s'écrit ſans *p*, acauſe de ſon origine.

L'*m* prend auſſi la même prononciation de l'*n*, lors qu'elle eſt à la fin d'un mot; comme *nom*, *ſurnom*, *pronom*, *renom*, *faim*, *venim*, *daim*, *parfum* &c, dans leſquels il faut prendre garde de ne pas mettre l'*n* dont elle a le ſon.

Et à l'égard de cette derniere regle il en faut excepter quelques mots étrangers ; comme *Harlem*, *Ieruſalem*, *Mathuſalem*, *item* &c. où l'*m* garde ſa prononciation naturelle.

M De Leſclache n'a pas pris garde à cette premiere regle. Car s'il l'avoit fait, il auroit ſans doute écrit le mot *tams*, (pour ne rien dire des autres) qui eſt au tiltre de ſon livre, avec une *n*; ou du moins il en auroit fait une exception à ſa regle

regle generale, d'écrire comme lon prononce.

N.

IL eſt tres-neceſſaire de bien remarquer que quoique cette lettre ne ſe prononce point dans les troiſiémes perſonnes des verbes au plurier, qui ſe terminent en *ent*, il faut bien ſe garder de ne la pas écrire en cette maniere; *aiment, diſent, enſeignent, courent* &c.

Encore que lon prononce les mots *convent* & *montier*, comme s'il y avoit *couvent* & *moutier*, il faut en écrivant y mettre l'*n* qu'ils doivent avoir par leur origine.

O.

L'O ne ſe prononce point, quoiqu'il s'écrive dans les mots *Laon, Laonois, paon, faon, Craon.*

Et il ne ſe prononce que comme ſimple, quoique lon le marque dou-

ble, dans les mots, *roole, controole.*

P.

LON écrivoit autrefois pluſieurs mots avec *p*, dans leſquels il ne ſe prononce point ; comme *apvril, nepveu, niepce, achepter* &c. c'eſt pourquoy cette lettre en eſt retranchée par l'uſage, & s'écrivent ainſi: *avril, neveu, niéce, acheter.* Mais il ne faut pas manquer en écrivant, de marquer le *p*, quoiqu'il ne ſe prononce point dans ces mots: *ſept, temps, corps, champ, loup, baptême, compter, exempt, prompt.* Mais il n'en faut point au mot *domter.*

Cette lettre jointe à l'*h* produit le ſon de la lettre *f*: comme dans ces mots, *philoſophe, phenix* &c. Surquoy il faut remarquer ce que j'ay dit en parlant de l'*f*. Et de plus j'adjoûteray qu'il y a plus de danger de mettre le *ph* dans les mots où il doit y avoir une *f*, que de mettre l'*f* là où il doit y avoir *ph.*

Q.

LA lettre *q* ne ſe trouve jamais ſans *u*, ſi ce n'eſt à la fin des mots: comme, *coq*, *cinq*. Et lors même qu'à ce dernier mot on ajoûte *ième*, comme lon fait aux autres nombres pour marquer l'ordre, lon y joint cette voyelle, pour faire de *cinq*, *cinquiéme*. Mais *coq* reçoit ſimplement l'*s* au plurier, pour faire *coqs*.

M. De Leſclache a banni le *qu*, des mots *quand*, *quantité*, *qualité*, & ſemblables, & ſubſtitue à la place de ces deux lettres la conſone *c*, écrivant ainſi ces mots, *cand*, *calité*, *cantité*; Et ſa raiſon eſt, parce que la ſyllabe *qua* en nôtre langue a la même prononciation que *ca*. Selon ce principe il en devroit auſſi bannir la ſyllabe *qui*, puiſqu'elle ne ſeroit pas moins bien exprimée par *ki*, veu le ſon que cette premiere a dans le latin, qui eſt ſa raiſon pour changer le *qua* en *ca*. Et il le devroit

faire d'autant plus tôt, qu'on le conſidereroit comme un homme miraculeux, puiſqu'il feroit ainſi revivre le *k* qui eſt mort depuis long-temps en nôtre langue. Et il auroit, ce ſemble, plus de raiſon de le faire, que d'écrire ainſi *mancant* par un *c* parce qu'ayant mis le *k* en uſage, tout ce verbe, & ceux qui luy ſont ſemblables, s'écriroient conſtamment par cette lettre, & lon verroit *manker*, *revoker*, comme *mankant*, *revokant* : ce que le *c* ne peut point faire.

R.

CETTE lettre a quelquefois une *h* aprés ſoy, qui neanmoins ne change rien en ſa prononciation; comme *rhume*, *rhetorique* &c.

S.

IE commenceray à parler de cette lettre, par ce qu'il y a de plus difficile en ce qui la regarde; qui eſt de ſçavoir ſi on la doit écrire aux lieux

où elle ne ſe prononce point, lors que ſon etimologie y oblige.

Il y a des gens tres-ſçavans qui pour cette raiſon le veulent ainſi, y joignant celle-cy ; qu'il eſt plus facile de marquer une lettre en écrivant, que de mettre un accent, dont on s'oublie ſouvent, ce qui fait un tres-mauuais effet. Mais il y en a d'autres de la même qualité, qui la retranchent abſolument. Ie m'attacheray au ſentiment de ces derniers pour les raiſons ſuivantes.

1. Il eſt conſtant que nôtre langue ſe perfectionne tous les jours, les nouvelles manieres d'écrire, comme de parler, lors qu'elles ſont autoriſées, ſont preferables aux anciennes. C'eſt pourquoy l'ômiſſion de cette lettre eſtant venuë par un uſage poſterieur, eſt aſſûrément d'une plus grande perfection.

2. Il y a une ſi grande peine, & pour ceux qui donnent des regles du contraire, & pour ceux qui s'en veulent inſtruire, qu'il eſt preſque

impossible aux uns & aux autres d'en venir about. Car me soûtiendra-t-on que c'est une bonne methode pour cela, que de marquer (comme quelques auteurs ont fait) plus de mille mots, dans lesquels cette lettre se prononce, & d'assurer qu'elle ne se prononce point dans tous les autres?

3. C'est encore une tres-grande difficulté, de trouver que des mots primitifs & leurs derivez s'écrivent de même façon, & que dans les uns *s* ne se prononce point, & qu'elle se prononce dans les autres, sans aucune marque pour les discerner; comme lon void dans ces mots: *Apôtre, détruire, répondre, embûche, écrire, décrire, tempête, tête, fête, bête, hôpital, rétreindre* &c, dont les derivez sont, *apostolat, apostolique, destruction, responsable, embuscade, prescrire, prescription, description, tempestueux, teston, feston, bestialité, hospitalité, restriction.*

Cela estant ainsi posé, je pense

ſant, il faudroit que tous ceux qui ont ſceu lire juſques à preſent, ap-

avoir raiſon de dire, que l'on doit marquer l'*s* partout où elle ſe prononce ; mais que là où elle ne ſe prononce point, on la doit ſuppléer ſur la voyelle precedente, ou par l'accent aigu, pour en élever le ton, ou par l'accent circonflexe pour rendre la ſyllabe longue.

Mais parce qu'une ſeule exception ne prejudicie point à une regle generale, je tire de cette même generalité le verbe ſubſtantif *eſtre*, ne voyant pas qu'il ſoit encore aſſez établi de l'écrire ſans *s*. Ie ne deſeſpere pourtant pas que cela ne ſe puiſſe faire avec le temps. C'eſt pourquoy j'avertis ſeulement ceux qui le voudront pratiquer ainſi, que tous les *e* qui commencent les temps de ce verbe, doivent eſtre marquez d'un accent aigu, comme *étois*, *étoient*, *étant* & *état* : à la reſerve de l'infinitif, de la troiſiéme perſonne du ſingulier au preſent, & de la ſeconde du plurier au même temps, qui en ce cas s'écriront ainſi : *être*, *êt*, *êtes*,

parceque les *e* qui ſont au commencement de ces mots, ſont de ceux que lon nomme plus ouverts.

Ie dis donc que lors que la voyelle *a* eſt ſuivie d'une *s* qui ne ſe prononce point, on ômet cette derniere lettre, marquant la voyelle d'un accent circonflexe: comme *âpre, âne, bâtir, châtier, château, fâcher, gâter, lâcher, mâle, pâture* &c. A quoy il faut joindre les ſecondes perſonnes du plurier, du preterit ſimple de la premiere conjuguaiſon : comme *aimâtes, parlâtes, marchâtes*; & les troiſiémes perſonnes du ſingulier, du ſecond imparfait du ſubjonctif, de la même conjuguaiſon, *aimât, parlât, marchât* &c.

Quand aprés *é* maſculin ou ouvert, l'*s* ſe rencontre & ne ſe prononce point, alors l'*e* ſe marque d'un accent aigu; cõme, *dédain, détruire, détromper, écrire, éloigner, méconnoître, mépriſer, répondre* &c.

Mais ſi l'*e* eſt plus ouvert, il ſera marqué d'un accent circonflexe;

consones *c, p, r, t.*

comme *bête, tête, tempête, evêque, prêtre, même, pêcheur, arrêt, interêt, farêt.*

En cette même rencontre l'*i* eſt marqué d'un accent circonflexe; comme *chaîne, croître, connoître, naître, maître, paître, paroître* &c. Aquoy il faut ajoûter les troiſiémes perſonnes du ſingulier, du ſecond imparfait du ſubjonctif de la ſeconde & de la quatriéme conjuguaiſon: *bâtît, gemît, choisît, rendît, entendît, pretendît, attendît* &c.

La voyelle *o* eſt alors auſſi marquée d'un circonflexe : comme *apôtre, hôte, aumône, nôtre, vôtre, thrône* &c.

Lors que lon ôme la même lettre aprés la voyelle *u*, cette voyelle ſe marque auſſi d'un accent circonflexe ; comme *ajoûter, brûler, goûter, ſoûlever, ſoûpirer, ſoûtenir,* &c.

A quoy il faut auſſi joindre les mêmes troiſiémes perſonnes du ſingulier du ſecond imparfait du ſubjonctif de la troiſiéme conjuguaiſon;

eût, deût, pourveût, apperceût, receût, décheût, ſceût, comparût, voulût &c. Dont il faut excepter ces mêmes temps des verbes irreguliers *voir, aſſeoir*, qui ont *vîd, aſſît.*

La lettre *s* miſe entre deux voyelles, faiſant le meſme effet, & rendant le même ſon que le ʒ, on en uſe conſtamment en toutes ces ſortes de mots qui ont le ſon du ʒ; comme *uſer, oſer, raſer, peſer, maiſon, ſaiſon,* &c. D'où neanmoins il faut excepter les noms de nombre; *douʒe, treiʒe, ſeize,* dans leſquels on ſe ſert du ʒ.

Par la raiſon que l'*s* ſonne comme un *z*, quand elle eſt entre deux voyelles, il s'enſuit que quand elle eſt ainſi placée, & qu'elle doit retenir ſon propre ſon, il la faut mettre double; comme *laſſer, aſſûrer, pouſſer, fauſſer, foſſé, hauſſer* &c. Cela eſt ſans difficulté, ſinon dans les mots qui commencent par la lettre *s*, & qui ſont compoſez de *pre* & *re:* comme *preſentir, preſuppoſer, reſentir,*

reſembler, reſouvenir, réſuſciter, reſource: & le mot, *monoſyllabe.* Surquoy m'attachant au ſentiment de perſonnes intelligentes dans l'orthographe, je croy que lon pourroit y ajoûter une ſeconde *s:* mais ſur tout à *reſſembler* & *reſſource.*

T.

ON joint l'*h* au *t* dans quelques mots tirez du grec: ce qui ne change pourtant rien à ſa pronõciation: comme *Theologie, theme, threſor, theatre, ſympathie, methode, mathematique* &c.

La plus grande difficulté touchant cette lettre, eſt de ſçavoir quand il s'en faut ſervir dans les mots où elle a le ſon du *c* ou de l'*s*. Ceux qui ſçavent la langue latine n'en douteront point, en faiſant reflexion ſur les mots dont ceux de la nôtre derivent. Mais ayant à inſtruire des perſonnes qui n'ont point acquis cette ſcience, il faut que je prenne une autre methode.

C'eſt pourquoy je dis que lon doit écrire les mots *prophetie*, *primatie*, *partialité*, *patience* par *t* acauſe de leur origine.

Tous les mots qui ſe terminent ſelon leur prononciation en *xion*, (excepté *Ixion*, *reflexion*, *fluxion*, *defluxion*, *complexion*) doivent s'écrire par *ct*, & non par *x*: comme *action*, *faction*, *perfection*, *election*, *fiction*, *correction* &c.

Tous les mots qui ſe terminent en *on*, & qui ſe prononcent comme *cion*, s'il y a une voyelle qui precede cette prononciation, ils s'écrivent par un *t*: comme *approbation*, *inclination*, *exhortation*, *declaration*, *reparation*, *diſcretion*, *repletion*, *ambition*, *ſedition*, *emotion*, *potion*, *devotion*, *execution*, *attribution*, *reſolution* &c.

Si devant la même prononciation, il ſe trouve une des conſones *n*, *p*, *r*, il faudra écrire auſſi les mots par *t*: comme *mention*, *intention*, *convention*, *proſcription*, *aſſomption*, *portion*, *proportion* &c.

Il

Il faut en excepter, *dimenſion*, *apprehenſion*, *reprehenſion*, *penſion*, *ſuſpenſion*, *aſcenſion*, *aſperſion*, *verſion*, *converſion*, *diverſion*, *ſubverſion*, *extorſion*, *incurſion*, acauſe qu'ils deſcendent de verbes latins qui ont le ſupin en *ſum*, au lieu que les autres l'ont en *tum*.

Pour ce qui eſt des mots terminez en *ſſion*, des ſupins en *ſſum*, quoique je ne penſe pas qu'ils puiſſent faire equivoque avec ceux en *tion*, j'en donneray icy les principaux mots au lieu de la regle tirée du latin, en faveur de ceux qui n'entendent pas cette langue: *ceſſion*, *interceſſion*, *conceſſion*, *proceſſion*, *profeſſion*, *ſucceſſion*, *confeſſion*, *diſcuſſion*, *permiſſion*, *intermiſſion*, *commiſſion*, *miſſion*, *tranſmiſſion*, *emiſſion*, *ſoumiſſion*, *remiſſion*, *poſſeſſion*, *oppreſſion*, *ſuppreſſion*, *expreſſion*, *impreſſion*, *diſgreſſion*, *juſſion*: par la prononciation deſquels mots, on void que la double *ſſ* a un ſon plus fort que le *t* devant *i*: & lon en peut reconnoître aiſément la difference, en

ce que la voyelle devant les deux ſſ ſe prononce longue.

C'eſt encore icy un des points de la reforme de M. De Leſclache, dont il n'eſt pourtant pas l'auteur. Il y a déja long-temps que l'avance a eſté faite de mettre le *c* à la place du *t* en cette rencontre. Ceux qui l'ont propoſé avant luy n'ont point eſté ſuivis ; & j'attens que toutes les imprimeries s'attachans à ſon orthographe, comme il ſe le promet, impriment & reïmpriment ſelon ſa maniere tous les bons livres qui ſont en nôtre langue, & me faſſent connoître par ce moyen, que l'uſage a receu ſa methode. Iuſques à preſent je n'en ay rien appris : ce qui me perſuade qu'il faut quelque choſe davantage que d'eſtre philoſophe pour eſtre prophete.

V.

IL y a deux lettres de ce nom, dont l'une eſt voyelle, qui pour cette

raiſon ſe joint à toutes les conſones, & determine le ſon de la ſyllabe où elle ſe rencontre ; & l'autre eſt conſone, & ne ſe rencontre ſelon ſa nature, qu'avec les voyelles pour faire les ſyllabes *va, ve, vi, vo, vu:* comme lon void dans ces mots: *valeur, verité, vie, volonté, vulgaire.*

V conſone ſe joint auſſi avec *r*, pour faire enſemble avec la voyelle ſuivante une ſeule ſyllabe : comme dans *vray, lievre, ouvrir* &c. Elle ſe remarque par ſa figure, qui eſt telle, v, en quoy elle differe de celle de la voyelle qui eſt de cette ſorte, u, ou U pour la capitale: comme lon peut voir partout dans ce livre, & dans les autres qui ſortent des meilleures imprimeries de Paris & d'ailleurs, qui obſervent exactement cette difference. C'eſt aux maîtres Ecrivains à ſonger à s'y conformer.

X.

X, Eſtant une lettre double, il n'a point de prononciation qui ne puiſſe luy eſtre ſubſtituée par d'autres lettres; & c'eſt en quoy il eſt aiſé de ſe tromper, & pour quoy je feray les remarques ſuivantes.

Il ne faut pas ſuivant la prononciation, écrire ces mots par *gz*, mais par un *x*: *exil*, *exiler*, *exaucer*, *exiſtence*, *exempter*, *exorde*, *exemple*, *exaction*, *exercice*, *exagiter*, *execrable*, & ſemblables.

Il ne faut pas auſſi, ſuivant la même prononciation, écrire ces mots par *cs*, mais par *x*, *Alexandre*, *Xenophon*, *extrême*, *extravagant*, *expert*, *exprés*, *exprimer*, *anthrax*, *perplex*, *linx*, *phenix*, *Ajax*, *borax*, *ſtorax*, *ſtix*, *prefix* & ſemblables.

Lon ne mettra pas auſſi une double *ſſ*, mais un *x* à ces mots, *lexive*, *ſoixante*, *Bruxelles*; quoique quelques perſonnes ſçavantes jugent que

lon pourroit écrire *Bruſſelles* : ni l'*s* ſimple à ceux-cy, *Xaintes*, *Xaintonge*, *excuſer*, *expliquer*, *excommunier*, *excrement* : ni le *z* à ces autres, *ſixiéme*, *ſixaine*, *dixiéme*, *dixaine*, *dixeau*, *dixenier*, *dixhuit*.

La grande difficulté eſt touchant la fin des mots où cette lettre ne ſe prononce que comme *s* : ce qui fait qu'il eſt malaiſé de diſcerner quand il faut mettre *s* ou *x*. Mais, ſuivant l'uſage receu, on met un *x* à la fin des mots au plurier, dont le ſingulier eſt en *al* ; comme, *maux*, *animaux*, *chevaux*, *canaux*, *infernaux*, *principaux*, *generaux*, *vaux*, *hôpitaux* &c.

Les noms en *eau* & *au*, finiſſent auſſi par *x* au plurier, comme *aneaux*, *chapeaux*, *bureaux*, *moineaux*, *carreaux*, *deux*, *dieux*, *vœux*, *feux*, *lieux*, *pieux* &c.

M. De Leſclache ne veut point ſouffrir cette lettre à la fin des mots, où elle ne ſe prononce que comme *s* ; voulant que lon y mette cette lettre, perſeverant dans ſon principe

d'écrire comme lon prononce. Il n'eſt pas ſeul de cet avis. Ie connois de tres-ſçavans hommes qui le pratiquent ainſi. Cette maniere d'écrire eſtoit en uſage il y a plus de cent ans; & j'ay en main des livres de bonne impreſſion, & des écrits de bonne plume, qui ſont de ce temps-là, & où cela eſt obſervé. C'eſt pourquoy je ne veux pas blâmer ceux qui ſuivent cette façon d'écrire; & je m'y rangerois moy-même, ſi la conſideration des etimologies à ſuivre, & des equivoques à eviter, ne m'attachoit à l'uſage commun.

Mais voicy une autre rencontre où il s'oublie de ſes principes. Car voulant que lon écrive par *x*, ces mots *action*, *faction*, *diction* & ſemblables, il ne ſe ſouvient pas qu'ayant établi que *ti* en cette rencontre ſe doit écrire par *ci*, il devoit écrire ces mots, en continuant dans ſa raiſon, en cette maniere, *accion*, *faccion*, *diccion*; & ce d'autant plus tôt que l'*x* n'a point de prononcia-

tion qui ne ſe puiſſe ſuppléer par d'autres lettres, comme je viens de le remarquer.

Y.

CETTE lettre ne differe de l'*i* voyelle que par ſa figure ; & c'eſt pour cela que quelques perſonnes ſçavantes la regardant comme ſuperfluë, la veulent bannir de nôtre maniere d'écrire. Ie n'ay garde de m'oppoſer à leur ſentiment. Ie les prie ſeulement de me permettre de leur dire pour quelle raiſon je penſe que lon peut s'en ſervir en quelques rencontres.

1. Ie croy qu'il eſt neceſſaire de la marquer dans les mots qui ſont derivez du grec; comme dans ceux-cy, *hymne, lyre, myſtere, tyran, pyramide, hydropique, hypocriſie, hypotheque*, & ſemblables.

2. On doit mettre l'*y* au milieu des mots entre deux voyelles, où il prend la force du double *i*: comme,

ayant, ayeul, envoyer, employer, croyable, effroyable, playe, joye, voye, proye, moyen, croyons, croyez croyent, ſoyons, ſoyez &c. D'où il faut excepter les verbes dans les troiſiémes perſonnes au plurier des imparfaits à l'indicatif, & au ſubjonctif; parce que les trois voyelles *oie* ne font en cette rencontre qu'une ſeule ſyllabe: comme *avoient, auroient, ſoient, ſeroient, aimoient, aimeroient, gemiſſoient, gemiroient* &c. Où il faut remarquer que je ne dis cela que pour les verbes dans ces temps, nombres & perſonnes, & non pas pour les autres.

3. Parce que cette lettre orne beaucoup l'écriture, ſelon l'avis que m'en a donné une des perſonnes les plus ſçavantes que nous ayons en France, on doit la mettre à la fin des mots en *ay, oy,* & *uy:* comme, *diray, feray j'ay, moy, toy, loy, roy, luy, aujourd'huy,* avec *cy* & *icy*. Il en faut neanmoins excepter le pronom *qui*.

Ie croy que lon doit écrire par la

même lettre le mot *y* qui eſt un adverbe de lieu. Et je ne voy pas bien pourquoy M. De Leſclache l'écrit par un *ï* ainſi marqué de deux points, qui ſont le propre charactere de la diviſion de deux voyelles, quand elles doivent former deux ſyllabes diſtinctes. C'eſt pourquoy j'eſtime pour le moins autant cette maniere, *il y eſt*, que ces deux autres, *il ï eſt* & *il ï eſt*.

Z.

LEs ſecondes perſonnes des verbes, & les noms maſculins & feminins terminez en *é*, marqué d'un accent aigu, s'écrivent les uns & les autres au plurier, ſelon l'uſage le plus receu, par *ez*: comme, *liſez*, *aimez*, *entendez*, *beautez*, *traitez*, *bontez* &c. Mais les noms qui ont *ès* au ſingulier, & quelques autres mots de la même terminaiſon qui ont un *e* ouvert, s'écriront par *és*: comme *dés*, *prés*, *auprés*, *exprés*, *excés*, *procés*. Et

ſur cela je prie M. De Leſclache, qui veut bannir le z de la fin des mots, pour mettre en ſa place une *s* aprés l'*é* marqué d'un accent, de bienpeſer le ſon de *dés* qui eſt une prepoſition; comme lors que lon dit, *dés ce temps-là*; & *dez*, ſelon le ſon qu'il a dans cette maniere de parler: *jouer aux dez*: & il y reconnoîtra l'effect de ces deux differentes manieres d'écrire, & la juſteſſe de la regle que je donne.

La prononciation du z au commencement des mots, & apres des conſones, ſe remarquera aſſez pour faire connoître qu'il y faut écrire cette lettre: comme *Zephir*, *Zenon*, *Zele*, *Zachée*, *Zacharie*, *Balzac*, *bronze*, *onze*, *quatorze*, *quinze*. Mais de plus on la met dans *douze*, *treze*, *ſeize*. Et dans quelques verbes tirez du grec: comme *baptizer*, *anathematizer*, *dogmatizer* &c.

ce cas s écriront ainſi : *être, et, êtes,*

CHAPITRE III.

Des Syllabes.

LA ſyllabe eſt un aſſemblage de conſones & de voyelles, pour compoſer un ſon particulier, qui fait quelquefois un mot ; comme lon void dans ce vers de Malherbe qui eſt tout compoſé de monoſyllabes: *Et moy je ne voy rien, quand je ne la voy pas*; & qui quelquefois n'en fait qu'une partie; comme dans ces autres; *gar-der, gou-ver-ner, com-man-de-ment* &c.

Il faut principalement conſiderer les voyelles, qui ſe rencontrent dans les ſyllabes, & qui en determinent la prononciation; dont il y en a que lon peut nommer ſimples, parce qu'elles ne reçoivent qu'une voyelle; & d'autres que lon peut appeller compoſées, parcequ'elles en reçoivent deux ou trois: & quelquefois même il ſe trouve quatre voyelles

dans une ſeule ſyllabe; comme nous allons le faire voir.

Les ſyllabes ſimples n'ont aucune difficulté, ou du moins je la ſuppoſe ſurmontée par ceux qui ont appris à lire ; puisque l'aſſemblage des lettres eſt la premiere choſe où lon s'applique apres avoir connu les characteres de l'alphabet; c'eſt pourquoy je ne traitteray que des ſyllables compoſées en ce ſens.

Ces deux, trois, & quatre voyelles qui entrent dans la compoſition d'une ſeule ſyllabe, s'appellent *diphthongues*: quoiqu'à conſiderer ce mot dans ſa propre ſignification, il ne marque que l'aſſemblage de deux voyelles pour former un même ſon. Mais parceque je ne croy pas qu'il ſoit neceſſaire de former d'autres noms nouveaux, inconnus aux Grecs qui nous ont donné celuy-là, pour marquer celuy de trois & de quatre voyelles, je les nomme ſimplement diphtongues de trois & de quatre voyelles.

C'

Cela ſuppoſé, je marqueray les diphthongues, ſelon l'ordre naturel des lettres, en les prenant par la premiere voyelle qui les compoſe.

aa. Lon ne prononce ces deux lettres que comme un ſeul *a* long; mais on les écrit doubles dans ces mots, *aage*, *Aaron*, *baailler*, *baaillon*, *Chaalons*, *Iſaac* &c. ſinon que lon peut ſuppléer un des *a* du mot *aage* en marquant ſur l'autre un accent circonflexe, en cette ſorte, *âge*; & peutêtre en *baailler* & *baaillon*, en les écrivant ainſi: *bâiller*, *bâillon*; mais on ne doit pas faire ces changemens dans les noms propres.

æ. Cette diphthongue ne ſe trouve point en nôtre langue; mais tous les mots françois qui derivent du latin, où elle ſe marque, s'écrivent par un *e* ſimple; comme *Ceſar*, *eternel*; & tous les mots qui commencent par *pre*, de la propoſition latine *præ*, comme *preceder*, *premediter* &c.

ai. Il faut prendre ſoigneuſe-

ment garde à cette diphthongue qui eſt equivoque avec *é* maſculin, *ei* & *i*, pour ne les pas confondre en écrivant ; comme on le void dans ces deux mots, *j'ay enſeigné*. Car il n'eſt pas indifferent, comme le pretend M. De Leſclache, de quelle maniere on écrive une même prononciation ; & ce ſeroit le prendre fort mal que d'écrire *vain*, pour marquer le ſuc du raiſin, ou *pleine*, pour marquer une campagne, le premier devant eſtre écrit par *i*, & l'autre par *ai*. Ceux qui ſçavent la langue latine ſurmonteront ces difficultez, pour peu de reflexion qu'ils y faſſent : les autres le doivent apprendre en liſant les bons livres avec application. Cette diphtongue a la prononciation de l'*é* maſculin dans *faire, aimer, appaiſer, clair, aider, aiſé, aîné, aigu* &c. Et elle l'a commune avec *i* dans ces mots : *main, pain, faim, plaindre, craindre* &c.

ao. On écrit cette dipthongue dans ces mots où l'*o* ne ſe prononce

autre methode.

point: *Craon*, *Laon*, *Laonnois*, *paon*, *faon*. Et dans *Saone*, ou l'*o* ſeul ſe prononce.

aou. Lon écrit ces trois voyelles qui ne ſe prononcent que comme *ou* dans ces mots: *août*, *ſaoul*, *ſaouler*.

au. Il faut bien ſe garder d'écrire les ſyllabes où ſe rencontre cette diphthongue, par un *o* dont elle a le ſon: comme *auteur*, *auner*, *autre*, *aumône*, *bauge*, *cauſe*, *caution*, *faute*, *faucher*, *haut*, *jaugeur*, *laurier*, *mauve*, *mauvais*, *paume*, *ſauter*, *ſauſſe* &c.

ay. Cette diphtongue ſe met à la fin des mots: comme *eſſay*, *delay*, *balay*, *may*, *vray*, *j'ay* &c. Et aux imperatifs des verbes en *aire*, comme *fay*, *tay* &c. Elle ſe met auſſi à la fin de la premiere perſonne des futurs de toutes les conjuguaiſons: comme *je feray*, *diray*, *rendray*, *bâtiray*, *entendray* &c. Et aux preterits ſimples de la premiere conjuguaiſon, en quoy ils different du preterit compoſé qui s'écrit par *é* maſculin: *j'aimay*, *je marchay*, *demanday*, *promenay* &c.

aye. Cette diphtongue de trois voyelles ſe remarque dans ces mots : *paye, playe, attraye, effraye* &c.

ea. Les verbes dont l'infinitif eſt en *ger*, s'écrivent par cette diphtongue dans les rencontres que lon verra dans l'exemple que je donne du verbe *vanger: tu vangeas, il vangea, nous vangeâmes, vous vangeâtes: je vangeaſſe, tu vangeaſſes, il vangeât, ils vangeaſſent, vangeant, vangeance.* Et alors elle a avec le *g* la prononciation de *ja.*

eai. Cette diphtongue ſe remarque dans le mot *demangeaiſon.*

eau. Lon écrit cette diphtongue de trois voyelles dans certains mots où elle a la prononciation de l'*o*; comme *veau, beau, beauté, chapeau, manteau, fuſeau, nouveau, ſceau, roſeau* &c.

eay. Il faut écrire par cette diphtongue les premieres perſonnes au ſingulier du preterit ſimple des verbes en *ger*; *je jugeay, mangeay, rangeay* &c.

ee. Ce mot *beeler*, qui eſt de deux ſyllabes, exprimant la voix naturelle du mouton, s'écrit de cette maniere.

ei. Ie repete icy ce que j'ay dit en parlant de l'*ai*, qu'il faut ſoigneuſement prendre garde à ne pas confondre ces diphtongues ni entr'elles, ni avec l'*é* maſculin; & s'appliquer à les bien diſcerner, pour ne pas mal écrire ces mots, par exemple; *ceindre*, *peindre*, *ſoleil*, *peine*, *ſeine* riviere, *pleine* campagne, *veine* canal, *peigner*, *enſeigner* &c.

eo. Lon obſerve de mettre cette diphtongue aux premieres perſonnes du plurier au preſent de l'indicatif & de l'imperatif des verbes en *ger*; *mangeons*, *jugeons*, *logeons*, *changeons* &c.

eoi. Lon écrit cette diphtongue de trois voyelles dans les perſonnes de l'imparfait de l'indicatif du verbe en *ger* dont voici les exemples, *vangeois*, *vangeoit*, *jugeois*, *jugeoit* &c. Et dans ces mots, *ſeoir*, *aſſeoir*, *cheoir*.

eoie. Cette diphtongue de quatre voyelles, ſe rencontre dans les troiſiémes perſonnes au plurier des imparfaits des verbes dont l'infinitif eſt en *ger*; comme, *vangeoient, jugeoient, mangeoient* &c.

eu. Cette diphtongue eſt ſenſible dans ces mots, *heureux tondeur, crieur, prieur, peur, eux* &c; mais l'*e* eſt imperceptible dans ceux-cy, *leu, veu, deu, conceu, apperceu,* & ſemblables: ce qu'il faut remarquer pour ne pas mettre, par exemple *du*, qui eſt l'article au genitif, pour *deu*, qui eſt le ſupin du verbe *devoir.* Lon a retranché l'*e* de certains mots; comme, *aſſûrer, aſſûrance, bleſſûre, meurtriſſûre, piquûre* &c; pour eviter la mauvaiſe prononciation que lon pourroit cauſer en y laiſſant cet *e.*

eui. Lon écrit cette diphthongue dans les mots qui ont la prononciation de ceux cy: *deuil, fauteuil, cerfeuil, feuille, veuille* &c.

ie. Cette diphtongue n'a point de difficulté, comme lon void dans ces

mots, *mien, tien, ſien, bien* &c.

ieu. Lon écrit par cette diphtongue, les mots ſuivans & ceux qui ont la même prononciation: *Dieu, lieu, ſieur, monſieur, mieux, vieux, pluſieurs* &c.

oe. Lon ne trouve cette diphtongue que dans les mots *œconome, œcumenique.*

oei. Lon écrit cette diphtongue dans les mots: *œillet, œil, œillade, œillader, œilleres.*

oeu. Cette diphtonguc de trois voyelles ſe rencontre dans ces mots, *mœurs, nœud, vœu, bœuf, œuf, ſœur, chœur, cœur.*

oi. Cette diphtongue a un ſon ſi conſtant que lon ne peut s'y tromper; comme lon void dans ces mots, *trois, noix, oiſeau, moitié, doit, pointe, boire, poire, appercevoir, concevoir, point, foin, coin, moins* & ſemblables. Mais dans les imparfaits des verbes à l'indicatif & au ſubjonctif, elle ſe prononce de même que *ai*; de ſorte que *j'aimois*, a le même ſon que *ja-*

mais: enſorte que lon prononce *j'aimois, tu aimois, il aimoit, ils aimoient; j'aimerois* &c. comme s'il y avoit *j'aimais, tu aimais, il aimait, ils aimaient, j'aimerais* &c. Ce qui ſe pratique auſſi dans ces mots, *croire, connoître, paroître, adroit, étroit, froid*, & pluſieurs autres.

M. De Leſclache ſubſtitue en cette occaſion à cette même diphthongue, un *é* marqué d'un accent aigu; ſans nous dire s'il eſt maſculin, ouvert, ou plus ouvert. Mais quel qu'il ſoit, il fait un ſi mauvais effet dans ſon livre, que je n'ay encore veu perſonne qui ſoit tombé dans ſon ſens.

oie. Il faut obſerver d'écrire cette diphtongue dans les troiſiémes perſonnes, des imparfaits de l'indicatif & du ſubjonctif au plurier, en toutes les conjuguaiſons, comme, *marchoient, marcheroient, gemiſſoient, gemiroient, concevoient, concevroient, faiſoient, feroient, eſtoient, ſeroient, avoient, auroient* &c.

ou. Cette diphtongue ne pouvant avoir d'autre ſon que celuy que ſes deux voyelles compoſent naturellement, lon ne ſçauroit s'y tromper en l'écrivant: comme lon void dans ces mots, *tout, coup, loup, poutre, coudre* &c.

oue. On remarque cette diphthongue dans ces mots ; *fouet, fouetter, moue, mouelle, mouette* oiſeau.

oui. Lon écrit par cette diphtongue ces mots, *mouiller, fouiller, genouil, grenouille, quenouille, gazouiller.* A quoy lon peut ajoûter le mot *ouy.*

oye. Lon ſe ſert de cette diphtongue dans ces mots, *joye, proye, voye, ſoye, Troye, Roye* &c.

ue. On remarque cette diphtongue dans ces mots, *guerir, guenon, gué, gueable, guerre, guet, longue, langue, diphthongue* &c.

uei. Celle-cy s'obſerve dans les mots, *recueil, orgueil* &c.

ueu. Cette autre ſe reconnoît dans ces mots, *rancueur, longueur,*

langue, rigueur, vigueur, moqueur.

ui. On ne peut manquer à écrire cette diphthongue; comme lon void dans ces mots, *puiſer, déguiſer, vuider, buiſſon, cuire, duire, fuir, huis, luire* &c.

uoie. Cette diphthongue de quatre voyelles, ſe doit obſerver dans les troiſiémes perſonnes du plurier de l'imparfait de l'indicatif des verbes en *guer*, & en *quer:* ainſi lon écrit de cette ſorte, *diſtinguoient, haranguoient, alleguoient, moquoient, provoquoient, expliquoient* &c.

uy. On écrit par cette diphthongue les mots, dont la terminaiſon eſt en *ui:* comme, *luy, celuy, aujourd'huy, eſſuy, appuy* &c. Et ces mots, *fuyant, appuyant*, & ſemblables.

yeu. Enfin cette diphthongue de trois voyelles ſe rencontre dans ces mots, *yeux, yeuſe, joyeux, joyeuſe.*

CHAPITRE IV.

Des mots.

LE titre de ce chapitre, conſideré dans toute ſon étenduë, n'eſt nullement de mon deſſein ; & cette matiere ainſi priſe, n'appartient proprement qu'à ceux qui enſeignent la grammaire, à qui, pour cette raiſon, je laiſſe le ſoin d'en traitter à fond, me contentant d'y toucher autant ſeulement qu'il eſt neceſſaire, pour la fin que je me ſuis propoſée.

Il y a des mots invariables; c'eſt-à-dire, qui ne ſouffrent jamais aucun changement, en quelque rencontre que lon s'en ſerve : & il y en a d'autres qui doivent changer, ſelon le different uſage que lon en fait.

Il y a quatre ſortes de mots invariables.

1. L'adverbe ; comme, *ſagement*,

franchement, librement, jamais, toûjours, où, là, non, peutêtre, certes &c.

2. Les prepoſitions, comme, *devant, chez, proche, auprés, ſelon, contre, à, ſans, de, par, pour* &c.

3. Les conjonctions, comme, *et, ou, ſi, ſinon, ſoit, quoique* &c.

4. Les interjections; comme, *ô, ah, eh* &c.

Les mots qui ſont ſujets au changement, ſont auſſi de quatre eſpeces; *les articles, les noms, les pronoms, & les verbes.*

Les changemens qui arrivent aux articles, noms & pronoms ne ſe conſiderent que ſelon la difference qui ſe rencontre entre le ſingulier & le plurier; c'eſt à-dire, ſelon la maniere dont on parle d'une ſeule choſe, & ſelon celle dont on parle de de deux ou de pluſieurs: Ainſi *homme*, ne ſe dit que d'un ſeul, & c'eſt le ſingulier; & *hommes*, ſe dit de deux ou de pluſieurs, & c'eſt le plurier.

Les ARTICLES *le* & *la*, ont *les* au plurier;

plurier ; *de, du,* & *de la,* ont *des*: *au, à,* & *à la,* ont *aux*.

On peut dire des NOMS, par une regle generale, qu'ils changent tous leur ſingulier en plurier, en prenant une *s* à la fin; comme, *occaſion, occaſions*; *bœuf bœufs, fleur, fleurs*; *temple, temples* &c. ou ſeulement ils conſervent cette *s* au plurier, s'ils l'avoient au ſingulier : comme, *repos, procés, compas, repas, échalas* &c. qui s'écrivent de même maniere à l'un & à l'autre nombre, & ne changent que dans leurs articles.

Les noms en *x* & en *z* au ſingulier, retiennent les mêmes lettres au plurier; comme, *paix, poix, choix, pieux, genereux, nez*, &c.

Les noms en *al*, & en *ail* ont *aux* au plurier; comme, *mal, maux*; *cheval, chevaux*; *animal, animaux*; *égal, égaux*; *ail, aux* ; *bail, baux* ; *metail, metaux*; *travail, travaux*. Il y en a peu d'exceptez; comme, *bal, mail, éventail* &c. qui ſuivent la regle generale.

Les noms terminez en *u*, qui eſt precedé d'une voyelle, reçoivent un *x* aprés *u* au plurier ; comme, *beau, beaux* ; *nouveau*, *nouveaux* ; *chapeau, chapeaux*; *dieu, dieux*; *lieu, lieux* &c.

Les noms terminez en *t*, qui eſt precedé d'une voyelle, reçoivent au plurier l'*s* aprés le *t*, ſuivant la regle generale; comme, *eſprit, eſprits*; *fruit, fruits* &c. dont il faut neanmoins excepter le mot *tout*, qui a, *tous*.

Mais ceux qui ont une *n* devant *t*, perdent cette derniere lettre; comme ; *paſſement, paßemens*; *ornement, ornemens, enfant, enfans*: à la reſerve toutefois des mots qui n'ont qu'une ſyllabe ; comme, *dent, front, pont, point*, qui ont au plurier, *dents, fronts, ponts, points*.

I'ajoûteray icy que le mot *tout* ſe prend ſouvent indeclinablement, & comme adverbe. En voicy la regle: Lors qu'il ſuit un ſubſtantif qui eſt maſculin, & au plurier, il faut dans ces rencontres mettre toûjours *tout*, & non *tous*; comme, *des hommes*

même il ſe trouve quatre voyelles

tout pleins de fiel, & non *tous pleins*. Mais pour le feminin, il faut le faire accorder en genre & en nombre avec le ſubſtantif; comme, *une femme toute pleine de fiel, des femmes toutes pleines de fiel.*

Les noms *ciel, vieil, œil*, ont au plurier, *cieux, vieux, yeux*: & *Monſieur* à *Meſſieurs.*

Ceux qui ſont terminez en *oy*, changent *y* en *is*, comme *roy, rois, octroy, octrois, convoy, convois*: mais *loy* à *loix.*

Les pronoms ſuivent la même regle generale que les noms: *il, a, ils*; *elle, elles*; *quel, quels*; *quelle, quelles*; *nôtre, nôtres*; *vôtre, vôtres*; *leur, leurs*; *quelques, quelques*; *celle, celles*; *icelle, icelles*; *mien, tien, ſien*; *mienne, tienne, ſienne*, ont, *miens, tiens, ſiens*; *miennes, tiennes, ſiennes.*

Les pronoms *je*, ou *moy*, & *toy*, ont au plurier *nous* & *vous.*

Le pronom *qui* ne change point au plurier; mais il a *que* à l'accuſatif.

Ce & *cet* au maſculin, & *cette* au

feminin, ont *ces* au plurier.

Celuy, a *ceux*.

Mon, *ma* & *ton*, *ta*, ont *mes*, *tes*: & *nos vos*: qui peuvent auſſi venir de *nôtre* & *vôtre*.

Lequel, qui n'eſt qu'un ſeul mot, & *laquelle*, qui eſt ſon feminin, ſe declinent ſans ſe diviſer, comme feroit un nom avec ſon article. Ainſi lon dit, *lequel*, *duquel*, *auquel*; *leſquels*, *deſquels*, *auſquels*; *laquelle*, *de laquelle*, *à laquelle*; *leſquelles*, *deſquelles*, *auſquelles*.

Les verbes ont plus de difficulté pour ceux qui ne ſçavent pas bien nôtre langue. C'eſt pourquoy (bien que je m'éloigne autant qu'il m'eſt poſſible de ce qui pourroit avoir l'air d'vne grammaire françoiſe) je repreſenteray ſuccintement les quatre conjuguaiſons, ayant toûjours remarqué que c'eſt la pierre d'achopement ou la plûpart de ceux qui n'ont point étudié, viénent ſe briſer.

Il faut donc ſçavoir qu'outre les deux verbes auxiliaires, *avoir* & *eſtre*, il y a quatre conjuguaiſons des ver-

ai. Il faut prendre ſoigneuſe-

bes actifs, qui ſe reconnoiſſent par leurs infinitifs. La premiere conjuguaiſon eſt des verbes dont l'infinitif eſt en *er*; comme, *blâmer*, *fermer*, *dominer*, *donner* &c. La ſeconde eſt de ceux dont l'infinitif eſt en *ir*; comme *gemir*, *ravir*, *punir*, *bâtir* &c. La troiſiéme eſt des verbes qui ont l'infinitif en *oir*; comme, *devoir*, *concevoir*, *appercevoir* &c. Et la quatriéme eſt de ceux dont l'infinitif eſt en *re*; comme, *attendre*, *rendre*, *pretendre*, *tendre*, *fendre* &c.

Les exemples que je vay propoſer rendront la choſe plus intelligible, que tout ce que je pourrois dire. Ie commenceray par le verbe auxiliaire *avoir*; parcequ'il ſert à tous les autres, & à luy-même: je continueray par le verbe *eſtre*, qui eſt auxiliaire aux verbes paſſifs: & je finiray par les quatre conjuguaiſons des verbes actifs, que je feray ſuivre les unes aprés les autres ſelon leur ordre, obſervant de mettre à la fin de chacune les principaux des

dans ces mots où l'*o* ne ſe prononce

verbes irreguliers qui en dépendent, en remarquant les temps ſur leſquels tombe l'irregularité.

Mais avant que de paſſer outre, il ne ſera pas inutile d'expliquer icy en peu de mots d'où & comment ſe forment les temps des verbes.

Le preſent de l'indicatif dans la premiere conjuguaiſon ſe forme de l'infinitif, en rejettant *r*: comme de *deſirer* & *punir*, ſe fait, *Ie deſire* & *Ie puni*. Dans la troiſiéme *evoir* de l'infinitif ſe change en *oy*, comme de *devoir, je doy*. Et dans la quatriéme, on change *re* en *s*, comme, de *rendre, je rends*.

L'imparfait ſe forme de la premiere perſonne du plurier du temps preſent, en changeant *ons* en *ois*, comme, de *leſirons, puniſſons, devons, rendons*, lon forme, *je deſirois, puniſſois, devois, rendois*.

Le parfait ſimple ſe fait du preſent de l'infinitif, en changeant dans la premiere conjuguaiſon *er* en *ay*, dans la ſeconde *r* en *s*, dans la

lin : *j'aimay, je marchay, demanday, promenay* &c.

troiſiéme *voir* en *us*, & dans la quatriéme *re* en *is*: comme de *penſer, punir, devoir, rendre*, ſe fait, *Ie penſay, punis, deus, rendis*.

Le futur ſe forme du même preſent de l'infinitif, en ajoûtant *ay* dans les deux premieres conjuguaiſons, en changeant dans la troiſiéme *oir* en *ray*, & dans la quatriéme *e* en *ay*, ainſi : *Ie penſeray, puniray, devray, rendray*.

L'imperatif ſe forme au ſingulier, de la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, en rejettant le pronom perſonel, pour la ſeconde perſonne: comme de, *je penſe, je puni, je doy, je rend*, ſe fait l'imperatif, *penſe, puni, doy, rend*. Et la troiſiéme perſonne du ſingulier du même imperatif ſe forme de la troiſiéme perſonne du plurier du même indicatif, en rejettant *nt*, & la faiſant preceder de la conjonction *que*, & du pronom perſonel, *il*, comme de, *penſent, puniſſent, doivent, rendent*, ſe fait en ces nombre & perſonne, *qu'il penſe, qu'il*

puniſſe, qu'il doive, qu'il rende. Le plurier eſt ſemblable au plurier du preſent du même indicatif, en ajoûtant ſeulement *que* à la troiſiéme perſonne, & ôtant les pronoms perſonels des deux premieres: comme, *penſons, penſez, qu'ils penſent* &c.

Le preſent du ſubjonctif eſt toûjours ſemblable à la troiſiéme perſonne de l'imperatif, en changeant ſeulement les pronoms: comme de, *qu'il penſe, qu'il puniſſe, qu'il doive, qu'il rende*, ſe fait, *que je penſe, que je puniſſe, que je doive, que je rende.*

Le premier imparfait ſe forme du futur de l'indicatif, en changeant *ay* en *ois*; ainſi de, *je penſeray, puniray, devray, rendray*, ſe forme, *je penſerois, je punirois, je devrois, je rendrois.*

Le ſecond imparfait ſe forme de la ſeconde perſonne du ſingulier du parfait ſimple, en ajoûtant *ſe*: ainſi de, *tu penſas, punis, deus, rendis*, ſe forme, *je penſaſſe, puniſſe, deuſſe, rendiſſe.*

Le participe ſe forme de la premiere perſonne du plurier du pre-

dans ces mots, *ſeoir, aſſeoir, cheoir.*

ſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant:* comme de *penſons, puniſſons, devons, rendons,* ſe fait, *penſant, puniſſant, devant, rendant.*

Le ſupin ſe forme de l'infinitif, en rejettant dans la premiere conjuguaiſon l'*r* finale, & mettant un accent ſur l'*é*, comme de, *penſer, penſé*, en rejettant ſimplement *r* dans la ſeconde ; comme de, *punir, puni*: en changeant dans la troiſiéme *voir* en *u*; cõme de, *devoir, deu*: & dans la quatriéme conjuguaiſon, en changeant pour l'ordinaire *re* en *u*, comme de, *rendre, rendu.*

Les autres temps ſe forment du ſupin, & du verbe auxiliaire, comme on va le voir dans la ſuite.

Il faut encore faire icy quatre remarques.

La premiere: Que dans les verbes de la premiere & de la troiſiéme conjuguaiſon, terminez en *cer, ger,* & *cevoir*, quand en conjuguant, *c* & *g* doivent eſtre immediatement ſuivis d'un *o*, on marque le *c* de

difficulté, comme lon void dans ces

ſa cedille, & lon ajoûte un *e* aprés le *g* pour la même fin: comme, *commençons, commençant, jugeons, jugeant, reçoy, reçois, reçoit, reçoivent.*

La ſeconde : Que la premiere perſonne du plurier eſt toûjours en *ons*, excepté au preſent du verbe *eſtre* qui a, *ſommes.*

La troiſiéme: Que la ſeconde perſonne du plurier eſt toûjours en *ez*, excepté, *dites, faites, eſtes.*

Et la quatriéme: Que la troiſiéme perſonne du plurier eſt toûjours en *ent*, excepté *ont, ſont, font, vont*, & les troiſiémes perſonnes du futur au plurier, qui ſont toûjours en *ront.*

LE VERBE AVXILIAIRE.
avoir.

L'INDICATIF.

Le temps preſent.

Singulier. I'Ay, tu as, il a.
Plurier. Nous avons, vous avez, ils ont.

L'imparfait.

S. I'avois, tu avois, il avoit.
P. Nous avions, vous aviez, ils avoient.

Le preterit ſimple.

S. I'eus, tu eus, il eut.
P. Nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Le preterit compõsé.

S. I'ay eu, tu as eu, il a eu.
P. Nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

Le plus-que-parfait.

S. I'avois eu, tu avois eu, il avoit eu.
P. Nous avions eu, vous aviez eu, ils avoient eu.

Le futur.

S. I'auray, tu auras, il aura.
P. Nous aurons, vous aurez, ils auront.

L'IMPERATIF.

S. Aye, qu'il ait.
P. Ayons, ayez, qu'ils ayent.

L'OPTATIF ET LE SVBJONCTIF.

Le preſent.

Dieu veuille que, encoreque
S. I'aye, tu ayes, il ait.
P. Nous ayons, vous ayez, ils ayent.

Le premier imparfait.

encoreque
S. I'aurois, tu aurois, il auroit.
P. Nous aurions, vous auriez, ils auroient.

Le ſecond imparfait.

plût à Dieu que, encore que
S. I'euſſe, tu euſſes, il eût.
P. Nous euſſions, vous euſſiez, ils euſſent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye eu, tu ayes eu, il ait eu.

P. Nous ayons eu, vous ayez eu, ils ayent eu.

Le premier plus-que-parfait.

encoreque

S. J'aurois eu, tu aurois eu, il auroit eu.

P. Nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu.

Le second plus-que-parfait.

encoreque

S. J'euſſe eu, tu euſſes eu, il eût eu.

P. Nous euſſions eu, vous euſſiez eu, ils euſſent eu.

Le futur.

quand

S. J'auray eu, tu auras eu, il aura eu.

P. Nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

L'INFINITIF.

Le preſent & l'imparfait, avoir.

Le parfait & le plus-que parfait, avoir eu.

Le preſent du participe, ayant.

Le parfait du participe, ayant eu.

Le ſupin, eu.

LE VERBE AVXILIAIRE. *eſtre.*

L'INDICATIF.

Le preſent.

Singulier. JE ſuis, tu es, il eſt.

Plurier. Nous ſommes, vous eſtes, ils ſont.

L'imparfait.

S. J'eſtois, tu eſtois, il eſtoit.

P. Nous eſtions, vous eſtiez, ils eſtoient.

Le parfait ſimple.

S. Je fus, tu fus, il fut.

P. Nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Le parfait compoſé.

S. J'ay eſté, tu as eſté, il a eſté.

P. Nous avons eſté, vous avez eſté, ils ont eſté.

Le plus-que parfait.

S. J'avois eſté, tu avois eſté, il avoit eſté,

P. Nous avions eſté, vous aviez eſté, ils avoient eſté.

Le plus-que-plus-que-parfait.

S. J'eus eſté, tu eus eſté, il eut eſté.
P. Nous eûmes eſté, vous eûtes eſté, ils eurent eſté.

Le futur.

S. Ie ſeray, tu ſeras, il ſera.
P. Nous ſerons, vous ſerez, ils ſeront.

L'IMPERATIF.

S. . . . . ſois, qu'il ſoit.
P. Soyons, ſoyez, qu'ils ſoient.

L'OPTATIF ET LE SVBJONCTIF.

Le preſent.

Dieu veuille que, encoreque
S. Je ſois, tu ſois, il ſoit.
P. Nous ſoyons, vous ſoyez, ils ſoient.

Le premier imparfait.

encoreque
S. Je ſerois, tu ſerois, il ſeroit.
P. Nous ſerions, vous ſeriez, ils ſeroient.

plurier;

Le second imparfait.

Dieu veuille que, encoreque

S. Je fusse, tu fusses, il fût.

P. Nous fussions, vous fussiez, ils fussent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye esté, tu ayes esté, il ait esté.

P. Nous ayons esté, vous ayez esté, ils ayent esté.

Le premier plus-que-parfait.

encoreque

S. J'aurois esté, tu aurois esté, il auroit esté.

P. Nous aurions esté, vous auriez esté, ils auroient esté.

Le second plus-que-parfait.

Plût à Dieu que, encoreque

S. J'eusse esté, tu eusses esté, il eût esté.

P. Nous eussions esté, vous eussiez esté, ils eussent esté.

Le futur.

quand

S. J'auray esté, tu auras esté, il aura esté.

P. Nous aurons eſté, vous aurez eſté, ils auront eſté.

L'INFINITIF.

Le preſent & l'imparfait, eſtre.
Le parfait & le plusqueparfait, avoir eſté.
Le preſent du participe, eſtant.
Le parfait du participe, ayant eſté.
Le ſupin, eſté.

LA PREMIERE CONJVGVAISON.

L'INDICATIF.

Le preſent.

S. Je deſire, tu deſires, il deſire.
P. nous deſirons, vous deſirez, ils deſirent.

L'imparfait.

S. Je deſirois, tu deſirois, il deſiroit.
P. Nous deſirions, vous deſiriez, ils deſiroient.

Le parfait ſimple.

S. Je deſiray, tu deſiras, il deſira.
P. Nous deſirâmes, vous deſirâtes, ils deſirérent.

Le parfait compoſé.

S. J'ay deſiré, tu as deſiré, il a deſiré.

est masculin, & au pluriel, il faut dans ces rencontres mettre toûjours *tout*, & non *tous*; comme, *des hommes*

P. Nous avons desir, vous avez desir, ils ont desir.

Le plus-que-parfait.

S. J'avois desiré, tu avois desiré, il avoit desiré.

P. Nous avions desiré, vous aviez desiré, ils avoient desiré.

Le 1. plus-que-plus-que-parfait.

S. J'eus desiré, tu eus desiré, il eut desiré.

P. Nous eûmes desiré, vous eûtes desiré, ils eurent desiré.

Le 2. plus-que-plus-que parfait.

S. J'ay eu desiré, tu as eu desiré, il a eu desiré.

P. Nous avons eu desiré, vous avez eu desiré, ils ont eu desiré.

Le futur.

S. Je desireray, tu desireras, il desirera.

P. Nous desirerons, vous desirerez, ils desireront.

L'Imperatif.

S. . . . Desire, qu'il desire.

P. Desirons, desirez, qu'ils desirent.

Le pronom *qui* ne change point au plurier; mais il a *que* à l'accusatif.

Ce & *cet* au masculin, & *cette* au

L'Optatif et le Subjonctif.

Le present.

Dieu veuille que; encore, que.

S. Je desire, tu desires, il desire.

P. Nous desirions, vous desiriez, ils desirent.

Le premier imparfait.

encoreque

S. Je desirerois, tu desirerois, il desireroit.

P. Nous desirerions, vous desireriez, ils desireroient.

Le second imparfait.

plût à Dieu que, encore que

S. Je desiraſſe, tu desiraſſes, il desirât,

P. Nous desiraſſions, vous desiraſſiez, ils desiraſſent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye desiré, tu ayes desiré, il ait desiré.

P. Nous ayons desiré, vous ayez desiré, ils ayent desiré.

Le premier plus-que-parfait.

encoreque

Il faut donc ſçavoir qu'outre les deux verbes auxiliaires, *avoir* & *eſtre*, il y a quatre conjuguaiſons des ver-

S. J'aurois deſiré, tu aurois deſiré, il auroit deſiré.
P. Nous aurions deſiré, vous auriez deſiré, ils auroient deſiré.

Le ſecond plus-que-parfait.

plût à Dieu que, encore que
S. J'euſſe deſiré, tu euſſes deſiré, il eût deſiré.
P. Nous euſſions deſiré, vous euſſiez deſiré, ils euſſent deſiré.

Le futur.

quand
S. J'auray deſiré, tu auras deſiré, il aura deſiré.
P. Nous aurons deſiré, vous aurez deſiré, ils auront deſiré.

L'infinitif.

Le preſent & l'imparfait, deſirer.
Le parfait & le plus que parfait, avoir deſiré.
Le preſent du participe, deſirant.
Le preterit du participe, ayant deſiré.
Le ſupin, deſiré

suivre les unes après les autres selon leur ordre, observant de mettre à la fin de chacune les principaux des

VERBE IRREGVLIER DE LA PREMIERE CONJVGVAISON.

ALLER.

LE preſent de l'indicatif, Sing. *Je vay & vas, tu vas, il va.* Plur. *Nous allons, vous allez, ils vont.* Le parfait compoſé ; *je ſuis allé, tu és allé*, &c. Futur, *j'iray, tu iras*, &c. Imperatif. *Va, qu'il aille; allons, allez, qu'ils aillent.* Le preſent du ſubjonctif : *j'aille, tu ailles, il aille, nous allions, vous alliez, qu'ils aillent.* Le I. imparfait. *J'irois, tu irois*, &c.

Ce verbe ſe met ſouvent avec la particule *en*: comme l'on dit : *je m'en vay, je m'en ſuis allé*, &c. & alors l'imperatif ſe conjugue en cette maniere : *Va t'en, qu'il s'en aille : allons nous en, allez vous en, qu'ils s'en aillent.*

dans la premiere conjuguaiſon *er* en *ay*, dans la ſeconde *r* en *s*, dans la

LA SECONDE CONJVGVAISON.

L'INDICATIF.

Le preſent.

S. JE puni, tu punis, il punit.
P. Nous puniſſons, vous puniſſez, ils puniſſent

L'imparfait.

S. Je puniſſois, tu puniſſois, il puniſſoit.
P. Nous puniſſions, vous puniſſiez, ils puniſſoient.

Le parfait ſimple.

S. Je punis, tu punis, il punit.
P. Nous punîmes, vous punîtes, ils punirent.

Le parfait compoſé.

S. J'ay puni, tu as puni, il a puni.
P. Nous avons puni, vous avez puni, ils ont puni.

Le plus-que-parfait.

S. J'avois puni, tu avois puni, il avoit puni.
P. Nous avions puni, vous aviez

niſſent, doivent, rendent, ſe fait en ces nombre & perſonne, *qu'il perſe, qu'il*

puni, ils avoient puni.

Le 1. plus-que-plus-que-parfait.

S. J'eus puni, tu eus puni, il eut puni.

P. Nous eûmes puni, vous eûtes puni, ils eurent puni.

Le 2. plus-que-plus-que-parfait.

S. J'ay eu puni, tu as eu puni, il a eu puni.

P. Nous avons eu puni, vous avez eu puni, ils ont eu puni.

Le futur.

S. Je puniray, tu puniras, il punira.

P. Nous punirons, vous punirez, ils puniront.

L'Impératif.

S. . . . Puni, qu'il puniſſe.

P. Puniſſons, puniſſez, qu'ils puniſſent.

L'Optatif et le Subjonctif.

Dieu veuille que : encore que

S. Je puniſſe, tu puniſſes, il puniſſe.

P. Nous puniſſions, vous puniſſiez, ils puniſſent.

Le premier imparfait.

encoreque

S. Je punirois, tu punirois, il puniroit.

Le participe se forme de la premiere personne du plurier du pre-

P. Nous punirions, vous puniriez, ils puniroient.

Le second imparfait.

plût à Dieu que, encore que

S. Je punîsse, tu punîsses, il punît.
P. Nous punîssions, vous punîssiez, ils punissent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye puni, tu ayes puni, il ait puni.
P. Nous ayons puni, vous ayez puni, ils ayent puni.

Le premier plus-que-parfait.

encoreque

S. J'aurois puni, tu aurois puni, il il auroit puni.
P. Nous aurions puni, vous auriez puni, ils auroient puni.

Le second plusque parfait.

plût a Dieu que, encoreque

J'eusse puni, tu eusses puni, il eût puni.
Nous eussions puni, vous eussiez puni, ils eussent puni.

Le futur.

quand

I'auray

& *cevoir*, quand en conjuguant, le *g* doivent estre immediatement suivis d'un *o*, on marque le *c* de

J'auray puni, tu auras puni, il aura puni.

Nous aurons puni, vous aurez puni, ils auront puni.

L'infinitif.

Le present & l'imparfait, punir.

Le parfait & le plusque parfait, avoir puni.

Le present du participe, punissant.

Le preterit du participe, ayant puni.

Le supin, puni.

LES VERBES IRREGULIERS DE LA SECONDE CONJUGUAISON.

BENIR.

IMperat. *Beni, qu'il beniſſe & benie, beniſſons, beniſſez, qu'ils beniſſent.* Subjonct. pres. *je beniſſe*, & *benie*, tu *beniſſes, il beniſſe & benie, nous beniſſions, vous beniſſiez, ils beniſſent & benient.* Sup. *beni & benit.*

BOVILLIR.

Ind. pres. *je bouls, tu bouls, il boult, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.*

Imparf. *je bouillois*, &c. Subj. pres *je bouille tu bouilles*, &c. partic. *bouillant* Sup. *bouilli*.

CIRCONCIR.

Indic. pres. *je circonci\ tu cironcis, il circoncis, nous circonciſons, vous circonciſez, circonciſent.* Imparf. *je circonciſois*, &c. Imperat. *Circonci, qu'il circonciſe, circonciſons, circonciſez, qu'ils circonciſent.*

Subjonct. pres. *je circonciſe, tu circonciſes*; &c.

Particip. *Circonciſant*, Supin *circoncis*, & *circonci*.

COURIR.

Indic. pres. *je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent.* Imparf. *je courois tu courois*. &c. Parf. ſimple *je courus*. Parf. compoſé, *j'ay couru*. Fut. *je courray*, Imperat. *Cours, qu'il coure, courons, courez, qu'ils courent*. Subjonct. pres. *je coure, tu coures*, &c. Imparf. 2. *je courusſe, tu courusſes, il courût, nous courussions, vous courussiez ils courusſent.*

ils avoient eu.

Partic. *courant.* Supin, *couru.*

COUVRIR.

Indic. pres. *je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent.* Imparf. *je couvrois*, &c.

Imperat. *Couvre, qu'il couvre, couvrons, couvrez, qu'ils couvrent.*

Le Subjonctif. pres. *je couvre, tu couvres*, &c.

Le participe. *Couvrant* Le Supin, *couvert.*

CUEILLIR.

Indic. preſent, *je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent.* Imparf. *je cueillois*, &c. Pret. Simple. *je cueillis, tu cueillis, il cueillit, nous cueillîmes, vous cueillîtes, ils cueillirent.* Pret. compoſé *j'ay cueilli*, &c. Fut. *je cueilliray.*

Imperat. *Cueille, qu'il cueille, cueillons cueillez, qu'ils cueillent.* Subjonctif. Pres. *je cueille*, &c.

Participe, *cueillant.* Sup. *cueilli.*

DORMIR.

Indic. pres. *je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.*

Imparf. *je dormois*. Pret. ſimp. *je dormis*, &c.

Imperat. *Dors, qu'il dorme, dormons, dormez, qu'ils dorment*. Subjonct. *je dorme, tu dormes*, &c.

FAILLIR.

Indic. pres. *je faus, tu faus, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent*. Imparf. *je faillois*, &c. Fut. *je faudray*, &c.

Imper. *faille, qu'il faille, faillons, faillez, qu'ils faillent*.

Subjonct. pres. je *faille*, &c. Imparf. 1. *je faudrois*.

Partic. *faillant*. Supin *failli*.

FUIR.

Indic. pres. *je fuy, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuyent*. Imparf. *Ie fuyois*, &c. Fut. *je fuiray*, &c.

Imperat. *fuy, qu'il fuye, fuyons, fuyez, qu'ils fuyent*.

Subjonct. je *fuye, tu fuyes*, &c. Imparf. 1. *fuirois*.

Participe *fuyant*. Supin, *fuy*.

GESIR.

Ce verbe n'eſt en uſage que dans les troiſiémes perſonnes du ſinguliers

Le parfait du participe, ayant eu.

H

du preſent de l'indicatif, *gît*, & *git*; & de l'imparfait, *giſoit*, & au participe, *giſant*.

HAÏR.

Indic. pres. *je hay, tu hais, il hait, nous haïſſons, vous haïſſez, ils haïſſent.* Supin *haï.*

ISSIR.

Ce verbe n'a rien en uſage que le Supin, *iſſu.*

MENTIR.

Indic. pres. *je ments, tu ments, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent.* Imparf. *je mentois.*

Impet. *Ments, qu'il mente, mentons, mentez, qu'ils mentent.*

Subjonct. *je mente, tu mentes*, &c.

Part. *Mentant.*

MOURIR.

Indic. pres. *je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.* Imparf. *je mourois*, &c. Parf. ſimple. *je mourus*, &c. Fut. *je mourray.*

Impet. *Meurs, qu'il meure, mourons,*

eſté,

mourez, qu'ils meurent.

Subj. *je meure*, &c. Imparf. 1. *je mourrois* : Imparf. 2. *je mourusse.* Part. *Mourant.* Sup. *Mort.*

OFFRIR.

Indic. pres. *j'offre, tu offres, il offre, nous offrons, vous offrez, ils offrent.* Imparf. *j'offrois.* Pret. ſimple. *j'offris,* &c. Pret. compoſé. *j'ay offert,* &c. Imperat. *offre, qu'il offre, offrons, offrez, qu'ils offrent.*

Subjonct. pres. *j'offre, tu offres,* &c. Particip. *offrant.* Supin. *offert.*

OUIR.

Indic. pres. *j'oy, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oyent.* Imparf. *J'oyois.* Pret. ſimple, *j'ouis.* Pret. compoſé *j'ay ouy.* Fut. *j'oray* Sup. *ouy.*

OUVRIR.

Indic. pres. *j'ouvre, tu ouvres il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent.* Imparf. *j'ouvrois.* Pret. ſimple, *j'ouvris.* Pret. compoſé *j'ay ouvert.*

Imperat. *Ouvre, qu'il ouvre, ouvrons,*

ouvrez, qu'ils ouvrent.
Subjonct. pres. *j'ouvre.*
Participe *ouvrant,* Supin, *ouvert.*

PARTIR.

Indic. pres. *je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent.* Imparf. *je partois.* Pret. ſimple *je partis.* Pret. compoſé. *je ſuis parti.*
Imper. *Pars, qu'il parte, partons, partez, qu'ils partent.*
Subjonct. *je parte, tu partes,* &c.
Participe. *Partant.* Supin, *parti.*

PUÏR.

Indic. pres. *je puis, tu puis, il put, nous puons, vous puez, ils puent.* Imparf. je *puois.* Parf. ſimple. *je puis.* fut. *je puëray.*
Participe, *Puant,* Supin. *Puy.*

QUERIR.

Indic. pres, *Ie quiers, tu quiers, il quiert, nous querons, vous querez, ils quierent.* Imparf. *je querois.* Parf. ſimple, je *quis, tu quis,* &c. Fut. *querray.*

Imp. *quiers, qu'il quiere, querons, querez, qu'ils quierent.*

Subjonct. pres. *je quiere, tu quieres, il quiere, nous querions, vous queriez, ils quierent.* Imparf. 1. *je querrois.* Imparf. 2. *je quiſſe.*

Partcipe, *querant.* Supin, *quis.*

Ce verbe, eſt peu en uſage que dans ſes compoſez, *enquerir*, & *requerir.*

SAILLIR.

Indic. pres. Il n'a point de ſingulier. Plur. *nous ſaillons, vous ſaillez, ils ſaillent.* Imparf. *ſaillois.*

Imperat. *Saille, qu'il ſaille, ſaillons, ſaillez, qu'ils ſaillent.*

Subjonct. pres. *je ſaille.*

Partcipe *ſaillant.* Supin, *Sailli.*

Ce verbe eſt plus en uſage dans *treſſaillir.*

SENTIR.

Indic. pres. *Ie ſens, tu ſens, il ſent, nous ſentons, vous ſentez, ils ſentent.* Imparf. *je ſentois.* Pret. ſimple. *je ſentis.* Pret. comp. *j'ay ſenti.*

Impreat. *Sens, qu'il ſente, ſentons, ſentez, qu'ils ſentent.*

S. J'ay desiré, tu as desiré, il a desiré.

Subjonct. present. *Je sente.*
Participe. *Sentant* Supin, *senti.*

SERVIR.

Indic. pres. *Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent.*
Imparf. *je servois.*
Imperat. *Sers, qu'il serve, servons, servez, qu'ils servent.*
Subjonct. pres. *je serve.*
Participe, *servant.* Supin *servi.*

SORTIR.

Indic. pres. *je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent*
Imparf. *je sortois.* Parf. composé. *je suis sorti,* & *j'ay sorti.*
Imperat. *sors, qu'il sorte, sortons, sortez, qu'ils sortent.*
Subjonct. pres. *je sorte, tu sortes,* &c.
Participe. *Sortant.* Sup. *Sorti.*

SOUFFRIR.

Indic. pres. *je souffre, tu souffres, il souffre, nous soufrons, vous souffrez ils souffrent.* Imparf. *je souffrois.* Peterit. comp. *j'ay souffert.* Imperat. *Souffre, qu'il souffre, souffrons, souffrez, qu'ils souffrent.*

Subjonct. pres. *je ſouffre, tu ſouffres*, &c.
Participe, *ſouffrant*. Supin, *ſouffert*.

TENIR.

Indic. pres. *je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Imparf. je *tenois*. Parfait ſimple, *je tins, tu tins, il tint, nous, tînmes, vous tîntes, ils tinrent.* Fut. *je tiendray.*
Imperat. *Tien, qu'il tienne, tenons, tenez, qu'ils tiennent.*
Subjonct. pres. *je tienne, tu tiennes, il tienne, nous tenions, vous teniez, ils tiennent.* Imparf. 1. *Je tiendrois.*
Imparf. 2. *je tinſe.*
Participe, *Tenant*. Supin, *tenu.*

VENIR.

Indic. pres. *je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Imparf. *je venois* Parf. ſimple. *je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent* Parf. comp. *je ſuis venu.* Fut. *je viendray.*
Imperat. *Vien, qu'il vienne, ve-*

nons, venez, qu'ils viennent.

Subjonct. pres. *je vienne, tu viennes, il vienne, nous venions, vous veniez, ils viennent.* Imparf. 2. *je vinſe.* Participe, *venant.* Supin. *Venu.*

VÊTIR.

Indic. pres. *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.* Imparf. *je vêtois.* Parf. comp. *j'ay vêtu.* Fut. *je vêtiray.*

Imperat. *vêts qu'il vête, vêtons, vêtez, qu'ils vêtent.*

Subjonct. pres. *Ie vête, tu vête, il vête,* &c.

Participe. *vêtant.* Supin, *vêtu.*

LA TROISIE'ME CONjuGuAISON

L'INDICATIF.

Le preſent.

S. Je doy, tu dois, il doit.
P. Nous devons, vous devez, ils doivent.

L'imparfait.

S. Je devois tu devois, il devoit.

P. Nous devions, vous deviez, ils devoient.

Le parfait ſimple.

S. Je deus, tu deus, il deut.

P. Nous deûmes, vous deûtes, ils deurent.

Le parfait compoſé.

S. J'ay deu, tu as deu, il a deu.

P. Nous avons deu, vous avez deu, ils ont deu.

Le plus-que-parfait.

S. J'avois deu, tu avois deu, il avoit deu.

P. Nous avions deu, vous aviez deu, ils avoient deu.

Le I. plus-que-plus-que-parfait.

S. J'eus deu, tu eus deu, il eut deu.

P. Nous eûmes deu, vous eûtes deu, ils eurent deu.

Le II. plus que-plus-que-parfait.

S. J'ay eu deu, tu as eu deu, il a eu deu.

P. Nous avons eu deu, vous avez eu deu, ils ont eu deu.

Le futur.

S. Je devray, tu devras, il devra.

P.

P. Nous devrons, vous devrez, il devront.

L'IMPERATIF.

S. . . . . Doy, qu'il doive.

P. Devons, devez, qu'ils doivent.

L'OPTATIF ET LE SUBJONCTIF.

Le preſent.

Dieu veuille que, encoreque

S. Je doive, tu doives, il doive.

P. Nous devions, vous deviez, ils doivent.

Le I. Imparfait.

encorque

S. Je deurois, tu de deurois, il devroit.

P. Nous devrions, vous devriez, ils devroient.

Le II. Imparfait.

plût à Dieu que, encoreque

S. Je deuſſe, tu deuſſes, il deût

P. Nous deuſſions, vous deuſſiez, ils deuſſent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye deu, tu ayes deu, il ait deu

P. Nous ayons deu, vous ayez deu, ils ayent deu.

Le I. plus-que-parfait.

encoreque

S. J'autoisdeu tu aurois deu, il auroit deu.

P. Nous aurions deu, vous auriez deu, ils auroient deu.

Le II. plus-que-parfait.

plût à Dieu que, encorequc

S. Jeusse deu, tu eusses deu, il eût deu.

P. Nous eussions deu, vous eussiez deu, ils eussent deu.

Le futur.

quand.

S. J'auray deu, tu auras deu, il aura deu.

P. Nous aurons deu, vous aurez deu, ils auront deu.

L'INFINITIF.

Le preſent & l'imparfait, devoir

Le parfait & le plus-que-parfait, avoir deu.

Le *preſent du participe*, devant.

Le preterit du participe, ayant deu.

Le Supin, deu.

LES VERBES IRREGVLIERS DE LA TROISIESME CONJVGVAISON.

ASSEOIR.

INdic. pres. *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied; nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* Imparf. *je m'asseyois*, &c.

Parf. ſimple. *je m'assis* Parf. comp. *je me ſuis assis.* Fut. *je m'asseoiray.*

Imperat. *Assied toy, qu'il s'asseye, asseyõs nous, asseyez vous, qu'ils s'asseyent.*

Subjonct. *Que je m'asseye.* Imparf. 1. *je m'asseoirois.*

Participe, *asseyant.* Supin. *Assis*

FALOIR. *impersonel.*

Indic. pres. *Il faut.* Imparf. *Il faloit*, Parf. ſimple. *Il falut.* Parf. compoſé. *Il a falu.* Futur, *Il fraudra* Imper. *qu'il faille.*

Subjonct. *Il falle* Imparf. 1. *Il faudra.* Imparf. 2. *Il fallût.*

Supin, *falu.*

MOVVOIR.

Parceque ce verbe eſt moins en uſage qu'*émouvoir*, qui eſt ſon compoſé, je m'attacheray plûtôt à celuy-cy.

Indic. pres. *J'émeus, tu émeus, il émeut, nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent.* Imparf. *j'émouvois.* Parf. ſimple. *j'émus, tu émus, il émut, nous émûmes, vous emûtes, ils émûrent.* Pret. compoſé *j'ay émeu.* Fut. *j'émouvray.*

Imper. *émeus, qu'il émeuve, émouvons, émouvez, qu'ils émeuvent.*

Subjonct. pres. *J'emeve, tu émeuves, il émeuve, nous émouvions, vous émouviez, ils émeuvent.*

Participe. *émouvant.* Supin *émeu*

POVVOIR.

Indic. pres. *je peux & puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent* Imparf. *je pouvois.* Parf. ſimple. *je pûs.* Fut. *je pourray.* L'Imperatif n'eſt point en uſage. Subjonct. pres. *Je puiſſe.* Imparf. 1. *je pourrois.* Imparf. 2. *Je pûſſe.*

Participe, *Pouvant*. Supin. *Peu*.

VALOIR.

Indic. pres. *je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent* Imparf. *je valois*. Parf. ſimple. *je valus*. Fut. *je vaudray*.

L'Imperatif n'eſt point en uſage.

Subjonctif preſ. *je vaille, tu vailles, il vaille, nous valions, vous valiez, ils vaillent*. Imparf. 1. *je vaudrois*. Imparf. 2. *je valuſſe*.

Participe. *Valant* Supin. *Va'u*.

VOIR.

Indic. pres. *je voy, tu vois, il void & voit, nous voyons, vous voyez, ils voyent*. Imperf. *je voyois*. Parf. ſimple. *je vis, tu vis, il vid, nous vîmes, vous vîtes, ils virent*. Fut. *Je verray*.

Imperat. *voy, qu'il voye, voyons, voyez, qu'ils voyent*.

Subjonct. preſ. *je voye*. Imparf. 1. *je verrois*. Imparf. 2. *je viſſe*. Participe. *voyant*. Supin *veu*.

VOULOIR.

Ind. pres. *je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent*.

Imparf. *je voulois.* Parf. ſimple, *Je voulus, tu voulus il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent.* Fut. *je voudray.*

Imperat. *veuil qu'il veuille, voulons, voulez, qu'ils veuillent.*

Subjonct. pres. *je veuille, tu veuilles, il veuille, nous voulions vous vouliez, qu'il veuillent.* Imparf. 1. *je voudrois.* Imparf. 2. *je vouluſſe.* Partic. *Voulant* Sup. *Voulu.*

LA QUATRIE'ME CONjuGuAISON.

L'INDICATIF.

Le preſent.

S. Je rends, tu rends, il rend.
P. Nous rendons, vous rendez, ils rendent.

L'Imparfait.

S. Je rendois, tu rendois, il rendoit.
P. Nous rendions, vous rendiez, ils rendoient.

Le parfait simple.

S. Je rendis, tu rendis, il rendit.

P. Nous rendîmes, vous rendîtes, ils rendirent.

Le parfait composé.

S. J'ay rendu, tu as rendu, il a rendu.

P. Nous avons rendu, vous avez rendu, ils ont rendu.

Le plus-que-parfait.

S. J'avois rendu, tu avois rendu, il avoit rendu.

P. Nous avions rendu, vous aviez rendu, ils avoient rendu.

Le I. plus-que-plus-que-parfait.

S. J'eus rendu, tu eus rendu, il eut rendu.

P. Nous eûmes rendu, vous eûtes rendu, ils eurent rendu:

Le II. plus-que-plus-que parfait.

S. J'ay eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu.

P. Nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

Le futur.

S. Je rendray, tu rendras, il rendra.

P. Nous rendrons, vous rendrez, ils rendront.

L'IMPERATIF.

S. . . . Rend, qu'il rendu

P. Rendons, rendez, qu'ils rendent.

L'OPTATIF ET LE SUBIONCTIF.

Le preſent.

Dieu veuille que, encoreque

S. Je rende, tu rendes, il rende.

P. Nous rendions, vous rendiez, ils rendent.

Le. I. Imparfait.

encoreque

S. Je rendrois, tu rendrois, il rendroit.

P. Nous rendrions, vous rendriez, ils rendroient.

Le II. Imparfait.

Plût à Dieu que : encoreque.

S. Je rendiſſe, tu rendiſſes, il rendit.

P. Nous rendiſſions, vous rendiſſiez, ils rendiſſent.

Le parfait.

encoreque

S. J'aye rendu, tu ayes rendu, il ait rendu.

P. Nous ayons rendu, vous ayez rendu, ils ayent rendu.

Le I. plus-que-parfait.

encoreque

S. J'aurois rendu, tu aurois rendu, il auroit rendu.

P. Nous aurions rendu, vous auriez rendu ils auroient rendu.

Le II. plus-que-parfait.

Plût à Dieu que : encore que

S. Jeuſſe rendu, tu euſſes rendu, il eût rendu.

P. Nous euſſions rendu, vous euſſiez rendu, ils euſſent rendu.

Le futur.

quand

J'auray rendu, tu auras rendu, il aura rendu.

Nous aurons rendu, vous aurez rendu, ils auront rendu.

L'INFINITIF.

Le preſent & l'imparfait, rendre.

Le parfait & le plus-que-parfait, avoir rendu.

Le preſent du participe, rendant.

Le preterit du participe, ayant rendu.

Le Supin, rendu.

VERBES IRREGULIERS DE LA QUATRIE'ME CONJUGUAISON.

BOIRE.

INdic. pres. *je boy, tu bois, il boit, nous beuvons, vous beuvez, ils boivent.* Imparf. *je beuvois.* Parf. simple. *je beus.* Parf. comp. *j'ay beu.* Fut. *je boiray* Imperat. *Boy, qu'il boive beuvons, beuvez, qu'ils boivent.* Subjonct. pres. *je boive, tu boives, il boive, nous beuvions, vous beuviez, ils boivent.* Imparf. 2. *je beusse.* Participe, *beuvant.* Supin, *beu.*

CEINDRE.

Indic. pres. *je ceins, tu ceins, il ceint, nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent.* Imparf. *je ceignois.* Parf. simple, *je ceignis.* Parf. composé, *I'ay ceint.*

Imperat. *Ceins, qu'il ceigne, ceignons, ceignez, qu'ils ceignent.*

Subjonct. pres. *Ceigne.* Imparf. 2. *je ceignisse.*

Participe, *Ceignant.* Supin, *Ceint.*

CONNOÎTRE.

Indic. pres. je *connoy*, *tu connois*, *il connoit*, *nous connoissons*, *vous connoissez*, *ils connoissent.* Imparf. je *connoissois.* Parf. simple, *je connus.*

Imperat. *Connoy*, *qu'il connoisse*, *connoissons*, *connoissez*, *qu'ils connoissent.* Subjonct. pres. *je connoisse.* Imparf. 2. *je connusse.*

Part. *Connoissant.* Sup. *connu.*

Encoreque par l'usage receu, on écrive ce verbe par deux *nn*, on ne peut reprendre de faute ceux qui mettent un *g*, au lieu de la premiere *n*, acause qu'il vient du verbe *cognosco.*

CONCLURE.

Indic. pres. *Je conclus*, *tu conclus*, *il conclud*, *nous concluons*, *vous concluez*, *ils concluent.*

Imparf. *je concluois.* Parf. simple, *je conclus.*

Imperat. *Conclus*, *qu'il conclue*, *con-*

cluons, concluez, qu'ils concluent.

Subjonct. preſent, *je conclue, tu conclues, il conclue, nous concluïons, vous conluïez, ils concluent.* Imparf. 2. *je concluſſe.*

Partic. *concluant.* Sup. *conclu.*

COUDRE.

Indic. pres. *Je couds, tu couds, il coud, nous couſons, vous couſez, ils couſent.* Imp. *je couſois.* Parf. Simple, *je couſis.*

Imper. *Couds, qu'il couſe, couſons, couſez, qu'ils couſent.*

CRAINDRE.

Indic. pres. *je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent.* Imparf. *Je craignois.* Parf. ſimple. *je craignis.*

Imper. *crain, qu'il craigne, craignons, craignez, qu'ils craignent.*

Subjonct. *je craigne.* Imparf. 2. *je craigniſſe.*

Partic. *craignant.* Sup. *craint.*

CROIRE.

Indic. pres. *je croy, tu crois, il croid, nous croyons, vous croyez, ils croyent.*

Im-

Imparf. *je croyois.* Parf. ſimple. *je crûs.*

Imper. *croy, qu'il croye, croyons, croyez, qu'ils croyent.*

Subjonct. pres. *je croye.* Imparf. 2. *je creuſſe.*

Participe. *croyant.* Supin, *creu.*

CROÎTRE.

Indic. pres. *je crois, tu crois, il croît, nous croiſſons, vous croiſſez, ils croiſſent.*

Imparf. *je croiſſois.* Parf. S. *je creus.*

Imperat. *crois, qu'il croiſſe, croiſſons, croiſſez, qu'ils croiſſent.*

Subjonct. pres. *je croiſſe.* Imparf. 2. *je creuſſe.*

Partic. *croiſſant.* Supin, *creu.*

DIRE.

Indic. pres. *je dis, tu dis, il dit, nous diſons, vous dites, ils diſent.* Imparf. *je diſois.* Parf. ſimple, *je dis.* Parf. compoſé, *j'ay dit.*

Imper. *dy, qu'il diſe, diſons, dites, qu'ils diſent.*

Subjonctif. pres, *je diſe.* Imparf. 2. *je diſſe.*

Participe, *diſant.* Supin, *dit.*

E'CRIRE.

Indic. pres. *j'e cry, tu écris, il ecrit, nous écrivons, vous ecrivez, ils écrivent.* Imparf. *j'écrivois.* Parf. ſimple, *je crivis.*

Imperat. *écri, qu'il écrive, écrivons, écrivez, qu'ils écrivent.*

Subjonct. pres, *j'écrive.* Imparf. 2. *j'écriviſse.*

Partic. *écrivant.* Supin, *écrit.*

FAIRE.

Indic. pres. *je fay, tu fais, il fait, nous faiſons, vous faites, ils font.* Imparf. *je faiſois.* Pret. ſimple. *je fis.* Fut. *je feray.*

Imperat. *Fay, qu'il faſſe, faiſons, faites, qu'ils faſſent.*

Subjonct. pres, *je faſſe.* Imparf. 1. *je ferois* Imperat. 2. *je fiſſe.*

Partic. *faiſant.* Supin, *fait.*

IOINDRE.

Indic. pres. *je joins, tu joins, il joint, nous joîgnons, vous joignez, ils joignent.* Imparf. *je joignois.* Parf. ſimple, *je joignis.*

Imperat. *Join, qu'il joigne, joignons, joignez, qu'ils joignent.*

Subjonct. pres. *Je joigne.* Imparf. 2. *je joignisse.*

Partic. *Joignant.* Supin, *joint.*

LIRE.

Indic. pres. *je ly, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent.* Imparf. *Je lisois.* Parf. simple, *je leus.*

Imperatif. *ly, qu'il lise, lisons, lisez, qu'ils lisent.*

Subjonct. pres. *je lise.* Imparf. 2. *je leusse.*

Participe. *lisant*, Supin, *leu.*

METRE.

Indic. pres. *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent.* Imparf. *Je mettois.* Parf. simple, *je mis.*

Imperat. *Mets, qu'il mette, mettons, mettez, qu'ils mettent.*

Subjonct. pres. *je mette.* Imparf. 2. *je misse.*

Participe, *Mettant.* Supin, *Mis.*

NAITRE.

Indic. pres, *Je nais & nay, tu nais,*

il naît, nous naiſſons, vous naiſſez, ils naiſſent. Parf. ſimple, *je nâquis.* Parf. compoſé *je ſuis nay*, &, *né.*

Partic. *naiſſant.* Supin, *né*, &, *nay.*

PAÎTRE.

Indic. pres. *je pay, tu pais, il paît, nous paiſſons, vous paiſſez, ils paiſſent.* Imparf. *je paiſſois.* Parf. ſimple. *je peus.*

Participe, *paiſſant*, Supin, *peu.*

PAROITRE.

Indic. près, je *parois*, *tu parois*, *il paroît*, *nous paroiſſons*, *vous paroiſſez*, *ils paroiſſent.* Imparf. *je paroiſſois.* Parf. ſimple, *je parus.*

Imperat. *paroy*, *qu'il paroiſſe*, *paroiſſons*, *paroiſſez*, *qu'ils paroiſſent.*

Subjonct. pres. *je paroiſſe.* Imparf. 2. *je paroiſſe.*

Participe, *paroiſſant.*, Supin, *paru.*

PLAIRE.

Indic. preſent, *je play*, *tu plais*, *il plaît*, *nous plaiſons*, *vous plaiſez*, *ils plaiſent.* Imparf. je *plaiſois.* Parf. ſimple, je *pleus.*

Imperat. *Play*, *qu'il plaiſe*, *plaiſons*,

plaiſez qu'ils plaiſent.
Subjonct. pres. *plaiſe.* Imparf. 2. je *pleuſſe.*

Participe, *plaiſant.* Supin, *pleu.*

PONDRE.

Indic pres. je *ponds*, *tu ponds*, *il pond*, *nous ponnons*, & *pondons*, *vous ponnez* & *pondez*, *ils pondent.* Imparf. je *ponnois* & *pondois.* Parf. ſimple, je *ponnus.*

Partic. *ponnant* & *pondant.* Supin, *ponnu*, &, *pondu.*

PRENDRE.

Indic. pres. *je prens*, *tu prens*, *il prend*, *nous prenons*, *vous prenez*, *ils prennent.* Imparf. je *prenois.* Parf. ſimple, je *pris*, *tu pris*, *il prit*, *nous prîmes*, *vous prîtes*, *ils prirent.*

Imperat. *Pren* . *qu'il prenne*, *prenons*, *prenez*, *qu'ils prennent.*

Subjonct pres. je *prenne*, *tu prennes*, *il prenne*, *nous prenions*, *vous preniez*, *ils prennent.* Imparf. 2. je *priſſe.*

Participe, *prenant.* Supin, *pris.*

RIRE.

Indic. pres. *je ry, tu ris, ils rit, nous rions, vous riez, ils rient.* Imparf. *je riois.* Parf. ſimple, *je ris.*

Imperat. *ry, qu'il rie, rions, riez, qu'ils rient.*

Subjonct. pres. *je rie, tu rie, il rie, nous ryions, vous rïez, ils rient.*

Participe, *riant.* Supin, *ry.*

SEMONDRE.

Indic. pres. je *ſemons, tu ſemons, il ſemond, nous ſemonnnons, vous ſemonnez, ils ſemonnent.* Imparf. *je ſemonnois.* Parf. ſimple. *je ſemonnis.* Supin, *ſemonnu*, &, *ſemons.*

SOVDRE.

Indic. pres. *je ſouds, du ſouds, il ſoud, nous ſolvons, vous ſolvez, ils ſolvent,* Imparf. *je ſolvois.* Parf. ſimple. *je ſolus.*

Imperat. *ſouds, qu'il ſolve, ſolvons, ſolvez, qu'ils ſolvent.*

Subjonct. pres. *ſolve.*

Participe, *ſolvant.* Supin, *ſolu.*

SUIVRE.

Indic. pres. *je ſuy, tu ſuis, il ſuit,*

nous ſuivons, vous ſuivez, ils ſuivent. Imparf. *je ſuivois.* Parf. ſimple *je ſuivis.*

Imperat. *ſuy, qu'il ſuive, ſuivons, ſuivez, qu'ils ſuivent.*

Subjonct. pres. *ſuive.* Imparf. 2. *ſuiviſſe.*

Participe, *ſuivant.* Supin, *ſuivi.*

TAIRE.

Indic. pres. je *tay, tu tais, il tait, nous taiſons, vous taiſez, ils taiſent.* Imparf. je *taiſois.* Parf. ſimple, je *teus.*

Imperat. *tay, qu'il taiſe, taiſons, taiſez, qu'ils taiſent.*

Subjonct. pres. je *taiſe.* Imparf. 2. *je teuſſe.*

Participe, *taiſant.* Supin, *teu.*

TEINDRE.

Indic. pres. *je teins, tu teins, il teint, nous teignons, vous teignez, ils teignent.* (ou, & mieux) *nous teindons, vous teindez, ils teindent.* Imparf. *je teignois,* &, *teindois.* Parf. ſimple, *je teignis,* &, *teindis.* Participe. *teignant.* & *teindant.* Supin, *teint.* & *teindu.*

VIVRE.

Indic. pres. *je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent.* Imparf. *je vivois.* Pret. ſimple, *je vécus.*

Imperat. *vi, qu'il vive, vivons, vivez, qu'ils vivent.*

Subjonct. pres. *je vive.* Imparf. 2. *je vécuſſe.*

Participe, *vivant.* Supin, *vécu.*

Les compoſez de ces verbes irreguliers, ſe conjuguent de la même maniere; c'eſt pourquoy je ne les marque point, pour eviter une longueur ſuperflue.

Il faut outre cela prendre garde aux VERBES RECIPROQVES, qui peuvent ſe former de tous les actifs. Ils ont devant eux le pronom perſonel au datif, ou à l'accuſatif, de méme perſonne que le nominatif: comme, *ſe lever: Je me leve, tu te leves, il ſe leve, nous nous levons, vous levez, ils ſe levent.* Ces verbes ſe conjuguent comme les actifs, ex-

cepté qu'aux temps composez ils se servent du verbe auxiliaire, *estre*. Sur lesquels il faut seulement remarquer, que quand il y a une negation à l'imperatif, le pronon se transpose : & en cette rencontre, au lieu que lon dit affirmativement, *leve toy*, on dit. *Ne te leve pas, qu'il ne se leve pas, ne nous levons pas, ne vous levez pas, qu'ils ne se levent pas.* Voicy les temps du verbe *coucher*, sur lesquels on pourra se regler pour les autres.

Indicatif. pres. *Je me couche, tu te couches*, &c. Imparf. *je me couchois*. Parf. simple, je *me couchay*. Parf. composé, *je me suis couché*. plusque-parf. *je m'estois couché*. plus-que-plus-que-parfait. *je me fus couché*. Fut. je *me coucheray*.

Imperatif. *Couche toy, qu'il se couche, couchons nous, couchez vous, qu'ils se couchent*. Subjonctif. *je me couche*. Imparf. 1. *je me coucherois*. Imperf. 2. *je me couchasse*, parf. *je me sois couché*. Plus-que-parf. 1. *je me serois couché*. Plus-que-parf. 2. *je me fusse*

couché. Fut. *jeme ſeray couché*. Infinitif, *ſe coucher*. Parf. *s'eſtre couché*. Le pres. du partic. *ſe couchant*. Le preterit du participe. *s'eſtant couché*. Supin. *couché*.

LES VERBES PASTIFS. n'eſtant autre choſe que le Supin de chaque verbe actif, avec tous les temps du vere auxiliaire *eſtre*, il ſeroit ſuperflu d'en mettre aucun exemple; & ce d'autant plus que ce verbe auxiliaire eſt cy devant raporté tout au long.

L'unique difficulté que lon pourroit avoir en cette rencontre, ſeroit dans la recherche du Supin; & pour en prevenir la peine, je diray que les verbes de la premiere conjuguaiſon forment leur Supin du preſent de l'infinitif, en rejettant la lettre *r* qui eſt à la fin, & ajoûtant un accent ſur l'*e*, qui alors ſera la derniere letttre du mot; comme de *laver*, ôtez *r*, reſte *lave*, ajoûtez un accent aigu ſur l'*e*, il y aura *lavé*,

qui ſera le ſupin. joignez en ſuite ce ſupin avec *je ſuis*, *tu es*, *il eſt*, &c. vous aurez: *je ſuis lavé*, *tu es lavé*, *il eſt lavé*, &c. qui eſt le paſſif de ce verbe.

Les verbes de la ſeconde conjuguaiſon forment leur ſupin, en quittant ſeulement *r* de l'infinitif: & ainſi *guerir* a au ſupin, *gueri*, qui eſtant joint au verbe ſubſtantif, fait ſon paſſif; *je ſuis gueri*, *tu es gueri*, *il eſt gueri*, &c.

Les verbes de la troiſiéme conjuguaiſon tirent de méme leur Supin de l'infinitif, en changeant *voir* en *u* voyelle: ainſi de *de voir* ſe forme *deu*, d'*appercevoir apperceu*, de *concevoir*, *conceu*. Et le paſſif. eſt: *je ſuis apperceu*, *tu es apperceu*, *il eſt apperceu*, &c.

Les verbes de la quatriéme conjugaiſon changent d'ordinaire *re* de leur infinitif, en *u*, pour en former le ſupin: ainſi *entendre*, a au ſupin *entendu*; & ſon paſſif eſt: *je ſuis entendu*, *tu es entendu*, *il eſt entendu*, &c.

Il eſt bon de faire remarquer que ces Supins joints aux modes, temps & perſonnes du verbe *eſtre*, reçoivent apres eux la lettre *e*, quand ils doivent eſtre du genre feminin. Ainſi un homme dira; *Ie ſuis lavé, ie ſuis gueri, ie ſuis apperceu, ie ſuis entendu.* Et une femme en ajoûtant un *e* à tous ces ſupins, dira: *je ſuis lavée, ie ſuis guerie, ie ſuis appercene, ie ſuis entenduë.*

CHAPITRE V.

Des accens.

NOvs avons trois accens en nôtre langue, ſçavoir l'aigu, le grave, & le circonflexe, dont l'uſage, eſt proprement pour marquer qu'il faut eleuer ou flechir la voix en quelques rencontres, & d'une maniere differente du ſon naturel des lettres: ce qui eſt particulierement veritable de l'aigu & du circonflexe.

Car

Car pour ce qui eſt de l'accent grave, il ne ſert guere que pour marquer la difference qui ſe rencontre entre les mots ſur leſquels on le met, d'avec d'autres auſquels ſans cela ils ſeroient tout ſemblables, & avec qui ils pourroient pour cette raiſon faire equivoque.

L'ACCENT AIGV, eſt celuy qui va de haut en bas, & de droit à gauche, tel qu'il eſt repreſenté ſur la voyelle *e*, qui finit ce mot, *aimé*.

Cet accent à la force d'elever l'*e*, qui eſt la lettre qui luy eſt particulierement affectée: mais je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui veulent que toutes les fois que cette voyelle a un ſon elevé, on la marque de cent accent. 1. Parceque ſi cela eſtoit receu, toute l'écriture ſeroit tellement remplie d'accens, qu'elle en deviendroit difforme, & infiniment plus incommode. 2. D'autant que cette maniere ſeroit inſupportable aux perſonnes qui écrivent vîte, qui ſeroient pour cela obligez,

afin de marquer une ſi grande quantité d'accens, de lever continuellement la main, ou de les ômettre tout-à-fait ; comme font pluſieurs, qui écrivant de cette maniere, negligent le plus ſouvent ceux même que l'uſage a rendus neceſſaires. C'eſt pourquoy je m'attache à l'uſage qui ſuit le milieu entre ceux qui le mettent partout, & les autres qui le rejettent entierement des lieux où il ſupplée la lettre *s*, tant pour les raiſons que je viens d'alleguer, que pour celles que j'ay rapportées dans le ſecond chapitre de ce Traité: en conſequence de quoy, voicy les regles que je croy neceſſaires pour ſçavoir placer cet accent.

Tous les ſupins des verbes de la premiere conjuguaiſon, ont un accent aigu ſur l'*e* final; comme, *aimé*, *deſiré*, *creé*, *enſeigné*, &c.

Tous les noms ſubſtantifs qui ſe finiſſent par un *e*, qui a une prononciation forte & bien articulée, ont le même accent ſur cet *e*; com-

me, *santé*, *divinité*, *majorité*, *torcé*, *pieté*, *frugalité*, &c.

Tous les noms en *és*, & en *ét*, dont l'*e* eſt ouvert, reçoivent le méme accent ſur l'*e*; comme, *excés*, *ſuccés*, *procés*, *exprés*, *objét*, *ſujét*, &c. Quoique cette maniere d'ecrire ces noms ſoit moderne, elle doit neanmoins eſtre receuë en faveur des étrangers, & pour leur rendre nôtre langue facile, qui d'ailleurs n'a que trop d'épines pour eux.

Quelques adverbes terminez auſſi en *es*, ſont pareillement marquez d'un accent aigu; comme *dés*, *prés*, *auprés*, *aprés*, &c.

Tous les *e*, qui ne ſont point de ceux que l'on nomme plus ouverts, lors qu'ils precedent une *s*, qui ne ſe prononçant point, eſt pour cette raiſon retranchée de ſa place; tous ces *e*, dis-je, ſont marquez d'un accent aigu: comme *écrire*, *établir*, *détourner*, *détruire*, *médire*, &c.

Quelques adverbes en *ment*, qui ont un *e* elevé devant cette ſyllabe,

ont ce méme *e* marqué de cet accent : comme *aiſément*, *preciſément paſſionnément*, *aveuglément*, *communément*, &c.

Je conſeille auſſi, pour la commodité des étrangers qui veulent apprendre nôtre langue, de marquer de l'accent aigu l'*e* maſculin qui ſe trouve dans quelques mots qui commencent par *re*, pour leur en faciliter la prononciation, ne pouvant, autrement donner de regle pour les diſcerner des autres qui ont un *e* feminin dans la méme ſyllabe; dont je donne pour exemple, *rechauſſer*, *retailler*, *retarder*, *retenir*, &c. & *réchaufer*, *réciter*, *récuſer*, *rédiger*, &c.

Mais je ne croy pas que lon en doive guere marquer d'autres de cet accent, eſtant facile aux maîtres de Grammaire de les en inſtruire : comme, par exemple, en leur diſant que les mots françois, qui derivent purement du latin, qui ne connoit point l'*e* feminin ou muet, ſe prononcent ſelon le ſon que cette voyelle a dans

cette langue; tels que ſont ceux qui derivent de la prepoſition *præ*, & les autres ou ſe trouve cette diphthongue. Car c'eſt ainſi que ſe prononcent, *premediter*, *preceder*, *eternel*, *édifier*, &c.

J'abandonne les autres inſtructions à ces mêmes maîtres (comme que l'*e* devant les autres voyelles, & devant luy méme, & en certaines rencontres devant certaines conſones, a une prononciation elevée) ce que j'en ay dit, ſelon mon avis, ſuffiſant pour la fin que je me ſuis propoſée.

Il faut, avant que de paſſer outre, que je faſſe icy la remarque d'une faute que pluſieurs perſonnes commettent, qui écrivant d'ailleurs tres-bien & tres-correctement, marquent les deux *e* de la fin des ſupins au feminin de la premiere conjuguaiſon au ſingulier & au plurier, de deux accens aigus de ſuite, en cette ſorte, *aimée*, *bleſſée*, *aimées*, *bleſſées*, ce qu'il faut éviter ſoigneuſement, parce qu'il n'y a que le premier *e*, qui

eſtant maſculin, reçoit l'accent; & le ſecond eſtant feminin ou muet, n'en doit point avoir. Et ainſi il faut écrire de cette maniere ces mots & leurs ſemblables : *aimée, bleßée*, au ſingulier; & *aimée, bleſſée*, au pluriér.

L'ACCENT GRAVE, eſt celuy qui va de haut en bas, & de gauche à droit, tel qu'il eſt repreſenté ſur *là*, adverbe.

Je ne trouve que trois mots ſur leſquels on mette cet acent; mais qu'il eſt neceſſaire de remarquer, parce qu'il fait la difference de celuy où il eſt, avec un autre.

Le premier eſt la particule *à*, qui ſe met devant les datifs ſinguliers; comme *donne à Iean, dites à Pierre*, ou devant les noms de ville; comme, *il eſt à Rome, il va à Lion* : ou devant les infinitifs; comme *à aimer, à dire*. Cet *à*, ainſi marqué, differe par ſon accent, d'un autre *a*, qui eſt la troiſiéme perſonne du verbe auxiliaire avoir : comme dans ces ma-

nieres de parler : *Il y a un Dieu* : *il a de l'argent*, & ſemblables.

Le ſecond eſt *là*, adverbe, pour le diſtinguer, comme j'ay dit, de *la* article feminin ; comme lors qu'on dit ; *il eſt là* ; *je conclus de là* ; *cet homme là*.

Le troiſiéme eſt, *où*, adverbe de lieu; comme, *la maiſon où je ſuis* ; *la ville où tu vas* : & il differe par cet accent, de la conjonction disjonctive *ou* : comme lors que lon dit *Pierre ou Iacques*. Quelques uns marquent ce méme accent grave ſur *çà*, & *deçà*, qui ſont adverbes de lieu ; & cette maniere me ſemble fort recevable, veu les raiſons pour leſquelles on en marque les trois mots dont nous venons de parler.

L'ACCENT CIRCONFLEXE eſt compoſé des deux autres accens, en les joignant en cette ſorte ^. Il ſe met ſur toutes les voyelles pour marquer le retranchement d'une lettre ; comme dans, *âge*, pour *aage*.

Il n'eſt point neceſſaire de répeter

icy ce que j'ay dit de l'uſage que l'on en fait pour ſuppléer l's, dans les mots où elle ne ſe prononce point, en ayant aſſez parlé dans le ſecond chapitre au ſujet de cette lettre ; où je renvoye ceux qui veulent s'en inſtruire, pour eviter les redites.

CHAPITRE VI.

De la ponctuation.

IE comprens en ce chapitre, ſous le titre general de ponctuation, tout ce qui ſe remarque dans l'écriture, qui n'eſt, ni lettres, ni accens. Il en faut premierement marquer le nom & la figure : & traitter en ſuite de chacune de ces choſes en particulier.

Le point final . le point interrogant ? le point admiratif ! les deux points : le point virgule ; la virgule , la parentheſe ( ) la liaiſon - l'apoſtrophe ' & les

deux petits points qui se mettent de suite sur une voyelle, pour la diviser d'une autre, avec laquelle sans cela elle se joindroit pour faire une diphthongue. . .

LE POINT FINAL, que lon peut nommer le point simple, se met à la fin d'une periode, & lors que le discours est tellement complet, qu'il n'appelle rien aprés soy necessairement. C'est pour cela que la vraye & unique marque pour connoître quand il faut un point, ensuite de quelques termes, ou d'une proposition, ou d'une periode, c'est de voir si le sens est fini & complet : parceque si cela n'est pas, il faudra une autre sorte de ponctuation.

LE POINT INTEROGANT se met lors qu'il y a demande ou interrogation. Et parceque lon interroge d'ordinaire en seconde personne, c'est alors principalement qu'on s'en sert : ce qui n'empéche pas neanmoins qu'il ne se mette aussi quelque fois en premiere & troisiéme

personne. Voicy des exemples de ces trois façons : *Avez-vous commis ce crime ? Je dis en moy même : Ay-je commis ce crime ? je dis alors : Un homme qui a commis crime, ne doit-il pas estre puni ?*

Il faut remarquer que ce point se met toûjours à la fin de la proposition ou de la periode, aprés que le sens en est achevé; & qu'il demande ordinairement apres soy une grande lettre, aussi bien que le point final, parce qu'il finit le sens : si ce n'est que la periode dans laquelle tombe l'interrogation, soit fort longue. Car alors le point interrogant est confondu, & se perd dans la longue suitte du discours, hors que lon repetât la personne, peu avant la fin de la periode.

Il faut outre cela remarquer que lors qu'on rapporte une interrogation par forme de recit, il ne faut point de point interrogant : comme. *Je luy demanday s'il avoit commis ce crime; & il me répondit*, &c.

LE POINT ADMIRATIF se met toûjours lors qu'on admire, que lon fait exclamation, ou que lon eſt étonné & ſupris de quelque choſe; comme aprés ces interjections; *ô*, *ah*, *eh*, *helas*, & ſemblables. Il ne doit pas eſtre mis immediatement aprés ces mots, mais à la fin de la periode; ſi ce n'eſt qu'ils ſoient ſuivis d'une interrogation; ce qui arrive aſſez ſouvent, comme dans cette maniere de parler: *Ah! quel malheur eſt ſemblable au mien?* Et en ce cas il eſt ſuivi d'une petite lettre, parcequ'un ſeul mot ne fait pas une periode.

LES DEVX POINTS ſont pour marquer qu'entre ce qui les precede & ce qui les ſuit, il y a une diſtinction & une poſe moindre qu'entre ce qui precede & ce qui ſuit le point final; & lon s'en ſert lors que le ſens n'eſt point fini.

LE POINT-VIRGVLE marque encore une moindre perfection dans le ſens, que les deux points; & il

exigent une moindre poſe.

LA VIRGVLE eſt la marque de la plus petite diſtinction & de la plus grande liaiſon qui ſe trouve entre les diverſes parties du diſcours ; & c'eſt celle de toutes les ponctuations qui eſt la plus frequente. Il faut egalement craindre d'en trop uſer, & de n'en uſer pas aſſez ; parce qu'on ne fait qu'embrouiller le diſcours, & peiner les yeux & l'eſprit, lors qu'on la repete trop ſouvent ; comme au contraire on le confond en n'en mettant pas aſſez.

Il ſuffira d'avoir bien compris ce que je viens de dire, pour s'inſtruire dans l'une des choſes les plus malaiſées à enſeigner, ſi lon joint à cette connoiſſance le travail de lire de bons livres avec application, & de faire ſouvent reflexion ſur la maniere dont les auteurs s'en ſervent.

LA PARENTHESE eſt le rapport de quelque circonſtance remarquable du ſujet qu'on traitte, laquelle, pour eſtre tout-a-fait détachée de

de la ſuite du diſcours, & n'eſtre gouvernée, ny de ce qui precede, ny de ce qui ſuit, ſe marque au commencement & à la fin par deux crochets.

Il n'en faut jamais uſer que dans la neceſſité; & cette neceſſité eſt aſſez rare, parcequ'il y a peu de rencontres où les deux virgules ne ſuffiſent, c'eſt-à-dire, une au commencement, & l'autre à la fin de la propoſition détachée. Lon reconnoîtra quand on s'en doit ſervir, en examinant celles que lon trouvera dans les bons auteurs, lors qu'on les lira avec ſoin, & dans le deſir de s'inſtruire.

LA LIAISON eſt une petite batre qui joint enſemble deux choſes ſeparées, que les Imprimeurs nomment diviſion, parce qu'elle marque qu'un mot qui ne doit jamais eſtre coupé, l'eſt alors par neceſſité; ou acauſe que lon en lie enſemble d'autres qui ſont naturellement diviſez. Lon s'en ſert à la fin d'une ligne, lors qu'un mot ne peut y eſtre tout entier, & que lon eſt obligé d'en mettre une

partie au commencement de la ligne ſuivante. Surquoy il faut obſerver, que lon ne coupe jamais ainſi un mot, que par une ſyllabe entiere; & ce ſeroit une grande faute de diviſer une ſyllabe en deux.

Pluſieurs perſonnes en écrivant, lors qu'il faut couper un mot à la fin d'une ligne, ne ſe contentent pas d'y mettre une ſeule barre, comme lon fait dans l'impreſſion, mais y en ajoûtent une ſeconde. Ayant beaucoup medité ſur les raiſons qui les portent à le pratiquer de cette maniere, j'en ay rencontré deux qui me ſemblent tres-plauſibles. La premiere eſt: parce que tirant ordinairement une barre à la fin de chaque ligne, quoique les mots ſoient complets, ils en ajoûtent encore une autre pour marquer qu'un mot eſt coupé; & ainſi il n'y a que cette derniere qui marque la liaiſon qui ſe rencontre entre les deux parties. Et la ſeconde; parce que dans l'impreſſion même on marquoit autrefois cette diviſion de mots par

deux barres, qui veritablement n'eſtoient pas alors paralleles à la ligne, mais comme deux accens aigus paralleles entr'eux. C'eſt de là qu'il peut eſtre arrivé que les praticiens, qui en écrivant ſuivent ſeulement la routine qu'ils ont appriſe de jeuneſſe, ſans ſe mettre en peine de ſçavoir pourquoy les choſes ſe font, ne démordant point de ce qu'ils ont une fois ſceu, ont toûjours continué à marquer les deux barres, quoique plus droites qu'elles n'eſtoient dans les imprimez. Au lieu que les Imprimeurs eſtant obligez de ſuivre le ſentiment des ſçavans, ſur les copies deſquels ils compoſent leurs livres, impriment diverſement, ſelon que la langue ſe perfectionnant, les auteurs ſuivent les meilleures manieres de parler & d'écrire.

On l'employe auſſi lors qu'un verbe eſt ſuivy d'un de ces nominatifs; *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on,* & en ce cas cette liaiſon marque la tranſpoſition qui s'eſt faite de ces no-

minatifs, de leur place naturelle, qui eſt en nôtre langue, de preceder leur verbe: comme dans ces manieres de parler: *Dis-je, fais-tu, dit-elle* &c. Ce qui eſt à remarquer particulierement lors qu'il y a interrogation dans le diſcours: comme: *Fait-il ce qu'il doit? Dit-elle ce qu'il faut? Croid-on ce que tu dis?* C'eſt pourquoy je croy que c'eſt un abus de mettre cette barre entre les verbes & ces mêmes mots, lors qu'ils ne ſont point nominatif du verbe qui eſt devant: comme lors que l'on dit: *Aimez vous les uns les autres*, où ce *vous* n'eſtant point le nominatif, mais le cas du verbe, ne doit point eſtre lié avec luy, puiſqu'il a un autre *vous*, qui eſt ſousentendu pour ſon nominatif, comme l'ont tous les imperatifs.

Il faut remarquer que quand les verbes en ces occaſions ſe terminent par une voyelle devant ceux de ces nominatifs qui commencent par une voyelle, on ajoûte un *t* entre deux liaiſons: comme: *Aime-t-il ce qui eſt*

bon ? Parle-t-elle comme il faut? Cherche-t-on ce qu'on doit? Je renvoye pour en apprendre la raiſon, aux Remarques de M. de Vaugelas.

L'on met encore cette barre entre la particule *tres* & les adjectifs, ou les adverbes qui la ſuivent; parcequ'elle eſt tellement liée avec eux, qu'ils ne font enſemble qu'un ſuperlatif: comme, *tres-grand, tres-beau, tres-ſouvent, tres ſagement.*

L'uſage l'a auſſi introduite aprés les pronoms perſonels devant le mot *même* : comme, *moy-même, toy-même*, &c.

Des perſonnes tres-intelligentes dans l'orthographe, ont introduit avec beaucoup de raiſon, d'écrire avec deux barres ces mots, *c'eſt-à-dire*, parcequ'ils ſont tellement liez en cette rencontre, qu'ils ne peuvent ſe diviſer; & je croy que l'on pourroit obſerver la même choſe à l'égard de cét adverbe, *tout-à-fait*, & ſemblables.

L'APOSTROPHE eſt une eſpece de virgule, qui ſe met pour ſignifier que

lon a rejetté une voyelle de la place où cette apoſtrophe ſe trouve poſée, acauſe d'une voyelle ſuivante.

On peut nommer ce retranchement de ſyllabe, *eliſion*, dont cette virgule eſt la marque. Et il faut obſerver qu'elle tombe ordinairement ſur les monoſyllabes, *de, me, ne, je, te, ſe, le, la, ce, que.*

Si ne ſouffre point d'eliſion que devant *il* ou *ils*: ainſi lon dit, *s'il veut, s'ils diſent.*

Entre reçoit l'apoſtrophe, ou ſeul, ou en compoſition; comme, *entr'autres, entr'ouvrir, s'entr'aider.*

Le pronom, *quelque* au ſingulier, ſouffre auſſi la perte de ſa derniere voyelle; comme, *quelqu'un, quelqu'autre*, &c.

Juſques ne s'écrit point ſans une *s* finale, quoiqu'il reçoive l'apoſtrophe, à la volonté de ceux qui s'en ſervent. C'eſt pourquoy lon dit fort bien, *juſques à tant*, & *juſqu'à tant.*

Quant aux noms qui commencent par *h*; comme, *honneur, harangue, he-*

nos, pour connoître, lors qu'ils ſont precedez de l'article *le* ou *la*, s'il faut, ou s'il ne faut pas prononcer l'*h*, & mettre une apoſtrophe au lieu de la voyelle de l'article, la regle generale eſt que ſi ces noms viennent du latin; comme, *l'honneur*, *l'homme*, ou du grec; comme, *l'harmonie*, *l'hereſie*, *l'hyperbole* &c, lon ne prononce point l'*h*, & lon retranche la voyelle de l'article. Mais s'ils ne viennent point du latin ou du grec, il faut prononcer l'*h*, & mettre l'article ſans eliſion; comme, *le hardy*, *la honte*, &c. Il en faut ſeulement excepter le mot *heros*. Car on dit, *le heros*, & non *l'heros*; mais l'*h* perd ſon aſpiration dans *heroïne* & *heroïque*; devant leſquels par conſequent l'article perd ſa voyelle, & reçoit une apoſtrophe en ſa place.

La particule *en* ſe trouve ſouvent devancée d'une *l*, pour faire *len*, afin d'éviter une mauvaiſe prononciation. Mais je ne voy pas pourquoy quelques-uns font ſuivre cette *l* d'une

apostrophe, puisqu'il est certain qu'il n'y a là aucun retranchement de voyelle.

Les deux petits points qui se marquent de suite, se mettent sur une voyelle pour la diviser d'un autre, avec laquelle sans cela elle se joindroit pour faire une diphthongue ; comme dans ces mots, *reünir*, *haïr*, *obeïr*, *obeïssance*, *aiguë*, *ambiguë*, *Israël*, *Moïse*, *Emaüs*, *Esaü*, &c. Ce qu'il est necessaire d'observer pour éviter une faute considerable. Car, par exemple le nom, *Saül* avec les points, nous marque le premier roy du peuple Juif ; & *Saul*, qui sans ces deux points se prononce d'une seule syllabe, nous marque l'Apôtre des Gentils, avant qu'il eût pris le nom de *Paul*.

Il y a plusieurs personnes qui observent en écrivant, de marquer les deux points sur l'*u* voyelle, lors qu'il est entre deux autres voyelles, de peur qu'on ne le prenne pour consone. Et ainsi ils écrivent *leüe*, feminin de *leu*,

pour empecher qu'on ne liſe *leve*, imperatif du verbe *lever*: parce, diſent-ils, que l'uſage n'eſtant pas encore receu d'écrire de differens characteres l'*u* voyelle & *v* conſone, on s'y peut aiſément tromper. Cela prouve bien la neceſſité de marquer ces deux lettres differemment; puis qu'il eſt ſi aiſé de s'y tromper, que j'ay veu des écoliers aſſez avancez dans leurs études, qui liſoient *volue-re* pour *volvere*, & *inſervi*, pour *in-ſerui*: Mais il ne prouve nullement que ce ſoit là la place des deux points de ſuite, qui doivent toûjours eſtre poſez ſur la derniere des deux voyelles qui peuvent faire enſemble une ſyllabe; comme lon void dans les exemples que j'ay rapportez. Neanmoins pour ſatisfaire en cela à la neceſſité que cauſe le defaut de l'établiſſement parfait d'écrire diverſement ces deux lettres qui paſſent ſous un méme nom, dont l'une eſt voyelle, & l'autre conſone, je ſuis d'avis que lon marque les deux points

ſur l'*e* qui ſuit un *u* voyelle, lors qu'ils ne font point enſemble une ſyllabe avec quelque conſone. Car il faut bien ſe garder de mettre alors deux points ſur l'*e*, où il n'en faut point : comme lon void dans ces mots, *langue*, *longue*. Mais il le faut lors que l'*e* entre dans une ſyllabe diſtincte de celle où eſt l'*u*, comme *lenë*, *nuë*, *devenuë*, *attribuë*, *concluë*, *veuë*, *receuë*, *apperceuë*, *jouë*, *rouë*, *louër*, *avoüer*, *bafouër*, *Iſraël*, *Raphaël*, &c. Et par la même raiſon on les mettra auſſi ſur l'*i* dans ces mors *jouïr*, *réjouïr*, & ſemblables.

CHAPITRE VII.

Quelques remarques, tant generales que particulieres, neceſſaires pour écrire correctement.

L'Ecriture eſtant l'image de la parole, il n'y a rien de plus juſte, que pour ſe former une idée raiſonnable de l'orthographe, il faut verifier nôtre maniere de parler ſur les façons d'écrire que les meilleurs auteurs ont miſes en pratique: pour modele dequoy ils nous ont laiſſé les bons livres qu'ils ont donné au public, que nous devons lire avec ſoin, & dans le deſſein d'y puiſer les lumieres qui nous ſont neceſſaires pour nous perfectionner.

C'eſt pour cela qu'il faut remarquer, que comme pour bien lire il faut prendre garde aux lettres qui commencent & finiſſent les mots;

dautantque ſelon leur diverſe ſituation, elles ont une prononciation differente: de même pour écrire exactement, il faut obſerver, qu'encore que des lettres ne ſe prononcent pas, ou ſe prononcent diverſement, ſelon qu'elles ſe trouvent placées, il ne faut pas manquer de les marquer conſtamment en écrivant. C'eſt pourquoy je dis,

1. Encore que dans la ſuite d'un diſcours, lors qu'il ſe trouve deux mots, dont l'un finit par une voyelle, & l'autre commence par une voyelle, celle qui finit le premier mot ne ſe prononce point, elle doit neanmoins y eſtre écrite; c'eſt pour cette raiſon que lon écrit, *la Sainte Egliſe*, quoique la voyelle *e* qui finit le mot, *Sainte*, ſe perde dans la prononciation continuë de ces deux mots.

Il faut excepter les monoſyllabes, dont nous avons parlé dans le chapitre precedent, en traittant de l'apoſtrophe; où lon obſervera ce qui eſt dit en cét endroit.

2. Quand

2. Quand de deux mots de ſuite, & ſans aucune ponctuation entr'eux, l'un finit par une conſone, & l'autre commence par une voyelle, la conſone, pour l'ordinaire, qui finit le premier mot, ſe prononce comme ſi les deux mots eſtoient liez enſemble, la conſone ſonnant avec la voyelle ſuivante. Mais il faut prendre garde à ne les pas joindre en écrivant, parce que tous les mots doivent eſtre diſtinguez par un petit eſpace qui eſt vuide entre deux; comme on le void tant dans l'impreſſion que dans l'écriture exacte & bien reglée.

Il en faut excepter la conjonction *et*, qui perd toujours ſon *t* dans la prononciation, ſoit devãt une voyelle, ſoit devant une conſonne.

3. Lors qu'un mot finit par une conſone, & que celuy qui le ſuit commence par une conſone, celle qui finit le premier mot ne ſe prononce point: mais ce retranchement ne ſe fait qu'en parlant, & jamais dans l'écriture.

Les verbes aux troiſiémes perſonnes du plurier qui s'écrivent par *ent* à la fin, eſtant ſuivis d'une conſone, les deux lettres *nt* ſont imperceptibles dans la prononciation. Ce qui arrive, parceque l'*n* en cette place ne ſe prononce jamais, & le *t* ſe perd acauſe de la conſone ſuivante. Il faut bien remarquer cela, pour ne pas mettre la troiſiéme perſonne du ſingulier par celle du plurier.

Le pronom, *il*, outre qu'il ſuit la même regle generale, la conſone *l* de ſon pluriel ne ſe prononce jamais; ainſi lon prononce *ils aiment*, comme s'il y avoit *is aiment*: & lors que ce mot eſt ſuivi d'une conſone, il n'y a que l'*i* ſeul qui ſe prononce: & cependant il ne faut pas écrire *i marchent*, mais, *ils marchent*.

Je prie M. De Leſclache d'accommoder cecy avec ſa regle d'écrire comme lon prononce; ou de reconnoître que c'eſt un faux principe qu'il n'a pas ſuivi luy même, & qui ne peut ſervir qu'à faire tomber ceux qui s'y

attacheront, en une infinité de fautes abſurdes.

Le même M. De Leſclache defend de doubler les conſones ; mais il ne nous enſeigne point à les ſuppléer par des accens, comme il fait. Il s'eſt tiré adroitement de cet embarras. Comme je m'attache à ce qui eſt receu par l'uſage conſtant, voicy quelques remarques que je fais ſur cela.

1. Les conſones ſe doublent d'ordinaire aux mots compoſez des prepoſitions latines, *ad*, *ob*, *in*, *cum*, & *ſub*, où les conſones de ces prepoſitions ſe changent d'ordinaire aux premieres conſones des noms ou verbes auſquels elles ſont jointes ; & ainſi elles ſe trouvent doubles ; comme en ces mots : *allier*, où le *d* de la prepoſition *ad*, ſe change en *l* ; *offrir*, où le *b* d'*ob* ſe change en *f* ; immortel, où l'*n* d'*in* ſe change en *m* ; *corrompre*, où l'*m* ou *n* de *cum* ou *con*, ſe change en *r* ; & *ſouffrir* ou *ſupplier*, où le *b* de *ſub* ſe change en *f* ou en *p*.

2. Lors que la voyelle *e* ſe prononce d'une maniere ouverte & longue, devant une *l*, on double ordinairement cette conſone; comme dans ces mots; *elle, belle Rochelle, telle, quelle, naturelle, cruelle, fidelle, querelle,* & ſemblables. Ce qu'il faut auſſi obſerver lors que dans un mot la voyelle *i* devant la même conſone, prend le ſon de *gl*; comme *fille, pille, paille, maille,* &c.

3. Pour ce qui eſt des rencontres où l'*m* & l'*n* ſe doublent, on n'en peut donner de meilleure regle que le ſon des mots où elles ſe rencontrent. Car il eſt certain que l'on ſent bien en prononçant, *homme, comme, ſommes, pomme,* qu'il y faut doubler l'*m*; & qu'il faut faire la même choſe à l'égard de l'*n*, dans ces mots, *bonne, couronne, donne, perſonne, tonne,* &c. & que dans le mot *conſone*, il n'en faut qu'une: Ce que lon peut encore reconnoître dans la prononciation des mots, *honneur* & *honorer*. Dont il faut excepter *Rome*, qui s'écrivoit autrefois avec deux *m*.

mais qui ne s'écrit plus maintenant qu'avec une ſeule.

Lors que le pronom perſonnel, *je*, ſuit la premiere perſonne du preſent de l'indicatif des verbes de la premiere conjuguaiſon, l'*e* qui finit ce verbe en cette rencontre, prend le ſon de la diphthongue *ai*. C'eſt pourquoy pluſieurs l'écrivent de même que le preterit ſimple : mais parce qu'en cette rencontre il ſeroit equivoque avec ce preterit, il eſt plus juſte de l'écrire avec un *é* maſculin, en cette ſorte, *aimé-je*, parce qu'on ne peut pas le prendre pour le preterit compoſé, d'autant qu'alors ce pronom ſuivroit le verbe auxiliaire, & lon diroit *ay-je aimé*.

Pluſieurs manquent dans la difference qu'il faut faire entre *ſe* & *ce*, pour n'avoir jamais bien compris que *ſe* eſt l'accuſatif du pronom *ſoy*, qui ne ſe met que devant les verbes, comme lors que lon dit, *s'aimer, ſe coucher, ſe promener*, &c : & que *ce*, eſt le pro-

nom demonſtratif au maſculin, dont on ſe ſert devant les noms qui commencent par une conſone: comme lon dit, *ce livre, ce temple, ce manteau*, &c: car devant ceux qui commencent par une voyelle, on écrit *cet*, qui eſt le même pronom, comme *cet homme, cet ange*, &c.

Il faut encore remarquer que *leur* tient quelquefois lieu d'un adjectif, & s'accorde en nombre avec le nom ſubſtantif qui le ſuit, c'eſt-a-dire, que s'il ſe trouve devant un nom au ſingulier, il faudra mettre *leur* au ſingulier : mais ſi le nom eſt au plurier, on mettra *leurs*, qui eſt le plurier ; dont voicy un exemple : *les peres doivent châtier leurs enfans, s'ils aiment leur bien.* Mais quand *leur* eſt devant un verbe, il ne ſe decline jamais, tenant là la place du datif plurier, *à eux.* C'eſt ainſi que lon dit: *il leur a fait du bien; je leur ay montré; vous leur avez donné*, &c.

Il faut prendre garde aux verbes,

dans leſquels la troiſiéme perſõne du preterit ſimple differe de peu, pour la prononciation, de la troiſiéme perſonne du ſecond imparfait du ſubjonctif: comme *parla*, *parlât*; *batit*, *bâtît*, *conceut*, *conceût*; *fit*, *fît*, &c.

Le verbe *émouvoir* a à la troiſiéme perſonne du ſingulier, du preſent, de l'indicatif, *émeut*; à la troiſiéme perſonne du preterit ſimple du même indicatif, *émut*; & à la troiſiéme perſonne du ſecond imparfait du ſubjonctif, *émût*. Et le verbe *pouvoir* a de même, *peut*, *put*, & *pût*.

Le verbe *dire* a à la troiſiéme perſonne du preſent, & à la même troiſiéme perſonne du preterit ſimple, *dit*; & à celle du ſecond imparfait du ſubjonctif, *dît*.

Le verbe *faire*, s'écrit ainſi par *ai*, dans tous les temps qui ont cette prononciation, excepté au futur de l'indicatif, & au premier imparfait du ſubjonctif. Ainſi lon écrit; *je fais*, *je faiſois*, *j'ay* & *j'avois fait*: Mais ceux-cy s'écriront par *e*; *je feray*, *je ferois*.

Parce qu'il eſt également dangereux d'écrire deux mots ſans les ſeparer par l'eſpace vuide qui doit eſtre entr'eux, & d'en diviſer un en deux, il faut remarquer qu'il y en a quelques uns que l'on écrit ſeparément, parce qu'en certaines rencontres ils le doivent eſtre. Ainſi, *parceque*, lors qu'il eſt conjonction, s'écrit en un ſeul mot; & *par ce que* s'écrit ainſi en trois mots, lors que le *ce* qui eſt au milieu des deux autres, ſe peut tourner par *cela*: comme quand on dit: *Il paroit par ce que je viens de dire.* Il faut dire la même choſe des adverbes, *partout*, *atort*, *apeine*, *acauſe*, *apropos*, & ſemblables: ce que lon pourra remarquer en ce que *a* en cette rencontre ne peut eſtre la particule qui marque le datif, dautant qu'il ne ſe met point ſans, l'article, *la*, devant les feminins; & les maſculins ont *au* devant eux, & non, *a*.

Il eſt neceſſaire de bien s'appliquer à diſcerner certains mots que la prononciation rend tout ſembla-

bles, & qui ne different que par une apoſtrophe: comme *davantage*, adverbe, & *d'avantage*, pour *de avantage*; *dautant*, & *d'autant*. Pour la cõnoiſſance de ces deux derniers, je diray que toutes les fois que *dautant* eſt ſuivi de la particule *que*, il s'écrit ſans apoſtrophe; mais qu'il la reçoit par tout ailleurs.

Le mot *même*, eſt quelquefois adverbe, & d'autres fois il eſt adjectif. En qualité d'adjectif, il reçoit une *s* au plurier: comme *eux-mêmes*; mais eſtant adverbe, il eſt invariable.

Lon écrit, *encore*; & on ne met, *encor*, qu'en poëſie.

CHAPITRE VIII.

Remarques à faire pour écrire exactement.

MOn deſſein n'eſt point en ce lieu d'enſeigner à peindre les characteres qui compoſent le corps

de l'écriture : Les Maîtres en cet art ſçavent trop bien s'acquiter de leur profeſſion, pour qu'il ſoit beſoin que d'autres qu'eux s'ingerent de donner des leçons de cette ſorte. C'eſt pourquoy je leur laiſſe le ſoin d'inſtruire leurs diſciples d'une infinité de choſes que je paſſe; cõme : Qu'il faut exactement peindre toutes les lettres, n'en former jamais deux d'une même maniere ; qu'il faut écrire droit; qu'on doit garder une même diſtance entre les lignes, & bien diſtinguer les mots les uns des autres ; que les lignes du dos d'une page doivent eſtre directement ſur celles de la page qui eſt déja écrite: je paſſe, dis-je, toutes ces choſes pour m'attacher à d'autres, auſquelles ils ne s'appliquent point.

Lors que lon écrit, il faut prendre garde à bien placer l'apoſtrophe, qui ſe met toûjours au haut de la conſone qui la precede ; & cette conſone ne doit point eſtre liée avec la voyelle du mot ſuivant, quoiqu'elle faſſe avec elle une ſeule ſyllabe; mais il faut qu'il

y ait entr'elles l'espace de la lettre retranchée.

Le point final & la virgule se mettent au bas & en suite de la lettre aprés laquelle ils doivent estre placez où ils occupent la place d'une lettre : & les deux points & le point-virgule occupent toute la hauteur des characteres qui n'ont point de queuë: mais la barre de division se met directement au milieu du corps de la lettre.

Aux points admiratif & interrogant, le point se met au même lieu que le point seul & final, & la marque de l'admiration ou de l'interrogation se met au dessus.

Il suffit d'avoir averti de ces choses, afin d'y faire faire attention en lisant; estant certain que cette exactitude est necessaire pour l'ornement de l'écriture.

Il y a une difficulté plus importante, qui est de sçavoir où il faut mettre les lettres majuscules ou capitales : & voicy ce qu'il faut observer sur ce sujet.

Il faut eviter en écrivant, autant qu'il eſt poſſible, de mettre de grandes lettres, qu'aux lieux où il doit y en avoir neceſſairement: qui ſont,

1. Lors que lon commence à écrire, il faut que ce ſoit toûjours par une grande lettre. Il faut obſerver la même generalité aprés tous les points qui ſe mettent ſeuls. Car comme ils ſont la marque d'une periode achevée, le diſcours recommençant enſuite, il faut auſſi y employer une grande lettre.

2. Quand dãs la ſuite d'un diſcours, on fait parler quelqu'un en premiere perſonne; ou que lon rapporte les propres termes, ou quelque paſſage ou ſentence, ou paroles d'un autheur, il faut que ces termes commencent par une grande lettre, qui eſt d'ordinaire precedée de deux points: Comme, *Il luy dit alors: Je penſe que vous eſtes perſuadé*, &c. Ou bien, *Il luy cita cette parole de S. Paul: Quand je parlerois le langage*, &c. Mais quand on fait parler quelqu'un en troiſiéme perſonne

perſonne, & indirectement, en ne rapportant pas tout à fait ſes propres termes: comme, *Il luy répondit que*, &c. ce *que* s'écrit preſque toûjours par un petit *q*, precedé d'une virgule; & lon en met ſeulement un grand lors que lon va rapporter un long diſcours, ou quelque choſe conſiderable; ou quand ce que lon veut dire a pluſieurs membres differens. Car alors il faut écrire ce mot par une grande lettre, pour eviter la confuſion, & faire que chacun ſoit aſſez diſtingué. Et alors ces divers, *que*, ſont ordinairement precedez de deux points. En voicy un exemple. *On ſçait de quelle maniere il a vécu eſtant à Paris, où il a demeuré aſſez long temps: Qu'il en eſt party ſans en avertir aucun de ſes amis, quoy qu'il y en eût de conſiderables: Qu'eſtant à Lyon, il s'eſt embarqué ſur le Rhône, & ce dans une ſaiſon où il ne le devoit pas: Qu'ayant mis pied à terre à Valence*, &c.

3. Il faut auſſi des grandes lettres à tous les noms propres, & ſurnoms

d'hommes & de femmes : comme, *Pierre, Paul, Jean, Anne, Marie,* &c. Item à tous ceux de nations, de regions, de royaumes, & de provinces: *Europe, Asie, Afrique, Amerique, France, Espagne, Irlande, Angleterre, Poitou, Languedoc, Guienne : François, Espagnol, Angevin, Provençal,* &c. Item à tous ceux des villes, châteaux, bourgs, villages, hameaux : comme, *Paris, Rouen, Madrid, Versailles, Nanterre, Clamar,* &c. Et à tous ceux de fleuves, rivieres, ruisseaux : comme, *Nil, Gange, Euphrate, Danube, Seine, Loire,* &c.

Il y a des noms qui sont propres en un sens, mais generiques ou specifiques, & qui se disent de plusieurs, lesquels ne se doivent écrire que par de petites lettres : sçavoir les noms propres de religion & de secte : comme, *chrétien, payen, juif* : ou de charges & de dignitez : comme, *president, conseiller, prelat, doyen* : ou ceux de science ou d'art ; comme, *philosophe, theologien, peintre* : ou ceux d'animaux,

d'arbres, de fruits, comme, *lion*, *chêne*, *figue*, &c. Neantmoins ceux d'office, de dignité, & de ſcience, quand ils tiennent lieu de noms propres, ſe doivent écrire par de grandes lettres, comme lon verra dans la ſuite.

Il y a une difficulté particuliere ſur les noms propres qui commencent par les articles *de*, ou *du*, ou *des*: comme *De Cambray*, *Du Meny*, *Des Champs* : ou qui ont *le* ou *la* : comme *Le Brun*, *Le Petit*, *La Roche*, ou *De la Roche*. Cela n'eſtant point abſolument reglé par l'uſage, je trouverois mieux de mettre auſſi des grandes lettres aux articles: parce que tous les autres noms propres commençant par des grandes lettres, & les articles faiſant partie de ceux-cy, il ſemble que c'eſt un defaut ſi on les commence par de petites lettres. Et c'eſt par la même raiſon que l'on écrit quelques noms propres en deux mots, dont chacun a une grande lettre, mais qui ſont liez par une petite barre qui marque qu'ils n'en font qu'un: cõme

Mont-Liban, Mont-Caſſin, Mont-Hulin, & ſemblables. Et à l'égard des noms où l'article eſt double, comme ceux-cy: *De la Roche, De la Haye*, il ne faut pas, à mon avis, mettre une grande lettre à *la*, mais ſeulement à *De*.

Il y a des noms propres, ſinguliers & individuels, qui ne ſe diſent que d'une ſeule choſe, leſquels ne doivent pas neanmoins s'écrire par de grandes lettres; parce que cela les feroit trop multiplier: par exemple, *le ciel, la terre, le ſoleil, la lune, orient, occident* &c. comme auſſi les noms de jours & de mois, *lundi, mardi, janvier, fevrier* &c.

A plus forte raiſon, pluſieurs noms moins propres que ceux-là, ne doivent avoir communément que de petites lettres, ſinon en quelques rencontres que nous verrons dans la ſuite: comme, *prince, ange, ambaſſadeur, autel, bulle, bref, juge, magiſtrat, ville, meſſe, royaume, empire, temple* ou *egliſe, baptême, cronique, annales,*

ſacrement, *univerſité*, *profeſſeur*, *philoſophe*, *docteur*, *prophete*, *martyr*, *confeſſeur*, *vierge*, *patron*, *paſteur*, *abbé*, *ſuperieur*, *prelat*, *epître*, *fête*. De plus tous les noms abjectifs pris comme tels, ſoit de religion & de ſecte, ou de nation: comme, *chrétien*, *payen*, *catholique*, *religieux*, *grec*, *latin*, *eſpagnol*, *italien*, entendant les langues, ſe doivent écrire par de petites lettres, ſoit que les ſubſtantifs les accompagnent; comme, *la foy catholique*, *la langue grecque*, &c. ou qu'ils ſoient ſous entendus; comme, *catholique*, *le grec le latin* &c.

De même ces noms, & autres pris comme ſubſtantifs, ſoit au plurier; comme, *les catholiques*, *les chrétiens*, *les princes*, *les anges*, *les prophetes*; ſoit au ſingulier, mais indefiniment; comme, *un catholique*, *un chrétien*, *un prince*, *un ange*, *un prophete*, ne doivent s'écrire que par de petites lettres, bienque ſouvent par confuſion & peu d'exactitude ils s'écrivent par de grandes. Il faut pourtant prendre

garde que lon en met de grandes quand il y a opposition des unes aux autres ; comme des chrétiens aux juifs ; ou que lon parle d'un prince ou d'un ange en particulier, comme lon verra dans la suite.

De même, encore les noms equivoques, ou à double sens, s'écrivent toûjours par de petites lettres, quand ils se prennent dans le sens le plus commun; comme, *estat, ordre, office, religion & religieux, foy, loy, corps, chapitre*; pris par exemple pour, *estat de santé, ordre de tableau, office d'ami, religion & pieté, foy donnée, loy du prince, corps d'homme ou d'animal, chapitre de livre.* Et dans les autres même, lors qu'ils sont joints à des adjectifs, ils s'écrivent encore par de petites lettres ; comme, *l'estat politique, l'ordre jerarchique, la religion chrétienne, la loy ancienne* &c. Mais lors qu'ils sont seuls, & pris dans le sens le moins commun, on les écrit d'ordinaire pour la plûpart par de grandes lettres; principalement ceux-cy : *Estat,*

Ordre, *Religion & Religieux*, *Corps*, *Chapitre*. Car on écrit l'*Eſtat* ſimplement, & *criminel d'Eſtat*, *l'Ordre des Chartreux*, ou *du Saint Eſprit*, *la Religion* ſimplement, ou *les Religieux*, *les Religieux Chartreux*, *Corps des Marchands*, *Chapitre de Nôtre-Dame*. Pour *foy* & *loy*, & quelques autres, on ne les écrit que par de petites lettres; & quand on le feroit même à quelques-uns des noms precedens, ce ne ſeroit peut-être pas une faute, les choſes de cette nature n'eſtant pas encore reglées par aucun uſage conſtant, & eſtant par conſequent arbitraires, comme beaucoup d'autres.

Il y a d'autres noms qui n'eſtant pas propres à une ſeule choſe, ni a une ſeule perſonne, ne laiſſent pas neanmoins de s'écrire par de grandes lettres; comme, *Dieu*, *Seigneur*, *Monſieur*, & *Monſeigneur*, *Apôtre*, *Pape*, *Concile*, *Pontife*, *Cardinal*, *Legat*, *Patriarche*, *Evêque*, *Curé*, *Empereur*, *Roy*, *le Clergé*, *la Cour*, *l'Egliſe*, *l'Evangile*, *les Peres*, *les Conciles*, *les*

Saints, & d'autres que nous verrons cy aprés; ſoit que ces mots ſe diſent comme par excellence & ſeuls; comme l'*Apôtre* ſimplement, *le Pontife*, *l'Ecriture*, *le Roy*; ſoit qu'ils ayent avec eux un autre nom qui les determine; comme, *l'Apôtre S. Paul*, *le Pontife Romain*, *le Roy de France*, *l'Egliſe catholique*, *l'Ecriture ſainte*; ſoit qu'ils ſe mettent au plurier; comme, *les Apôtres*, *les Evéques*, *les Egliſes d'Orient*, *les Evangeliſtes* &c: parce que tous ces noms, quoique la plûpart communs en ſoy, tiennent lieu, & ſe mettent en quelque façon comme des noms propres.

Par cette même raiſon pluſieurs des noms dont j'ay parlé cy-deſſus, & que j'ay dit ſe devoir écrire d'ordinaire par de petites lettres, ſe doivent écrire par de grandes en toutes les rencontres où ils tiennent lieu de noms propres: comme quand on dit par excellence, *le Philoſophe*, *le Prophete*, *le Prince*, *l'Univerſité*, eſtant dans Paris; comme auſſi quand on

met, *le Philoſophe Platon, le Prophete David, le Prince de Condé, l'Ange Gabriel, l'Univerſité de Paris* &c: parce qu'alors ces deux noms enſemble n'en font qu'un propre. Et c'eſt pas là que lon doit juger s'il faut mettre de grandes lettres à toutes ces ſortes de noms. Car il y a une infinité de rencontres, dont nous verrons encore quelques exemples, ou des noms communs à pluſieurs, s'écrivent par de grandes lettres. C'eſt proprement à l'eſprit à en faire le diſcernement, ayant toûjours beaucoup d'égard à l'uſage; & preſuppoſant auſſi pour un bon fondement, que hors la rencontre des trois regles marquées dans le commencement de ce chapitre, on ne ſçauroit guere manquer en écrivant par de petites lettres, les noms qui ſont communs à pluſieurs.

J'eſpere qu'il ne ſera pas inutile de faire icy quelques remarques ſur les noms d'office, de charge, de dignité, de qualité & d'honneur, & d'avertir que quoique la plûpart de

ces mots se prennent d'ordinaire les uns pour les autres; on y peut neanmoins reconnoître quelque sorte de difference, en ce que les noms d'office, sont proprement ceux qui regardent l'administration de la justice ou de la police; comme, *Chancelier de France, President, Conseiller, Lieutenant Civil*: Ceux de charge, qui regardent la guerre ou l'Estat; comme, *Connétable, General d'armée, Mestre de camp, Capitaine, Intendant des Finances*: Ceux de dignité, qui regardent l'Eglise; comme, *Evêque, Curé, Prêtre, Diacre, Pasteur, Doyen, Chanoine*: Ceux de qualité; comme, *Prince, Duc, Marquis, Chevalier, Ecuyer*: Ceux d'honneur; comme, *Monsieur, Monseigneur, Sire, Majesté. Eminence, Altesse, Grandeur, Reverence*, &c.

Mais quoy qu'il en soit de la difference de ces mots, l'on peut dire, en se reglant sur l'usage constant qui s'en fait, qu'on les écrit tous par de grandes lettres, hors peutêtre en quelques rencontres assez rares, comme

quand ce ſont des dignitez ou charges fort baſſes, ou quand on en parle indifiniment, ſoit au ſingulier, ſoit au plurier; encore ne peut-on preſque manquer d'y mettre en ces cas même, des grandes lettres.

Il ſuit de là que tous les noms d'honneur, comme ſont ceux dont nous venons de parler, & autres ſemblables, ſoit qu'ils s'écrivent tout du long, ou qu'ils s'abregent, demandent toûjours une grande lettre: & lors qu'ils s'abbregent, on met toûjours un point aprés chaque lettre: comme, *Monſieur*, & *Mr*, ou *M. Mon Reverend Pere*, & *Mon R. P. Vôtre Maieſté*, & *V.M. Sa Sainteté*, *S.Sté. S. E.* &c.

Pour ce qui eſt de marquer quand il faut écrire cés noms tout du long, ou en abbregé, & de quelle ſorte il en faut uſer dans toutes les rencontres, cela n'eſtant pas de mon deſſein, je diray ſeulement icy par occaſion, que quand on écrit à une perſonne de condition égale, ou plus relevée, ſi

c'eſt en ſeconde perſonne, il faut toûjours écrire tout du long les noms de *Monſieur*, ou de *Monſeigneur*, ou de *Vôtre Alteſſe*. Que ſi ce ſont des lettres à de grands Seigneurs, ou à des perſonnes relevées en nobleſſe, ou en dignité, par deſſus celle qui leur écrit, il faut repeter ces mots plus ſouvent, à proportion de leur qualité. Mais ſi lon en écrit à un ami en troiſiéme perſonne, on met ces noms en abbregé, ou bien ſimplement; *Monſieur l'Evêque*, *Monſieur le Prince*, *Monſieur le Marquis*, *a dit*, *ou fait cela*. Lon met *Monſieur* tout du long, quãd la perſonne qui écrit d'eux, leur eſt beaucoup inferieure, ou en abbregé, quand elle ne l'eſt que peu ou point.

Que ſi lon eſt leur officier, ou leur domeſtique, ou dependant d'eux; en ce cas il faut toûjours écrire tout du long, même en troiſiéme perſonne, les noms de *Monſieur*, ou de *Monſeigneur*, ou de *Son Alteſſe* &c.

Lors que lon parle de perſonnes mortes, de quelque grande qualité qu'elles

qu'elles fussent, on met tous les noms d'honneur en abbregé; & à moins que d'avoir esté officier ou dependant de ces personnes, on met simplement une *M.* pour faire *Monsieur*; comme, *feu M. le Prince*, *feu M. l'Archevêque* &c. Cela soit dit en passant.

CHAPITRE DERNIER.

Contenant certains mots écrits de diverſe maniere, & d'un ſens different, qui ont toutefois la même, ou preſque la même prononciation.

A

à, *avec l'accent grave, eſt une particule françoiſe*; à Pierre.

a, *ſans accent, eſt la troiſiéme perſonne du preſent du verbe* avoir, j'ay, tu as, il a.

ah, *eſt une interjection qui marque admiration ou douleur*: ah qu'il eſt beau! ah que je ſouffre.

abaiſſe, *vient du verbe* abaiſſer: j'abaiſſe tu abaiſſes, il abaiſſe.

abbeſſe, *ſuperieure d'abbaye de femmes.*

abboy *o abboyement de chien.*

abbois, *d faillance de forces & de*

courage, le cerf eſt aux abbois.

accord, *convention, pacification*: ils ont fait accord.

accort, *ſubtil*, *aviſé*: un homme accort.

air, *element ſubtil & fluide qui nous environne*: il reſpire un bon air.

aire, *eſt le nid d'un oiſeau de proye; ou un lieu uni, deſtiné à battre les grains; ou une ville de Gaſcogne.*

erre, *vient du verbe* errer; j'erre, tu erres il erre.

haire, *chemiſette tiſſue de crin, ou de poil.*

ais, *piece de bois de ſciûre plate, large & menuë:* planché d'ais.

aiſe, *ou contentement*: il eſt à ſon aiſe.

Aix, *nom de ville, commun à pluſieurs*: Aix en Provence, Aix-la-Chapelle.

es, *la ſeconde perſonne du preſent du verbe eſtre*: je ſuis, tu es.

ez, *ancien mot, pour*, aux: ez environs.

aiſement, *ſans accent, eſt un ſub-*

perſonne

tantif qui ſignifie, commodité.

aiſément, *avec l'accent, eſt un adverbe qui ſignifie*, commodément.

allé, *ſans h, vient du verbe aller*, je ſuis allé, tu es allé &c.

hâlé *ou* haſlé, *avec h, vient de hâler*: il eſt hâlé du Soleil.

arc, *machine à jetter des fleches*: bander un arc.

art, *ſcience*: il vit de ſon art.

arre, *gage pour aſſûrance du marché arrêté*: j'ay baillé un écu d'arre.

an, *eſt le cours de douze mois.*

en, *eſt une prepoſition.*

} d'an en an.

ancre, *eſt une machine de fer, ſervant à arrêter un vaiſſeau en mer*: mouiller l'ancre, lever l'ancre.

encre, *liqueur à écrire, imprimer, ou peindre.*

antre, *ou caverne.*

entre, *vient du verbe entrer*; j'entre &c. *ou eſt une prepoſition*: entre nous.

amande, *noix d'amandier*, caſſer des amandes.

amende, *peine pecuniaire*, payer l'amende.

amener, *faire approcher*; amenez le icy.

emmener, *éloigner*; où emmenez-vous cet homme?

Anne, *nom propre, quelquefois d'homme, & souvent de femme.*

âne, *ou* asne, *animal domestique ou sauvage.*

anneau, *bague ou cercle.*

agneau, *le petit d'une brebis*, agneau d'un an.

aprés, *est une preposition*; il est venu aprés moy.

apprêt, *ou* appreſt, *signifie appareil, & vient du verbe appreter*: il fait un bel apprêt.

avant, *est une preposition*; il est icy avant vous.

avent, *est le temps qui precede Noël.*

aveuglement, *privation de la faculté de la veue*: il est dans un grand aveuglement.

aveuglément, *est un adverbe*: il suit aveuglément ses passions.

logien, peintre : ou ceux d'animaux,

marque

avoir, *eſt l'infinitif du verbe auxiliaire:* il faut avoir ce qui manque.

avouër, *ou reconnoître:* il faut avouër que cela eſt beau.

autel, *eſpece de table pour l'uſage des ſacrifices.*

hôtel, ou hoſtel, *maiſon de prince ou ſeigneur.*

aux, *l'article pluriel au datif*, il eſt aux champs: *ou le pluriel du nom ail.*

os, *partie interieure & ſolide des membres de l'animal.*

B.

bâiller, *ou* baailler, *ouvrir la bouche par aſſoupiſſement, ou ennuy.*

bailler, *mettre entre les mains:* il m'a baillé ce qu'il avoit.

bal, *aſſemblée pour danſer:* aller au bal.

bale, *globe de quelque étofe & grandeur que ce ſoit: ou fardeau entaſſé & lié.*

Baſle,, *ville de Suiſſe ſur le Rhin.*

bas *eſt un adjectif*, de bas lieu, de baſſe condition: *ou l'habillement qui couvre la jambe.*

bât *ou*
l'â
bat, *v*
ble

ban, *n*
bli
banc,

balay
ord
baler
balet

ſen

batis
bât
batti
Je
Il
les

batte
fau
bâte
te,

baux
m
beau
be

marque qu'ils n'en font qu'un: comme

bât *ou* baſt, *harnois d'une bête de port:* l âne porte ſon bât.

bat, *vient du verbe battre*: il bat du bled.

ban, *mandement fait à cry public*: publier un ban; le ban & arriereban.

banc, *ou ſiege*: aſſis ſur vn banc.

balay, *outil à balayer & ramaſſer les ordures.*

baler, *ou danſer.*

balet, *bal mélangé de quelque repreſentation.*

bâtis *ou* baſtis, *eſt le preſent du verbe bâtir.* Je bâtis, tu bâtis, il bâtit.

battis, *eſt le preterit ſimple de battre.* Je battis, tu battis, il battit.

Il faut obſerver cette difference dans les autres temps de ces deux verbes.

batte *vient de l'infinitif, battre*: il faut que je le batte.

bâte *ou* baſte, *vient de, bâter*: Je bâte, tu bâte, il bâte.

baux, *le plurier, de bail*: baux à ferme.

beaux, *le pluriel de beau*: il a de beaux enfans.

beauté, *perfection qui rend une choſe agreable.*

botte, *eſt le ſupin du verbe botter*; il eſt botté & éperonné.

belle, *le feminin de l'abjectif beau*; la vertu eſt une belle choſe.

beele, *vient de beeler, qui eſt la voix naturelle du mouton*; le mouton beele.

bête *ou* beſte, *animal irraiſonnable*, ſon cheval n'eſt qu'une bête.

bette, *herbe potagere, porée.*

boit, *vient du verbe, boire*: je boy, tu bois, il boit.

boëte, *petit vaſe de diverſe figure & uſage*: boëte de ſenteurs.

boite, *vient de boiter*: Je boite, tu boites, il boite.

bon, *doüé de bonté.* Dieu eſt ſouverainement bon.

bond, *ſaut en l'air*: le bond d'un cheval.

bouc, *le mâle de la chévre.*

bout, *extremité de quelque choſe.*

bou't, *vient de bouillir*: le pot bou't.

bouche, *fente au viſage, entre les*

deux levres: ouvrir la bouche.

boûche *ou* bouſche; *vient du verbe boûcher*: je boûche, tu boûches, &c.

boucher, *qui tuë le beſtail, & en vend la viande en boucherie.*

boûcher *ou* bouſcher, *couvrir, voiler, étouper*: boucher la veuë.

C.

çà, *adverbe de lieu*: il va çà & là.

ç'a, *pour* ce a, *l'apoſtrophe marquant l'eliſion de la voyelle* e, *& la marque qui eſt au deſſous du* c, *luy donnant une prononciation douce, qu'il n'auroit pas ſans cela, acauſe de l'*a *qui ſuit*: ç'a eſté luy qui &c.

ſa, *eſt le feminin du pronom ſon*, chacun aime ſa patrie.

ſac, *poche, de quelque étofe, & pour quelque uſage que ce ſoit.*

ſas, *bluteau ſervant à ſaſſer la farine.*

cap, *front de terre, ou roc avançant & relevé en mer, promontoire.*

cape, *court manteau à capuchon.*

capres, *fruit mangeable, d'un arbriſſeau nommé caprier.*

car, *conjonction dont on ſe ſert dans le diſcours pour prouver ce qui a eſté dit*: cela eſt; car je le ſçay.

quarre, *vient de l'infinitif quarrer*; il ſe quarre.

quart, *la quatriéme partie de quelque choſe que ce ſoit.*

ç'auroit, *pour* ce auroit, *Voyez ce qui eſt dit cy-deſſus au mot* ç'a; quand ç'auroit eſté luy.

ſçauroit, *vient du verbe ſçavoir*: je ſçaurois, tu ſçaurois, il ſçauroit.

ce, *eſt le pronom demonſtratif, qui ſe met devant les noms commencez par une conſone, & cet devant une voyelle*, ce cheval, cet homme.

ſe, *eſt l'accuſatif du pronom ſoy qui ſe met devant les verbes*: il ſe fâche; il ſe couche.

ces, *eſt le pluriel du pronom demonſtratif*: ces enfans là ſont ſages.

ſes, *eſt le pluriel du pronom poſſeſſif*: le pere aime ſes enfans.

Seez, *ville epiſcopale en Normandie.*

ceint, *vient du verbe ceindre.*

Saint, *ſans tache, ſacré*: Dieu eſt ſaint.

ſeing, *le nom & le paraphe dont on uſe en ſignant un écrit.*

ſain, *bien diſpoſé de ſanté*; il eſt ſain de corps & d'eſprit.

ſein, *poitrine, mammelles*: les femmes modeſtes tiennent leur ſein couvert.

cinq, *nom de nombre*: les hommes ont cinq doigts à la main.

cet, *pronom demonſtratif*: cet homme.

cette, *le feminin du même pronom*: cette femme.

c'eſt *pour* ce eſt } *l'apoſtrophe marquant qu'il s'eſt fait*

s'eſt *pour* ſe eſt } *eliſion d'un* e.

ſept, *nom de nombre*: La ſemaine eſt compoſée de ſept jours.

cep, *plante de vigne; ou une eſpece de piege, inſtrument de torture.*

ſçait, *vient du verbe ſçavoir*: Je ſçay, tu ſçais, il ſçait.

celle, *le feminin du pronom celuy*: celle qui eſt la meilleure, eſt preferable à celle qui eſt moins bonne.

ſelle, *ſiege à s'aſſeoir, ou à mettre ſur un cheval.*

ſel, *matiere minerale, ſe formant de l'eau cuite au ſoleil, ou autremene.*

ſeel, *ſeau à ſeeller*; apposer le ſeel.

cerf, *bête forêtiere, à cornes branchues.*

ſerf, *ſerviteur acheté ou gagné en guerre.*

cent, *le nombre de dix fois dix*: cet homme a vécu cent ans.

ſent, *du verbe ſentir*; je ſens, tu ſens, il ſent.

ſente, *du même verbe*; que je ſente: *ou un chemin étroit*; marcher par les ſentes.

ſang, *principale humeur du corps de l'animal, & ſiege de la vie*; effuſion de ſang.

ſans, *prepoſition excluſive*, ſans pain, ſans vin, ſans argent, ſans amis.

ſens,

ſens, *faculté naturelle des fonctions ſenſibles; ou, de comprendre & juger:* ſans lettres, & avec le ſens naturel, il comprend tout.

cens, *rente Seigneuriale à prendre ſur un fonds féodal.* Le gros cens eſt moins noble que le menu cens.

chair, *ſubſtance pulpeuſe de l'animal.* Piece de chair.

cher, *aimé; precieux; vendu plus qu'il ne vaut.* Ce diamant eſt cher.

chere, *feminin de l'adjectif cher: ou, air de viſage gay, ou triſte, traitte-*[redacted]*table.*

chaire *ou* chaiſe, *ſiege à doſſier pour s'aſſeoir.*

champ, *terre, à difference de vigne, pré & bois,* labourer ſon champ.

chant, *ſon harmonieux de voix, ou d'inſtrumens:* ce chant eſt agreable à l'oreille.

chaine, *tiſſure d'anneaux, ou d'autres pieces, qui s'entretiennent:* chaine d'or.

chêne *ou* cheſne, *arbre qui porte*

gland: cette forêt eſt toute de chênes.

chaud, *quelquefois eſt ſubſtantif*; il fait chaud: *& quelquefois adjectif:* temps chaud.

chaux, *pierre cuite, à faire mortier:* muraille faite à chaux & à ciment.

cheau, *le petit d'une bête puante, comme, loup, renard, blereau* &c.

chaut, *de l'ancien verbe* chaloir: il chaut peu, ſi &c.

clauſe, *article d'un écrit ou contrat.*

cloſe, *eſt le feminin de l'adjectif clos.*

clair, *ce qui eſt éclatant, rare, liquide, intelligible, evident.*

Clerc, *qui eſt de l'Eſtat Eccleſiaſtique; ou employé aux écritures du palais, greffe* &c.

Chœur, *partie de l'Egliſe, affectée aux Eccleſiaſtiques:* chanter au chœur.

cœur, *la partie interieure & plus noble de l'animal:* le cœur luy bat de frayeur.

Cire, *ouvrage des abeilles, dont on*

fait des cierges.

Sire, *ſans adjonction, eſt un titre honoraire, qui s'attribuë au Roy, privativement à tout autre.*

coi, *tranquille.*

quoy, *quelle choſe*; quoy que vous diſiez: *quelquefois il eſt interrogant*: Quoy? que direz-vous?

compte, *action de compter & nombrer*: rendre ou recevoir un compte.

Comte, *Seigneur portant titre de Comté.*

conte, *recit, hiſtoire, fable.*

comptant, *le participe de* compter, *ou une autre maniere de parler qui ſignifie, preſent*, payer argent comptant.

contant, *le participe de* conter, raconter.

content, *ſatisfait.*

complaît, *du verbe complaire*: il ſe complaît en ſa ſcience.

complet, *achevé, entier.*

conſommer, *parfaire, achever.*

conſumer, *faire qu'il ne reſte rien d'une choſe*: conſumer en man-

geant, consumer par le feu.

cor, *espece de veruë, qui vient aux pieds: ou cornet pour la chasse, bergerie, ou autre usage:* suivre la bête à cor & à cry.

corp, *espece de poisson.*

corps, *substance materielle de l'animal: communauté de personnes de même païs, ou condition.*

coude, *le coin du bras plié.*

coud, *vient du verbre coudre:* je couds, tu couds, il coud.

coup, *batture: blessure: fois.*

coût *ou* coust, *frais, dépense.*

côte *ou* coste, *os de l'animal, depuis l'échine, autour du flanc, jusqu'à la poitrine.*

côte *ou* coste, *montagne, colline.*

cote, *vêtement de femme, ou, casaque d'armes.*

quote, *somme taxée sur chaque tête en une taille:* exiger la quote de chacun.

coulpe, *faute.*

coupe, *tasse à boire.*

Cour, *le Roy, sa famille, & tous*

ſes courtiſans. Ou, corps de juſtice ſouveraine.

court, *de peu d'étenduë, bref. Ou qui manque tout d'un coup:* il eſt demeuré court.

court, *du verbe courir:* je cours, tu cours, il court.

cours, *lieu de courſe,* aller au cours.

croye, *terre argilleuſe, blanche, rouge, cendrée* &c.

croix, *potence à un traverſain de chaque côté.*

croît *ou* croiſt, *du verbe croître;* je crois, tu crois, il croît.

croid, *du verbe croire;* je croy, tu crois, il croid.

crin, *poil pendant du col d'une bête.*

craint, *du verbe craindre;* je crain, tu crains, il craint.

cru, *adjectif qui marque qu'une choſe n'eſt point cuite.*

crut, *le preterit ſimple des verbes* croire *&* croître; je crus, tu crus, il crut.

crue, *croiſſance,* crue de riviere, d'armée &c.

cuir, *peau vivante ſur l'animal*: couroyer un cuir.

cuire, *donner la cuiſſon par le feu*: faire cuire les viandes.

D.

daiz, *poile ſur le throne & ſur la table du Prince*; eſtre ſous le daiz.

des, *le genitif plurier de l'article*: il y a des hommes.

dé, *couvrant un doigt en couſant.*

dez, *oſſelets de figure cubique à ſix faces, marquez de points, ſervans à jauer*: piper les dez.

dés, *pour* depuis, *marque la diſtance du temps & du lieu*: dés que le monde eſt monde.

dam, *dommage; ſouffrance que lon a meritée*: Tu patis pour tes fautes, à ton dam.

dents, *les os qui ſont dans la bouche, ſervans à manger*: il a mal aux dents.

dans *ou* dedans *preposition*: dans trois jours, dans la maiſon.

danſe, *nom qui marque l'action de danſer*: danſe au ſon des violons. *Ce mot ſe rencontre auſſi dans les temps du verbe danſer*: je danſe, tu danſes, il danſe &c.

decent, *qui eſt dans la bienſeance*: il eſt en habit decent.

deſcend, *du verbe deſcendre*: je deſcends, tu deſcends, il deſcend.

davantage, *eſt un adverbe*: il en a davantage.

d'avantage, *pour de avantage*: il a remporté peu d'avantage ſur ſes ennemis.

degoutter, *tomber goutte à goutte*, la fluxion degoutte du cerveau.

dégoûter, *ou* deſgouſter, *ôter l'appetit*: la fievre dégoûte dés le premier jour.

délié, *ou* deſlié, *laché, detaché*.

delié, *menu*.

denier, *piece de monnoye* denier tournois.

dénier, *ne pas confeſſer*, il dénie ſon crime: *ou*, *refuſer*, ne me déniez pas cette grace.

deu, *du verbe devoir*, j'ay deu, tu as

deu, il a deu &c.

du, *le genitif de l'article masculin*, du Soleil, du jour &c.

desert, *lieu solitaire & inhabité*: se retirer dans un desert.

dessert, *service de fin de table*: on on est au dessert.

deux, *le premier nombre aprés l'unité*; l'homme a deux yeux, deux pieds, deux mains &c.

d'eux *pour* de eux, *dont le premier* e *est suppleé par l'apostrophe.*

d'œufs *pour* de œufs, *acause de l'apostrophe*; une douzaine d'œufs.

differend, *substantif, pour contestation, debat*: ils ont un grand differend.

different; *adjectif, pour dissemblable*; l'un est bien different de l'autre.

differant, *participe du verbe differer.*

dis, *vient du verbe dire*; Je dis, tu dis, il dit.

dix, *est le nombre que font deux fois cinq*: il a dix doigts aux deux mains.

doit, *du verbe devoir*: Je dois, tu

dois, il doit.
doigt, *membre de la main*; il a cinq doigts à la main.
doué, *du verbe douër, pour orner*; Dieu a doué l'homme de raiſon.
Douay, *ville de Flandre.*
dol, *tromperie: ou ville de Baſſe-Bretagne.*
Dole, *ville de la Franche-Comté.*
dole, *du verbe doler*, il dole un bâton.
Dom, *nom d'honneur chez les Eſpagnols, & chez quelques Religieux*: Dom Phi ippe.
don, *preſent fait à quelqu'un*: accordez moy le don que je vous demande.
dont, *particule qui eſt en uſage pour les genitifs du pronom, lequel*: celuy dont elle eſt la femme: les choſes dont je parle &c; *ou pour dequoy*; ce dont il s'agit.
donc, *particule qui marque la concluſion d'un diſcours ou raiſonnement*: il eſt donc clair.
dore, *du verbe dorer*: Je dore, tu

dores, il dore.

d'or, *pour* de or, *par l'apoſtrophe*, une piece d'or.

dort, *du verbe dormir*: Je dors, tu dors, il dort.

E.

elle, *le feminin du pronom luy*: je dis de cette choſe, qu'elle eſt belle.

aîle, *ou*, aiſle, *membre d'oiſeau, dont il vole*: le pigeon a l'aîle forte.

entend, *du verbe entendre*: j'entend, tu entends, il entend.

entant, *participe du verbe enter*: le jardinier entant un poirier, eſt tombé.

en tant, *marque de reflection*; l'homme, en tant qu'homme, eſt raiſonnable.

hantant, *participe du verbe hanter*; en hantant il s'eſt perverti.

écrie, *ou* eſcrie, *du verbe neutre écrier*: je m'écrie, tu t'écries, il s'écrie.

écris, *ou*, eſcris, *de l'infinitif écrire*: j'écris, tu écris, il écrit.

écrit, *ou*, eſcrit, *écriture, choſe écrite*: j'ay receu un écrit fort curieux.

eſtant, *participe du verbe eſtre.*
étang, *reſervoir d'eau pour nourrir du poiſſon*: on pêche l'étang.
étend, *ou* eſtend, *du verbe étendre*: j'étends, tu étends, il étend.
étain, *ou*, eſtain, *eſpece de fin plomb, naiſſant dans les mines d'argent.*
éteint, *ou*, eſteint, *de l'infinitif éteindre*: j'éteins, tu éteins, il éteint.

F.

Face, *viſage.*
faſſe, *du verbe faire*: que je faſſe, que tu faſſes, qu'il faſſe.
faim, *appetit de manger*; j'ay faim.
fin, *extremité de quelque choſe*; la fin d'un livre.
feint, *de l'infinitif feindre*: je feins, tu feins, il feint.
faîte, *ou*, faiſte, *le haut d'un bâtiment*, couvrir de tuile creuſe l'aréte du faîte de la maiſon.
faites, *du verbe faire*: nous faiſons, vous faites, ils font.
féte, *ou*, feſte, *jour chomable.*

faire, *produire, ouvrer*: il a fait de grandes choſes.

Fere, *ville en Picardie.*

fer, *metail*; mine de fer.

faiſant, *participe du verbe faire.*

faiſan, *oyſeau ſauvage, delicieux à manger.*

faut, *verbe impersonel*: il faut que.

faulx, *ou* faux, *ferrement à couper les prez, avoine* &c.

faux, *contraire à la verité*: cela eſt faux.

fais, *du verbe faire*: je fais, tu fais.

faits, *actions, geſtes*: les faits d'Alexandre.

fais, *fardeau*: plier ſous le fais.

Fez, *ville en Mauritanie.*

fi, *mot de rebut & de mépris.*

fil, *ou* filet; coudre avec du fil: *en trenchant de fer coupant*, au fil de l'épée.

file, *rangée de ſoldats*: chef de file.

file, *du verbe filer*: elle file du lin.

fils, *enfant maſle au reſpect du père*: il eut de ſon mariage, un fils & deux filles.

fis,

fis, *le preterit ſimple du verbe faire* je fis, tu fis, il fit.

flan, *tartre de crême, de lait & d'œufs.*

flanc, *coſté de l'animal, & de quoy que ce ſoit*: le flanc du navire.

fond, *le plus profond de chaque choſe*: le fond de la mer: *ou du verbe fondre*; je fond, tu fonds, il fond.

fonds, *terroir, poſſeſſion*: cet homme a un grand fonds.

fonts, *baptiſtere*: tenir ſur les fonts.

font, *du verbe faire*: ils font cas de peu de choſe.

fort, *robuſte, ferme*: cheval fort à la courſe: *ou fortereſſe.*

for, *tribunal de juſtice*: le for-l'Evêque.

fors, *excepté*: tous, fors vous.

foſſe, *creux en terre*: il eſt tombé dans la foſſe.

fauſſe, *le feminin de l'abjectif faux*: la choſe eſt fauſſe.

foy, *creance*: j'ajoûte foy à ce qu'il dit.

foye, *partie vitale de l'animal*: il a

le foye ſain.

fois, *diction numerale* : une fois, deux fois.

Foix, *Duché en France, au pied des Pyrenées.*

fume, *du verbe fumer*: je fume, tu fumes, il fume.

fûmes *ou* fuſmes: *la premiere perſonne du pluriel du preterit ſimple du verbe eſtre*: nous fûmes invitez.

fût *ou* fuſt, *le bois d'un arme*; fût de canon.

fut, *du verbe eſtre*: je fus, tu fus, il fut; & qu'il fût.

fuſte, *vaiſſeau de bas bord, à rames & voiles.*

G.

geay, *oyſeau bigarré de bleu, de colombin, & autres couleurs*: il parle comme un geay.

j'ay, *pour* je ay, *acauſe de l'apoſtrophe* j'ay ſoif.

jet, *l'action de lancer de la main*; jet de pierre.

je, *le pronom de la premiere perſonne:* je dis, je fais.

gets, *courroyes attachées aux jambes de l'oiſeau de proye.*

gelé, *glacé de froid*: je ſuis gelé de froid.

je l'ay, *pour* je le ay, *acauſe de l'apoſtrophe.*

Genes, *ville de Ligurie, ſur la mer.* Genes la ſuperbe.

gehenne, *torture:* donner la gehenne.

grace, *bienfait, faveur*: par la grace de Dieu.

graſſe, *le feminin de l'adjectif gras:* poule graſſe.

graiſſe, *ſubſtance onctueuſe & molle en l'animal*: il eſt chargé de graiſſe.

Grece, *partie de l'Europe, païs des Grecs.*

gré, *reconnoiſſance*: je vous ſçay bon gré.

Grec, *qui eſt de Grece.*

grez, *pierre de roche, âpre, graveleuſe*: la ruë eſt pavée de grez.

grip, *rapine*, vivre de grip.

amis.

sens.

gris, *couleur metoyenne entre blanc & brun*; il eſt vêtu de gris.

gril, *outil de cuiſine, à rôtir ſur la braiſe.*

goûte, *ou* gouſte, *du verbe goûter*, je goûte, tu goûtes, il goûte.

goutte, *la plus menuë quantité de liqueurs*; pas une goutte: *ou maladie de jointures*: il a la goutte.

gué, *endroit de riviere par où lon peut paſſer à pied ou à cheval*: ſonder le gué.

gay, *joyeux, de bonne humeur.*

guet, *action de guéter*: eſtre au guet.

guerre, *hoſtilité*: les méchans font la guerre aux bons.

gueres, *pas beaucoup, peu*: je n'ay gueres d'argent.

H.

habile, *prompt, actif*: un habile homme.

habille, *du verbe habiller*: il s'habille de laine.

haleine, *ſouffle ſortant de la bouche*: il a bon vent & bonne haleine.

alêne, *outil de cordonnier à percer le cuir.*

halle, *place à tenir marché*: faire ſes proviſions à la halle.

hâle *ou* haſle, *inflammation de l'air*: il a eſté au hâle.

hanter, *frequenter*: il faut hanter les bons.

enter, *greffer un arbre*: enter en poupée, en écuſſon.

hay, *du verbe haïr*: je hay, tu hais, il hait.

haye, *cloiſon de plantes vives, ou de rameaux fichez en terre*: clorre de haye.

hé *ou* eh, *interjection marque de quelque paſſion*: Eh! où allez-vous?

heure, *la vingt-quatriéme partie du jour civil.*

hure, *tête affreuſe de quelque animal*: la hure du ſanglier.

hêtre, *ou foteau, arbre.*

être *ou* eſtre, *l'infinitif du verbe ſubſtantif.*

hôte, *ou* hoſte, *perſonne qui loge*: il a eſté mon hôte, & j'ay eſté le ſien.

hotte, *vaiſſeau d'oſier, pour porter toutes choſes*: hotte de vendangeur.

haute, *le feminin de l'adjectif haut.*

ôte *ou* oſte, *du verbe ôter*: j'ôte, tu ôtes, il ôte.

hotteur, *qui porte la hotte*: hotteur chargé de vendange.

hauteur, *longueur de bas en haut*: la hauteur d'une tour.

I.

Jean, *nom propre d'homme*: Jean & Pierre.

j'en, *pour* je en, *acauſe de l'apoſtrophe*: J'en ſuis.

gens, *perſonnes*; les gens ſont ainſi faits.

jeune, *gueres âgé*: lors que vous eſtiez encore jeune.

jeûne *ou* jeuſne, *abſtinence de manger*: le jeûne du carême ſe doit garder.

il, *pronom de la troiſiéme perſonne*: il court, il marche.

Île *ou* isle, *terre environnée d'eau.*

j'oy, *du verbe ouïr*, j'oy, tu ois, il oit.

joye, *gayeté*: j'ay bien de la joye de vous voir.

jouëz, *du verbe jouër*: voila la balle, jouez.

L.

la, *l'article feminin*: la ville, la maison.

là, *adverbe de lieu*: il eſt là.

l'a, *pour* le a: ne le cherchez point, il l'a.

lac, *amas d'eau, d'où ſort, ou dans lequel paſſe une riviere.*

laid, *difforme*: un homme laid.

lait, *ſuc de la mammelle de l'animal*: ſucer le lait.

lay, *ſeculier, qui n'eſt point du Clergé*: Juges lais.

lacer, *joindre avec un lacet ou cordon.*

laſſer, *ſe fatiguer du chemin ou du travail.*

laiſſe, *du verbe laiſſer* : je laiſſe, tu laiſſes, il laiſſe.

leſſe, *attache à mener chiens de chaſſe*: mener en leſſe.

lits, *le pluriel du nom lit* : ils dorment ſur de bons lits.

lis, *du verbe lire*: Je lis, tu lis.

lys, *fleur de jardin*: rien n'eſt plus blanc que le lys.

lire, *faire lecture* : il faut beaucoup lire pour apprendre.

l'ire, *pour* la ire, *la colere*: il faut éviter l'ire.

lyre, *inſtrument de muſique à cordes.*

lirez, *du verbe lire*, nous lirons, vous lirez.

lierez, *du verbe lier*: nous lierons, vous lierez.

luy, *eſt un pronom* : montre luy ce que perſonne ne luy a montré.

l'huis, *pour* le huis, *la porte*: ouvrez l'huis & entrez.

luis, *du verbe luire*: Je luis, tu luis, il luit.

M.

mais, *conjonction adverſative* : cela eſt vray, mais.

mes, *le plurier du pronom, mon, ma*: mes parens, mes amis.

Metz, *ville capitale du Meſſin.*

mets, *ſervice de viande preparées*: les mets eſtoient delicieux : *il vient auſſi du verbe mettre* ; je mets, tu mets.

maître, *ſuperieur à l'égard d'un diſciple, vaſſal, ſerviteur* &c. tel maître, tel valet.

m'eſtre, *pour* me eſtre, *acauſe de l'apoſtrophe*: cela doit m'eſtre ſenſible.

mettre, *placer, poſer.*

mal, *mauvais eſtat de quelque choſe*: cela va mal.

mâle, *ou*, maſle, *qui eſt de ſexe maſculin*: lignée toute de mâles.

malle, *ſac à porter hardes à cheval.*

marchand, *perſonne qui trafique.*

marchant, *le participe du verbe marcher.*

mare, *fosse où se garde l'eau de pluye.*
mars, *un des mois de l'année; une des sept planettes; le dieu des batailles.*
marc, *poids de huit onces; le plus materiel d'un fruit pressuré.*
marque, *note qui fait reconnoître quelque chose.*

matin, *l'entrée du jour*: dés le soir au matin.
matin *ou* mastin, *chien de ferme ou de berger.*

mer, *grande & profonde étenduë d'eau, qui borne toute la terre.*
maire, *magistrat populaire & politique.*
mere, *femelle qui a produit son fruit*: Voila le fils, voila la mere.

mur, *muraille*: lever un mur.
meur, *cuit par la saison*: le fruit est meur.
meure, *fruit de meurier.*
mœurs, *habitude de vertu, ou de vice*: homme de bonnes mœurs.
meurt, *de mourir*: il meurt d'affliction.

mon, *pronom possessif*: mon pere.

mont, *montagne.*
Monts, *ville du Hainaut.*
mord, *du verbe mordre*: je mords, tu mords, il mord.
mors, *la partie de la bride qui entre dans la bouche du cheval*: frein garny de mors.
maur, *nom propre d'homme.*
mort, *fin de la vie*: à l'article de la mort.
more, *natif de Mauritanie en Afrique.*
mots, *le plurier de mot*: dire beaucoup en peu de mots.
maux, *le plurier de mal*: il souffre de grands maux.

N.

naître *ou* naistre, *prendre naissance*: l'enfant vient de naître.
n'estre, *pour* ne estre, *acause de l'apostrophe*: il faut n'estre pas sage pour &c.
net, *pur & sans ordure*: tout est net à qui est net.

naît *ou* naiſt, *du verbe naître*: je nais, tu nais, il naît.

n'eſt, *pour* ne eſt, *acauſe de l'apoſtrophe*: rien n'eſt égal à cela.

nay, *ou* né, *de naiſtre*: il eſt né.

nez, *organe de l'odorat*: il a le nez bien fait.

ni, *conjonction disjonctive*: ni l'un, ni l'autre.

n'y, *pour* ne y, *acauſe de l'apoſtrophe*: il n'y eſt point.

nid, *lit d'oiſeau*.

nie, *du verbe nier*: je nie, tu nie, il nie.

nœud, *liaiſon de deux extremitez jointes enſemble*.

neuf, *nõbre de trois fois trois*: *une choſe faite de nouveau*: un habit neuf.

non, *particule negative*: je dis que non.

nom, *terme dont eſt appellée chaque choſe*: quel eſt vôtre nom?

n'ont, *pour* ne ont, *acauſe de l'apoſtrophe*: ils n'ont rien.

O.

on, *particule qui ſe joint aux verbes de troiſiéme perſonne :* on dit, on fait.
ont, *du verbe avoir:* ils ont raiſon.
honte, *confuſion, pudeur :* il faut avoir honte de faire mal.

once, *ſeiziéme partie de la livre françoiſe.*
onze, *nombre de cinq & ſix.*

or, *particule qui marque la repriſe du diſcours: ou le plus fin & le plus noble metal.*
ord, *ſale & gâté.*
hors, *dehors,* hors la ville.

où, *adverbe de lieu,* où eſt-il ?
ou, *conjonction disjonctive:* il eſt icy ou là.

P.

Pain, *maſſe de pâte cuite au four, pour manger,* pain blanc, pain bis.
peint, *du verbe peindre:* je peins,

tu peins, il peint.
pin, *arbre.*
pair, *egal:* Pairs de France.
paire, *couple*, une paire de pigeons.
pere, *progeniteur*: mon pere.
paon, *oiſeau:* plumes de paon peintes d'yeux & rondeuux.
pan, *portion d'une choſe étenduë en long & en large:* pan de muraille.
pend, *du verbe pendre:* je pends, tu pends, il pend.
pêcher, *ou* peſcher, *arbre fruitier: c'eſt auſſi un verbe*: pêcher au filé.
pecher, *offenſer Dieu.*
paroy, *cloaiſon de maçonnerie.*
paroit, *l'imparfait du verbe parer:* je parois, tu parois, il paroit.
paroît, *ou* paroiſt, *du verbe paroître:* cela paroît clair comme le jour.
parceque, *conjonction:* on l'a châtié, parcequ'il a manqué.
par ce que, *en trois mots:* on void par ce que j'ay dit que &c.
par *preposition:* il a paſſé par Lyon.
parts, *du verbe partir*: je parts, tu parts, il part: *ou portion de quelque choſe.*

parc, *bocage fermé tout autour.*

patte, *le pied de la bête*: patte d'oye, de chien &c.

pâte, *ou* paſte, *farine detrempée & paîtrie, pour faire le pain.*

peu, *petite quantité* il a peu de bien.

peut, *du verbe pouvoir*: je peux, tu peux, il peut.

piller, *butiner*, *ſaccager*: piller la terre de l'ennemy.

pilier, *colomne*: bâtiment ſur quatre piliers.

pleine, *le feminin de l'adjection plein*: la maiſon eſt pleine de biens.

plaine, *campagne unie & ſans montagnes.*

plein, *rempli*: le grenier eſt plein de grain.

plaint, *du verbe plaindre*: il ſe plaint, ſans ſujet.

poind, *du verbe poindre, pour picquer.*

point, *particule negative*: il n'eſt point icy: *quelquefois un ſubſtantif*: le point de l'affaire.

poing, *main fermée*: il m'a donné un coup de poing.

poids, *peſanteur, fardeau*, on prend l'or au poids : tu me charges du grand poids.

poix, *liqueur craſſe qui ſe tire de la tede*, poix reſine.

pois, *eſpece de legumes*: poids verds.

Police, *reglement de l'eſtat d'une communauté* : Juge de police.

poliſſe, *du verbe polir* : encoreque je poliſſe, tu poliſſes, qu'il poliſſe.

pond, *du verbe pondre*: la poule pond.

pont, *bâtiment de pierre ou de bois, pour paſſer ſur l'eau*: le pont-neuf.

porc, *animal domeſtique ou ſauvage*: vivre en porc.

port, *lieu au rivage de l'eau, commode pour l'abord & le ſejour des vaiſſeaux*: il eſt arrivé au port; *ou, voiture, & l'action de porter*: port de lettres, port d'armes.

pouce *ou* poulce, *gros & premier doigt de la main ou du pied*: *ou meſure de la douziéme partie d'un pied.*

pouſſe, *du verbe pouſſer*: je pouſſe,

tu pouſſes, il pouſſe.

pré, *terre à porter foin*, arpent de pré.

prés, *en lieu proche*: il eſt prés de...

prêt *ou* preſt, *appareillé*, prêt à bien faire: *ou choſe prêtée*, prêt d'argent.

Preſident, *nom d'office*: Preſident au mortier.

preſidant, *le participe du verbe preſider.*

pris, *ſupin du verbe prendre*: je ſuis pris, tu es pris &c.

prix, *valeur d'une choſe*, le prix des danrées: *ou récompenſe du victorieux*, gagner le prix.

puis, *aprés*: il s'en alla, puis il revint.

puits, *lieu creux & profond*, eau de puits.

Puy, *ville Epiſcopale, ſur les frontieres du Vivarais*: le Puy en Velay.

de pierre.

Q.

quand, *adverbe de temps* : quand tu voudras.

quant, *au regard de* : quant à ce que vous dites.

quart, *la quatriéme partie de quelque choſe* : trois, eſt le quart de douze.

car, *conjonction, qui marque la cauſe de ce qui precede* : il n'eſt pas venu, car il eſtoit malade.

quelle, *feminin de quel* : quelle que ſoit cette affaire.

qu'elle, *pour* que elle, *acauſe de l'apoſtrophe* : je ſçay qu'elle eſt bonne.

R.

rang, *ordre, ſuite de choſes rangées* : tenir ſon rang.

rend, *du verbe rendre* : je rends, tu rends, il rend.

rapt, *raviſſement* : accuſé de rapt.

rat, *petit animal* : le chat a pris le rat.

Reims, *ville Archiepiſcopale en Champagne.*

reins, *le bas de l'échine:* douleur de reins.

Rhin, *fleuve diviſant l'Allemagne des Gaules.*

Reine *princeſſe ſouveraine:* la Reine de France.

raine, *grenouille.*

récent, *nouveau:* pendant que le mal eſt recent, il y faut remedier.

reſſent, *du verbe reſſentir:* je reſſens, tu reſſens, il reſſent.

revoid, *du verbe revoir:* enfin aprés une longue abſence il revoid ſon païs.

révoit *ou* reſvoit, *du verbe révers:* je révois, tu révois, il révoit.

Roy, *Prince Souverain:* le Roy de France.

rouet, *outil à filer:* filer au rouet.

rompt, *du verbe rompre:* je romps, tu romps, il rompt.

rond, *de figure de globe:* un anneau rond.

rôt *ou* roſt, *chair rôtie à la broche*: manger du rôt.

rot, *vent ſortant de l'eſtomach par la bouche*: faire un rot.

ruë, *chemin entre deux rangées de maiſons oppoſées*: en pleine ruë.

ru *ou* reu, *ruiſſeau*.

rut, *chaleur du cerf*.

S.

ſain, *voyez* ceint.

ſaine, *feminin de l'adjectif, ſain*: viande ſaine & bonne.

Seine, *riviere de France*.

ſainte, *de l'adjectif ſaint*: Rome la ſainte.

ceinte, *de l'adjectif ceint, de ceindre*:

Xaintes, *ville Epiſcopale & capitale de Xaintonge*.

ſaoul, *plein de viande*.

ſous, *deſſous*: caché ſous terre.

ſauf, *harmis, excepté, conſervant en ſon entier*: ſauf l'honneur de la compagnie.

ſaut, *bond en haut, en avant, ou en*

arriere.

ſaux *ou* ſaule, *arbre.*

ſot, *ſans raiſon, indiſcret.*

ſeeler, *mettre le ſeau.*

ſeller, *mettre la ſelle au cheval.*

ſellier, *faiſeur de ſelles à cheval.*

celier *ou* cellier, *lieu à tenir & conſerver le vin.*

ſent, *du verbe ſentir*: je ſens, tu ſens, il ſent.

cent, *nombre contenant dix fois dix*: une compagnie de cent hommes.

c'en, *pour* ce en, *acauſe de l'apoſtrophe*, c'en eſt fait: c'en deſſus deſſous.

s'en, *pour* ſe en: *il s'en va: il s'en ſouvi*

ſi, *conjonction conditionelle*; ſi vous allez-là, je vous y verray.

s'y, *pour* ſe y, *acauſe de l'apoſtrophe*; il s'y en va.

cy, *particule françoiſe*: cet homme cy: ces gens cy.

ſix, *nombre de trois fois deux*: ils marchent ſix à ſix.

ſis, *ſitué, aſſis, poſé.*

ſigne, *marque, ſignal, enſeigne, indice.*
cygne, *oiſeau.*

Sire, *Seigneur,* le Roy nôtre Sire.
cire, *l'ouvrage des abeilles, où elles renferment le miel, & dont on ſe ſert pour faire cierges & flambeaux.*

ſoir, *declin du jour,* ſur le ſoir.
ſeoir, *eſtre aſſis:* ſeoir ſur l'herbe.

ſor, *ſe dit du faucon qui n'a point encore mué:* Faucon ſor: *& du harang ſeiché & rouſſi à la fumée:* harang ſor.

ſors, *du verbe ſortir:* je ſors, tu ſors &c.

ſort, *charme, haſard:* tirer au ſort.

ſorte, *genre, eſpece, façon, maniere:* il y en a de pluſieurs ſortes.

ſoy, *pronom perſonel:* s'excuſer ſoy-méme.

ſoye, *fil travaillé par un ver, dont on ſe ſert à pluſieurs uſages:* étoffe de ſoye.

ſoif, *beſoin & deſir de boire:* la chaleur excite la ſoif.

ſoit, *du verbe ſubſtantif:* que je ſois, tu ſois, qu'il ſoit: *ou conjonction*

disjonctive; ſoit qu'il vienne, ſoit qu'il ne vienne pas.

ſur, *deſſus*; l'eau eſt ſur la terre, l'air ſur l'eau, & le feu ſur tout cela.

ſeur, *certain, aſſûré, fidelle.*

ſœur, *femelle, au premier degré de parenté*: le frere & la ſœur.

T.

Ta, *le feminin du pronom poſſeſſif, ton*, ta tête, ta main.

tas, *monceau, amas*: ranger en un tas.

tact, *attouchement ſubtil avec le bout du doigt*: il a le tact delicat.

taire, *faire ſilence*: il ſçait parler & ſe taire à propos.

terre, *la partie de l'univers, qui nous ſoûtient*: le ciel eſt éloigné de la terre.

tache, *ſouillûre*: tache d'huile, *ou du verbe tacher*: je tache, tu taches, il tache.

tâche *ou* taſche: *du verbe tâcher, s'efforcer*: je tâche, tu tâches, il tâche..

tais, *du verbe taire*: je me tais, tu te tais, il ſe tait.

tes, *le plurier du pronom poſſeſſif, ton, ta*: tes mains, tes pieds, tes oreilles.

t'es, *pour* te es: t'es-tu ſouvenu de ta promeſſe?

têt, *ou* teſt, *le haut de la tête de l'animal; ou, morceau de vaiſſeau de terre caſſé.*

tante, *ſœur du pere, ou de la mere.*

tente, *pavillon*: l'armée eſt ſous les tentes; *ou du verbe tenter*: je tente &c.

tan, *écorce de chêne mouluë*: mettre le cuir au tan.

tant, *autant*: tant d'or que d'argent.

temps, *durée qui ſe meſure au cours des aſtres*: le temps d'un an.

tend, *du verbe tendre*: je tends, tu tends, il tend.

tard, *arriere ſaiſon*: il eſt tard de ſemer en Decembre.

tare, *diminution, dechet*: tare d'argent.

tette, *du verbe teter*: je tette, tu tettes,

marchant, *le participe du verbe marcher.*

tes, il tette.

tête *ou* teſte, *la principale piece du corps de l'animal*: couper la tête.

teint, *du verbe teindre*: je teins, tu teins, il teint: *ou couleur*: le teint vermeil du vilage.

thim, *herbe odoriferente*: les abeilles aiment le thim.

temperament, *complexion & conſtitution*: homme d'un bon temperament.

temperamment, *adverbe ſignifiant, avec temperance*: uſer temperamment du monde.

temperément, *autre adverbe de même ſignification.*

ton, *le pronom poſſeſſif* ton chapeau, ton manteau: *ou, la hauteur du chant*: donner le ton aux chantres.

thon, *poiſſon de mer.*

tond, *du verbe, tondre*: on tond les arbres de temps en temps.

tord, *du verbe tordre*: je tords, tu tords, il tord.

tort, *injure*: s'il fait tort à ſon prochain, il a tort.

mon, *pronom poſſeſſif*: mon pere.

tour, *eſpece d'edifice elevé*: la ville eſt munie de fortes tours, & de bonnes murailles.

Tours, *ville capitale de Touraine.*

tous, *le plurier de l'adjectif*, *tout*: ils ſont tous icy.

toux, *agitation violente du poulmon, cauſée par fluxion d'humeur, ou autrement*: il a la toux, il eſt enrheumé.

tribu, *certain nombre & corps de familles*: le peuple Juif eſtoit de douze tribus.

tribut, *impôt, ou ſubſide*: impoſer un tribut.

toy, *pronom perſonel*: c'eſt à toy que je parle.

toit, *couverture d'édifice*: voila le toit, voila les tuiles.

tu, *pronom de la ſeconde perſonne*: ſi tu veux, tu viendras.

teu, *du verbe, taire*: ie me ſuis teu, tu t'es teu, il s'eſt teu.

V.

veille, *du verbe veiller*: ie veille & ce la veille du iour.

veuille, *du verbe vouloir*: encore.

que ie veuille.

vaine, *feminin de l'adjectif vain*: c'eſt une choſe vaine.

veine, *canal portant le ſang dans le corps*: ouvrir la veine.

van, *uſtenſille d'oſier, ſervant à nettoyer le grain.*

vend, *du verbe vendre*: ie vends, tu vends, il vend.

vent, *agitation d'air*: le vent ſouffle du midy.

vaux, *du verbe valoir*: ie vaux, tu vaux, il vaut: *ou vallées*: par monts & par vaux.

veaux, *du ſingulier, veau*: *qui eſt le petit d'une vache*: veaux de lait.

vos, *plurier du pronom, ton*: vos yeux, vos mains &c.

ver, *petit animal, naiſſant & vivant de corruption.*

verd, *eſpece de couleur.*

verre, *vaiſſeau d'étofe tranſparente, ſervant à boire, & autres uſages.*

vers, *prepoſition*: envoyez vers luy; *ou petite piece de poëſie de cadence reglée*; faire des vers.

veu, *du verbe voir*: i'ay veu, tu as

veu, il a veu.

vœu, *promeße à Dieu, prononcée en termes exprés*: accomplir ſon vœu.

ville, *aſſemblée de maiſons & de citoyens, renfermez dans une même enceinte de murailles*: la ville de Paris.

vile, *feminin de l'adjectif, vil*: c'eſt une choſe vile.

vid, *preterit ſimple du verbe voir*: ie vids, tu vids, il vid.

vit, *le preſent du verbe vivre*: il vit.

vin, *liqueur tirée du raiſin meur.*

vain, *ſans effet, imaginaire.*

vint, *du verbe venir*: il vint.

vînt ou vinſt, *du même verbe*: je luy ay mandé qu'il vînt.

vingt, *nombre de deux fois dix.*

voix, *parole humaine proprement*: cet homme a la voix belle.

vois, *du verbe voir*: je voy, tu vois.

voye, *chemin*: la voye qu'il tient eſt bonne.

voir, *eſtre doué de la veuë*: le iour paroît, on commence à voir.

vouër, *faire un vœu*: il ne faut rien vouër que lon n'accompliſſe.

FIN.

oncée en
on vœu.
& de ci-
ne même
ville de

il : c'eſt

voir: ie

: il vit.
neur.

t.
e : je luy

dix.
prement;
belle.
tu vois.
n'il tient

: le iour
voir.
faut rien
blille.